

el djelich

revue de l'armée nationale populaire

18^e année

prix 1,50 d.a.

Constantine
engorgée

R.A.S.D.
La lutte
continue

Yougoslavie
ou la vigilance
d'un peuple

E.S. Logistique :

**Des fonctions
multiples pour un
appui multiforme**

**Mensuel de l'armée
nationale populaire**

Revue militaire, politique
et culturelle
éditée par la direction
centrale
du commissariat
politique

**Rédaction
administration**

3, chemin de gascogne - alger
tél. : 68-98-56 et 58
c.c.p. 0357 03 alger

Édition en langue française

impression aux epa

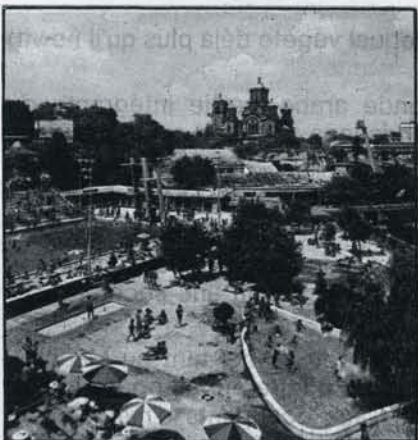
**Abonnements
Algérie**

6 mois _____ 9,00 da
1 an _____ 17,00 da

**Abonnements
Étranger**

Tunisie - Maroc - France _____	22,50 da
Rae - Arabie saoudite _____	37,50 da
Libye - Syrie - Irak - Liban _____	37,50 da
Jordanie _____	37,50 da
Yemen - Koweit - Soudan _____	52,50 da
Pays d'Afrique _____	45,00 da
Pays d'Europe _____	45,00 da
Amérique du nord _____	75,00 da
Amérique du sud _____	82,50 da
Asie _____	82,50 da
Australie _____	105,00 da

Abonnements payés par mandat adressé à la revue
el-djeich section abonnements
3, Chemin de gascogne - alger
Prière à nos abonnés de nous signaler tout changement d'adresse



Éditorial

Nationale

P. 4

**ENCART COULEUR
E.S. LOGISTIQUE**

P. 18

Économie

P. 32

Santé

Sport

P. 51

sommaire

- 2 Comme si c'était hier...
- 4 Visite du Président Chadli à Constantine et Tlemcen
- 8 Le Président Chadli à la revue "El-Moustaqbel"
- 9 Reportage Constantine engorgée
- 16 Brèves
- 17 **Etude:** Qu'employer contre les hélicoptères ?
- 19 Brèves nationales
- 21 Brèves internationales
- 22 **RASD:** La lutte continue
- 24 **Zimbabwe:** Le vent de la liberté souffle sur le Zimbabwe
- 26 **Proche-Orient:** A qui profite la normalisation
- 28 **Iran:** Une relance économique difficile
- 29 **Reportage:** La Yougoslavie ou la vigilance d'un peuple
- 37 **Algérie France:** Déficit persistant de l'Algérie
- 39 Brèves
- 40 **Islamologie:** Islam force mondiale de demain
- 42 Célébration du millénaire d'Ibn Sina
- 43 Le théâtre national à la recherche de son identité
- 45 **Programmation TV:** Le jeu en vaut-il la chandelle ?
- 47 Le cancer est-il invaincu ?
- 48 Entretien avec le lieutenant-colonel Abdennour Bekkâ
- 51 IVèmes championnats nationaux militaires de judo
Championnats du CISM cross-contry: Abdenouz champion du monde
- 54 Rallye Paris-Alger-Dakar
- 56 Mots croisés et sept erreurs

éditorial

Comme si c'était hier...

Les relations internationales se définissent de plus en plus par leur nature complexe.

- Cet état de fait résulte de la situation convulsive sinon explosive entretenue par les conflits d'intérêts ou d'ordre idéologique qui se manifestent un peu partout dans le monde.

Après une période de détente qui a duré son temps on s'habitue aux bruits de bottes et aux chants du départ.

Les plus alarmistes considèrent que le monde a atteint un moment culminant de tension et qu'une guerre nucléaire est inévitable pour vider la querelle d'autant plus que l'arsenal nucléaire n'est plus le privilège de personne.

D'autres pensent plutôt que l'humanité est suffisamment sage pour éviter son auto-destruction. Sans écarter l'éventualité d'une confrontation, ils estiment qu'elle se limitera à un recours à des moyens conventionnels.

Il existe enfin une troisième catégorie qui, avec cette foi qui transporte les montagnes, croit que nous assistons aux signes précurseurs de la consommation des siècles.

En tout état de cause la perspective d'un holocauste à l'échelle mondiale ne fera le bonheur de personne.

L'humanité entière, le Tiers-Monde (lequel végète déjà plus qu'il ne vit) y compris, n'y trouveront avantage.

Dans une telle conjoncture, le monde arabe, partie intégrante du Tiers-Monde présente de curieuses tendances à vouloir retomber dans les ornières du passé.

On assiste, en effet, au sein du monde arabe à la résurgence de mentalités rétrogrades qui rappellent une certaine époque de la décadence.

L'esprit des « taïfas et des tribus » dont les princes napolitains et les chevaliers de Malte exploitaient les rivalités, connaît une seconde jeunesse.

En effet, certains dirigeants dans le monde arabe, tant au Machrek qu'au Maghreb, n'hésitent plus de nos jours à faire appel, pour garantir leur position et défendre leurs intérêts, aux occupants d'hier dont le temps n'a pas encore tout à fait effacé les souffrances qu'ils ont fait subir aux peuples arabes.

Le Sphinx dont Napoléon 1er avait déjà mutilé le nez vient de subir un second outrage en baissant carrément la tête devant l'ancien terroriste de l'Irgoun et un ex-cow-boy qui cassait « du peau-rouge ».

Il est plus étonnant de voir certains faire intervenir sous prétexte d'assistance des armées étrangères en vue de rétablir ou de maîtriser l'ordre intérieur alors qu'il eût été plus concevable et plus convenable de leur part de faire appel aux pays frères.

Quel esprit fantasque et dénaïf en ce 20ème siècle, anime le monde arabe et inspire la politique de certains de ses responsables ?

Les Arabes qui ont eu à un haut degré, dans le passé, le culte aigü du souvenir semblent cultiver à présent la fleur de l'oubli.

Ibn-Khaldoun, ce grand penseur, n'avait donc pas tort de signaler que

les excès de tables rendaient amnésique et débile. Force est donc d'admettre qu'une partie de nos dirigeants manquent de bon sens pour avoir manqué de sobriété. Le drame est qu'ils ne se soient pas prémunis des conséquences de leur intempérance.

Le monde occidental, pour être juste, ne s'est pas lui aussi gardé de « s'empiffrer » mais en prenant soin de compenser cette faiblesse par une production intellectuelle scientifique et technologique qui le met à l'abri des aléas.

Or ce n'est pas le cas du monde arabe qui depuis les siècles d'or n'a pratiquement à son actif aucune œuvre d'esprit, d'art ou d'industrie qui témoignerait de son passage et assurerait sa pérennité.

Dans de telles conditions, il est à craindre à plus ou moins longue échéance (le phénomène est déjà perceptible) que le monde arabe devienne un camp de concentration pour ses enfants considérés comme les représentants d'une espèce en voie d'extinction et un lieu de villégiature pour touristes en mal d'exotisme.

Les réserves indiennes créées par les Etats-Unis sont d'ailleurs symptomatiques.

Ne soyons pas dupe : la théorie centrale qui prédomine dans le monde est celle de la sélection et de la survivance des variétés humaines les mieux adaptées aux dépens des moins aptes.

La « volonté de puissance » Nietz Cheenne constitue la source essentielle dans laquelle l'Occident puise son inspiration et sa conviction.

Ce sont les victimes du nazisme hitlérien d'hier qui reprennent à leur propre compte en surpassant parfois leur maître, la notion du « surhomme ».

L'histoire abonde d'exemples en matière de peuples qui pour n'avoir pas pu ou voulu s'affranchir de la mouvance des surhommes, se sont vus affectés à ses caprices et à ses plaisirs.

Il est une tête couronnée qui au lieu de s'évertuer à tuer ses frères sahraouis devrait méditer longuement sur ce qui est arrivé à ceux qui doutent de leur propre génie, étranger à leur civilisation, en flattant à l'excès et de manière indécente celui des autres. Pour prétendre à l'existence même, ce roi, (dont l'ignorance n'a d'égal que le gout du sang) devrait apprendre que le génie des uns comme la médiocrité des autres ne sont jamais un fait acquis.

Il serait plus digne de sa part de partager la galette d'orge avec les siens que de couvrir son pain blanc avec du beurre emprunté. A vrai dire, il n'est qu'un clown s'adonnant à un jeu périlleux.

Le monde arabe devrait redoubler d'effort pour éliminer l'analphabétisme, le sous-développement, la dépendance, l'aliénation et l'exploitation de ses énergies et de ses ressources matérielles et humaines.

Le monde arabe ne devrait pas considérer le sous-développement comme une tare irrémédiable marquée du sceau de la fatalité mais le produit de conditions historiques qu'il y a lieu de combattre.

Il appartient à ceux qui ont vécu les souffrances dues au colonialisme d'être les défenseurs, au prix des plus grands sacrifices des idéaux de justice et de dignité, aux côtés de ceux qui luttent.

En tout état de cause, la conjoncture actuelle que traverse le monde arabe ne doit pas constituer pour lui un complexe qui le freinerait dans son processus de développement et l'empêcherait ainsi de rejoindre le cortège des pays développés. Aspiration légitime des peuples arabes qui croient en l'avenir.

EL-DJEICH



Visite du Président Chadli à Constantine ...

La visite de travail effectuée par le Président Chadli Bendjedid à Constantine le 6 et 7 Février dernier revêt plus d'un sens.

En premier lieu, elle exprime la volonté de la Direction politique à œuvrer sans relâche à la concrétisation des tâches soutenues dans le programme de transformations radicales énoncées par la Charte Nationale et réaffirmées depuis par le 4ème congrès du F.L.N.

En effet, c'est dans un nouveau climat politique qu'intervient cette visite dont les résultats ont été à la hauteur des aspirations des populations de la wilaya de Constantine.

De fait, le Président Bendjedid s'est longuement entretenu avec les responsables locaux et les militants de la wilaya pour s'enquérir des problèmes qui s'y posent avec une certaine acuité. Ainsi, il s'est rendu dans un vieux quartier de la ville pour constater les conditions de vie des habitants, confrontés à de nombreuses difficultés dont la plus importante est la précarité des logements qu'ils occupent.

Explicitement, cette visite signifie aux autorités locales la prise des dispositions appropriées pour résoudre

le délicat problème du logement et de hâter l'achèvement des programmes de construction.

La visite du Président Chadli s'inscrit également dans la relance des activités pour la résolution des difficultés de tout ordre qui entravent le bon déroulement des réalisations en cours dans les domaines économique, culturel et social. Le Président a en effet consacré son temps à l'inspection des projets en cours d'élaboration ou en voie d'achèvement.

C'est ainsi qu'il a lancé officiellement les travaux de la voie ferrée Ramdane Djamel-Constantine - El-Gourzi. D'une importance stratégique, le tronçon ferroviaire précité va être doublé d'une autre voie; ce qui permettra de redynamiser le secteur ferroviaire lui conférant une mission des plus importantes dans le développement de la région.

Le Président Chadli s'est également enquis de la situation de l'université de Constantine et a lancé les travaux de construction d'un ensemble universitaire comprenant trois instituts scientifiques et de recherches: architecture, urbanisme et construction, physique, électronique et chimie industrielle.

Enfin, le Président a visité la mosquée "Émir Abdelkader" toujours en cours de réalisation. Cet ambitieux projet qui comprend une université islamique a vu sa réalisation débuter en 1971. Bien que financée par les citoyens et certains pays arabes, cette mosquée n'est jusqu'à présent pas encore achevée. Elle ne l'est que dans une proportion de 50%. Ce qui a exigé de l'État une autre contribution financière assez importante qui fera sans doute accélérer les travaux de réalisation.

UN DÉBAT POLITIQUE APPROFONDI

Sur le plan politique, les propos du Président ont été sans équivoque. En effet, l'important discours qu'il a prononcé devant les cadres du Parti et de l'État donne une série d'orientations claires qui s'inspirent directement de la Charte nationale.

Ainsi, le Président Chadli s'est longuement penché sur une des questions vitales à la vie du Parti, le militantisme, définissant par là, le rôle qui incombe à chaque militant du F.L.N., à quelque niveau qu'il soit.

Le moment étant à l'action, le rôle du militant serait donc de s'engager



Un accueil chaleureux a été réservé au Président Chadli Bendjedid à Constantine...

sans réserve à la concrétisation des principes auxquels il a adhéré. Comme l'a déclaré le Président, les militants du FLN "doivent être le symbole de la sincérité, de l'intégrité, du patriotisme et du travail pour l'intérêt commun". De là, le militant sincère doit être exempt de tout reproche, car toute faute, de quelque degré qu'elle soit, nuit à son action politique et ternirait l'image de l'institution qu'il représente.

Quant aux questions concernant l'économie nationale, le Président de la République a rappelé que la réussite sur ce plan dépend du labeur quotidien auquel doit s'adonner chaque citoyen travailleur. Le travail étant un droit et également un devoir, il est exigé à chacun « de respecter son poste de travail, d'éviter le gaspillage, de dénoncer tout ce qui est de nature à nuire à la patrie et de participer à l'élimination des maux qui affectent la marche de la Révolution ».

De fait, notre pays demeure actuellement confronté à une situation économique complexe qui se traduit notamment par un chantage technologique exercé par les puissances industrielles occidentales. Ainsi, pour limiter de cette influence néfaste, il importe donc de chercher les voies et les moyens les plus efficaces, les plus rapides également qui nous permettraient de libérer l'économie nationale de toute forme de dépendance à l'égard de l'étranger.

Débordant sur d'autres questions, le Président Chadli a apporté toutes les

clarifications sur les derniers événements survenus dans la région maghrébine. Malgré la dissipation du grave malentendu créé par nos voisins tunisiens à propos des événements survenus à Gasfa, le Président Chadli, a quand même tenu à préciser les posi-

... et Tlemcen

« Le responsable du ministère de la Planification doit être en contact direct et permanent avec la base. A l'avenir, tout plan doit émaner de la base... Des réunions se tiendront dans les jours à venir au niveau de toutes les wilayates afin que les responsables locaux puissent exposer leurs demandes... »

C'est par la question de la planification que le Président de la République, Secrétaire général du Parti, a entamé le discours d'orientation qu'il a prononcé à l'issue de la séance de travail de deux heures qu'il a tenue à Tlemcen avec les autorités de cette wilaya.

Le Président Chadli Bendjedid, devait réaffirmer dans son allocution l'importance de la concertation entre les responsables et les exécutants.

L'avis de la base, a-t-il expliqué, doit

être de principe de l'Algérie en ce qui concerne son action extérieure. Ces positions sont : le respect de l'indépendance, de la souveraineté et de l'intégrité territoriale ainsi que la non-ingérence dans les affaires intérieures d'autrui. Cela a été à maintes reprises démontré dans la pratique. Les exemples en sont nombreux.

Si cette politique tient toujours une place prépondérante dans nos relations avec tous les pays, cela ne veut pas cependant dire que l'on admettrait facilement la présence de forces étrangères à nos frontières. Le Président Chadli l'a nettement fait savoir en déclarant que l'Algérie est vivement préoccupée par de tels actes qui ne sont en fait qu'une preuve de ces multiples tentatives de déstabilisation. Beaucoup de forces agressives manipulées par l'impérialisme mondial ne nous ont pas en effet, pardonné nos options révolutionnaires. L'Algérie demeure une cible particulièrement visée pour ses prises de position nettement progressistes en faveur de la paix et de la liberté.

La discussion des nombreux problèmes sur les lieux mêmes où ils se posent confère à la visite du Président de la République une dimension politique très large qui s'inscrit dans le cadre des décisions du Comité central du FLN.

A. L.

être dans l'avenir le fondement sur lequel doivent s'appuyer les responsables pour l'élaboration des plans de développement.

Le Président a par la suite rappelé qu'il n'y a aucune honte à discuter franchement de nos problèmes.

Comme il est du droit de tout citoyen de demander des comptes, le Président de la République a ensuite attiré l'attention sur la nécessité d'accorder la priorité aux cadres nationaux.

Il devait par ailleurs insister sur le problème de l'agriculture qui revêt une importance extrême.

L'agriculture, a-t-il dit, « doit jouer un intérêt d'autant plus grand que le pétrole qui représente la majeure partie de nos revenus est une source d'énergie appelée à disparaître ».



... et à Tlemcen.

Le Président a ensuite longuement évoqué la fonction judiciaire, le rôle de la justice dans la protection du citoyen, les intérêts de la nation et les acquis de la révolution. Il a insisté sur le concept de la justice dans la révolution socialiste. A cet égard, il a dressé une mise en garde ferme à tous ceux qui songent à exploiter la liberté de la justice contre l'intérêt de la révolution.

Evocant la question de l'arabisation le Président Chadli Bendjedid, a déclaré qu'elle est liée à la personnalité nationale.

Il a rappelé à cet effet, « que le programme d'arabisation sera étudié par le Comité central lors de sa prochaine session ». Le chef de l'Etat a en outre, abordé un certain nombre de questions de politique internationale et notamment celle du Sahara occidental.

... « La position de l'Algérie vis-à-vis de l'ensemble de ces questions est très claire », devait-il ajouter, ... « Aussi, nous ne soutenons pas le peuple sahraoui dans le but de créer des problèmes à nos voisins mais sur la seule base que c'est un peuple qui lutte pour son droit à l'autodétermination ».

Le Président de la République, Secrétaire général du Parti s'est ensuite énergiquement élevé contre l'intervention de forces étrangères dans la région. Tout comme il a réaffirmé le soutien de l'Algérie à la Révolution populaire iranienne qui vient dans le sens de la consolidation de la position du monde arabe.

Avant cette importante allocution, le chef de l'Etat, Secrétaire général du Parti, qui a présidé la séance de travail groupant les autorités de la wilaya de Tlemcen, avait donné la parole au commissaire national du Parti de la

wilaya ainsi qu'au wali de Tlemcen. Le CNP de Tlemcen a fait un large exposé des activités du Parti dans le cadre de la tenue du 4ème Congrès du FLN. Celles-ci étaient notamment axés sur :

- Le renforcement des rangs du FLN par l'accueil de jeunes éléments aptes à assumer la responsabilité. Ainsi, la plupart des 2.000 demandes d'adhésion au sein du Parti, ont reçu une suite favorable.



Réunion avec les cadres du parti et de la wilaya.

- Elargissement de la base ouvrière par la création d'unions au niveau communal, (baladiate).

- Application de la circulaire présidentielle portant sur les conseils de coordination.

Ainsi, un conseil a été installé au niveau de chaque baladia.

Le wali de Tlemcen devait quant à lui présenter un rapport sur la situation générale de la wilaya, industrielle, agricole et culturelle.

Il devait expliquer par les chiffres le grand développement qu'a connu la wilaya de Tlemcen durant la dernière décennie.

Les programmes réalisés ont créé une extraordinaire dynamique de développement.

« Ils ont permis à cet effet, l'implantation de nouvelles structures de production et de réalisation », devait-il ajouter.

« La wilaya a créé 14 unités industrielles qui concourent de façon effective dans la réalisation des objectifs en rapport avec le plan de développement et d'équipement », devait-il conclure.

LANCEMENT DES TRAVAUX DE DEUX BARRAGES

Durant la première journée de sa visite et après l'accueil chaleureux que lui a réservé la population de la ville de Tlemcen, ainsi qu'à la délégation qui l'accompagnait, le Président Chadli Bendjedid, devait procéder à la pose de la première pierre du barrage « Izdihar », dans la région de Sidi-Abdellei à une quarantaine de kilomètres du chef-lieu de wilaya. Cet important barrage dont les coûts de réalisation s'élevèrent à 50 millions de di-

nars aura une capacité réelle de 110 millions de m³ et permettra dans une première étape d'irriguer plus de 4 mille hectares de terres agricoles et d'alimenter la ville d'Oran en eau potable. Dans une deuxième étape il pourra assurer l'irrigation d'une superficie de 15 mille hectares.

Durant la seconde journée de sa visite, le Président de la République, Secrétaire général du FLN, a lancé dans la région de Maghnia les travaux du barrage « Souani », dont la réalisa-

tion sera assurée par l'entreprise nationale des travaux hydrauliques. Ce barrage dont la superficie est de 108 ha et la capacité d'emmagasinage de 13,4 millions de m³, irriguera quelques 3.400 ha de terres de la plaine de Maghnia.

LE COMPLEXE INDUSTRIEL DE FABRICATION DE MATERIEL TELEPHONIQUE

C'est dans une atmosphère de fête populaire que les ouvriers et ouvrières ont accueilli le Président et la délégation qui l'accompagnait, venus inaugurer le nouveau complexe téléphonique de Tlemcen.

Après avoir reçu des mains d'une fillette un bouquet de fleurs et coupé solennellement le traditionnel ruban et dévoilé la plaque inaugurale, le Président Chadli Bendjedid, a écouté avec intérêt les explications que lui présentèrent les responsables du complexe.

Cette importante réalisation industrielle de la SONELEC située dans la zone industrielle de Chetonane, outre le fait qu'elle emploiera près de 3.000 personnes, produira des centrales téléphoniques de 100.000 lignes et quelques 140.000 appareils téléphoniques par an.

INAUGURATION DE SIX NOUVEAUX VILLAGES SOCIALISTES

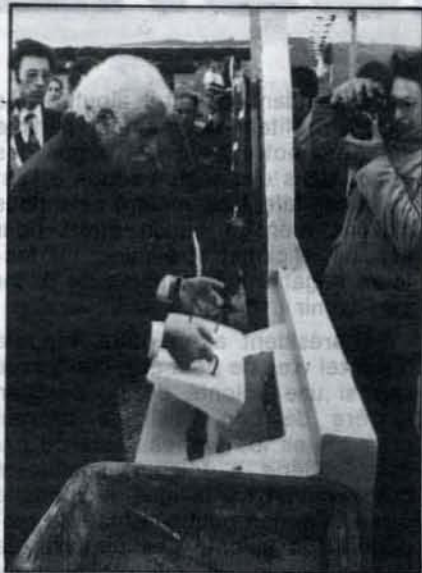
Durant la deuxième partie de sa visite, le Président de la République, Secrétaire général du Parti, a procédé à l'inauguration de six nouveaux villages agricoles dotés de tous les équipements et facilités modernes viennent renforcer l'important secteur de l'agriculture. Notamment au niveau de la wilaya de Tlemcen, où la majeure partie de la population est à vocation agricole. En effet, 59 % de la population de cette wilaya vit dans les campagnes. Aussi, l'agriculture emploie 35,6 % de la main-d'œuvre totale de la wilaya. Ce taux est nettement supérieur à celui de la main-d'œuvre employée dans le secteur industriel, et qui n'est que de 16,3 %.

Le premier village inauguré par le Président Chadli fut celui de « Dar Yaghmorassen » situé dans la région d'El-Bor, daïra de Ghazaouet. Ce village agricole comprend 120 logements dont le coût de réalisation s'est élevé à 40.000 dinars. Il est à noter par ailleurs que ce village socialiste, le pre-

mier dans la daïra de Ghazaouet, a été réalisé par la société des travaux de la baladia locale.

Le second village « Mezaourou-Sidi Brahim » situé dans la commune de Souahlia, daïra de Nedroma, est doté quant à lui de 150 logements et aura coûté 13.346.000 dinars.

Toujours dans la daïra de Nedroma



et plus précisément dans la baladia de Djallah, le Président et la délégation qui l'accompagnait ont inauguré le village de « Adjaïdja Ben Salah », doté de 120 logements.

Toujours dans la matinée de cette seconde journée, le Président Chadli Bendjedid, s'est rendu aux abords des frontières algéro-marocaines, où il a inauguré un quatrième village socialiste du nom de « Akid Lotfi » (colonel Lotfi).

A l'entrée du dit village, le chef de l'Etat et la délégation présidentielle ont été accueillis par M. El-Hadi Khediri, membre du Comité central, Directeur général de la sûreté nationale.

Après la cérémonie d'inauguration, M. Chadli Bendjedid, s'est rendu compte des travaux accomplis dans ce magnifique village de 220 logements construits entièrement par les éléments de la DGSN de la sûreté nationale.

Dans la cour de l'école du village, le Président s'est arrêté profondément ému, devant le drapeau national et a exprimé le souhait de voir toutes les écoles du pays suivre cet exemple. Il devait ensuite visiter la mosquée du village, au fronton de laquelle était érigée une banderole portant : « L'Islam,

religion de combat, de fermeté et d'équité ».

A Maghnia, où il reçut un vibrant accueil populaire, le Président a inauguré le village-cité de « Ras Asfour M'Samda » dont les 116 logements ont été réalisés par les Jeunes du Service national. Le dernier village « Boussedra Bekhata » que le Président Chadli Bendjedid inaugura comprend quant à lui 156 logements et a été achevé en trente mois par les jeunes appelés du Service national.

A l'issue de cette dernière inauguration, le Président de la République et la délégation qui l'accompagnait gagnèrent l'aéroport de Tlemcen Zerata d'où ils quittèrent la wilaya de Tlemcen en direction de la capitale.

QUELQUES CHIFFRES SUR LA WILAYA DE TLEMCCEN

- La wilaya de Tlemcen comprend 7 daïrates et 31 baladiates.
- Superficie : 9.415 km².
- Population : 620.000 habitants.
- Densité de la population : 64 habitants au km².
- Citadins : 37 %.
- Main-d'œuvre totale : 91.705.
- Forêts : 300.000 ha.
- Terres agricoles : 300.000 ha (40 % pour le secteur socialiste, 60 % pour le privé).
- Révolution agricole : 400 coopératives réparties sur 73.917 ha employant 4.105 fellahs.
- Industrie : la wilaya produit annuellement 500.000 tonnes de ciment, 1.000.000 de m³ de carrelage, 5.000 pièces de meubles modernes, 12 millions de mètres de tissu, 100.000 familles s'intéressent à la fabrication de tapis traditionnels.
- Education et enseignement : 102.000 élèves dans le cycle primaire, 25.500 élèves dans le moyen, 5.680 élèves dans le secondaire, 1.080 étudiants dans l'enseignement supérieur.

Le Président Chadli à la revue « El-Moustaqbal »

M. Chadli Bendjedid, Président de la République, Secrétaire général du Parti, a accordé une interview à M. Fouad Matar, rédacteur en chef de la revue « L'Economiste arabe » et envoyé spécial de la revue « El-Moustaqbal ».

Questionné longuement à propos des positions de l'Algérie tant sur le plan interne qu'externe, le Président de la République a apporté des réponses claires et précises qui viennent réaffirmer les options intangibles de notre pays.

Répondant à la question relative à l'exercice du pouvoir par le chef militaire, le Président devait préciser que le terme militaire a une signification propre à la Révolution algérienne.

L'ANP, est en effet, l'une des forces fondamentales de la Révolution car, parallèlement à son rôle de défense de la patrie, elle contribue aux côtés des autres forces sociales à l'édification du pays.

Concernant la responsabilité, le Président Chadli, a précisé que celle-ci est plus une charge qu'un honneur : « Le lourd héritage du colonialisme et les tâches que nous devons accomplir pour un développement rapide tout en évitant les dangers inhérents à un tel développement fut que l'exercice du pouvoir n'est nullement une partie de plaisir. La responsabilité est beaucoup plus une charge qu'un titre honorifique ».

En répondant à une question à propos de l'épreuve traversée par le peuple algérien lors de la maladie et de la mort du prestigieux militant Houari Boumediène, le frère Chadli Bendjedid, dira que : « L'attitude du peuple algérien a été conséquente en harmonie avec sa longue lutte et qu'il a toujours fait montre de maturité politique et de fermeté ».

Concernant les attitudes du régime marocain envers l'Algérie, le Président de la République a déclaré que la Direction politique croit à l'unité des peuples, à la coopération et au bon voisinage et qu'elle a toujours agi sur cette base.

« Cependant, devait-il ajouter, des frères, profitant du moment pénible vécu par notre pays, ont largué des armes dans une région située à l'Est de la capitale. Mais malgré cela, nous n'avons ménagé aucun effort pour assainir le climat et éliminer les facteurs négatifs susceptibles de peser sur l'avenir ».

Le président a en outre, rappelé qu'un tel vœu ne peut être concrétisé que si une volonté de coopération sincère de bon voisinage prévaut chez toutes les parties. Dans ce cadre, l'Algérie a toujours manifesté cette volonté, car la ligne de conduite de la Direction politique reste le respect de la volonté des peuples, de leur idéologie, de leur régime politique.

Dans ce sens, le Président a déclaré que « nous sommes partisans de l'unité qui soit essentiellement fondée sur la volonté des peuples », en rappelant les relations de l'Algérie avec ses voisins, notamment avec la Révolution libyenne dont les rapports avec celle de l'Algérie sont qualifiés de bons.

Les derniers événements survenus dans la région et, précisément en Tunisie, ont été abordés lors de l'entrevue du Président qui a estimé que ceux-ci relèvent d'une affaire intérieure et qui concerne en premier lieu le peuple tunisien. Le Président a rappelé néanmoins, que notre pays n'admet pas que de tels incidents servent de prétexte à une intervention étrangère, préjudiciable à la stabilité de la région.

Sur la probabilité d'une agression étrangère contre la Révolution iranienne, le chef de l'Etat a réitéré le soutien sans réserve de l'Algérie à cette Révolution dont nous nous enorgueillons de la confiance qu'elle a placée en nous.

Fidèle aux principes du non-alignement, de la coexistence pacifique et à la paix dans le monde, l'Algérie entretient des relations avec tous les Etats respectueux de sa souveraineté et de ses intérêts nationaux.

C'est sur ces bases fondamentales que l'Algérie a développé ses relations avec les superpuissances à propos desquelles le Président a dit

« Nous savons que l'Union Soviétique, comme les Etats-Unis sont des superpuissances, ayant chacune sa stratégie, ses intérêts. Sur ce, les relations entretenues avec l'URSS sont bonnes et ne souffrent d'aucun différent. Quant aux USA et bien que nos échanges ont été développés avec ce pays; le Président a indiqué « que notre position sur le plan politique est en contradiction avec celle des Etats-Unis, notamment en ce qui concerne le Moyen-Orient ».

Cette région a fait, elle aussi, l'objet d'un long entretien au cours duquel le Président a réaffirmé la position de l'Algérie à l'égard de la cause palestinienne, en déclarant : « J'ai rencontré plusieurs dirigeants de la Résistance palestinienne. Je leur ai tenu le langage de la franchise militante ».

« Ils sont certes, mieux à même d'apprécier les dimensions du problème. (...) Notre Révolution a refusé tutelle et paternalisme. Nous ne pouvons que souhaiter à nos frères ce que nous avons recherché pour nous-mêmes ».

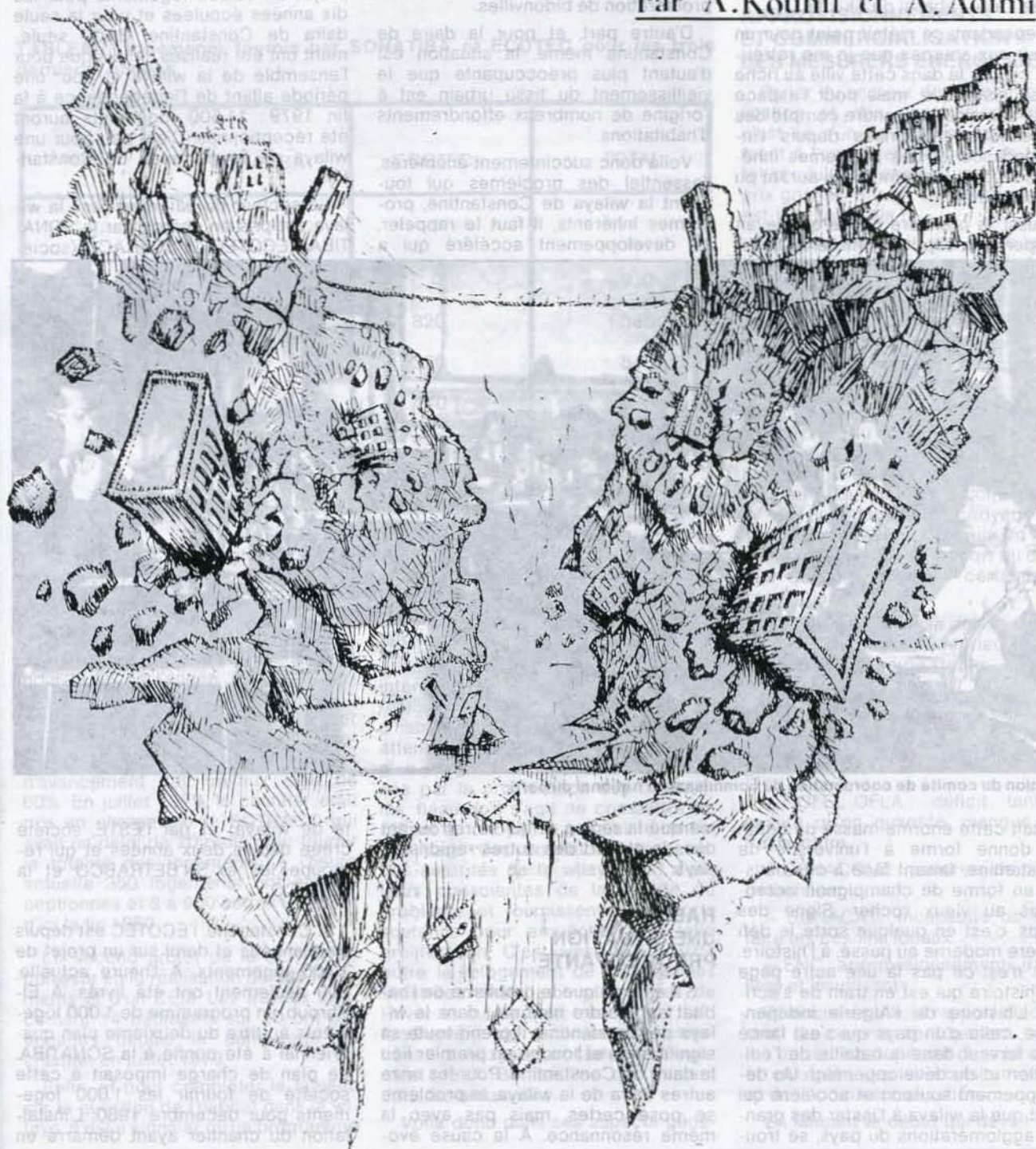
C'est ensuite autour d'une affirmation selon laquelle l'Algérie, préoccupée par les problèmes internes, semble délaisser les questions d'intérêt international, que le Président devait apporter les clarifications suivantes, en déclarant que ceci est évidemment un point de vue erroné car, « l'Algérie n'a jamais renoncé à ses obligations internationales malgré les préoccupations internes ». La preuve en est l'ensemble des propositions présentées par notre pays lors des sommets de l'OPEP à Caracas et des non-alignés à La Havane.

Le mouvement des non-alignés, le rôle du Président en exercice et les activités de la délégation algérienne à La Havane ont fait part d'une longue déclaration dans laquelle le chef de l'Etat a rappelé la conception positive du mouvement des non-alignés et son rôle dans la paix et la sécurité mondiales.

Quant aux activités de la délégation de notre pays au sommet de La Havane, le Président a confié qu'elles étaient surtout orientées vers la sauvegarde de l'unité du mouvement, de sa dynamique pour que ce dernier progresse dans une voie saine qui en fait un instrument pour la sauvegarde de nos pays contre les diverses pressions.

CONSTANTINE ENGORGÉE

Par A. Kouhil et A. Adimi



Constantine ! Lorsque je débarquais à l'aéroport de Ain-El-Bey en cette froide matinée de janvier avec Ahmed, un collègue de la revue et El-Hadj Lahlali notre photographe, c'est une partie de mon adolescence qui refaisait surface. Je me rappelais, en effet, ces joutes sportives qui réunissaient tous les potaches de l'est algérien dans le vieux stade Ben Abdelmalek ou à la piscine de Sidi-M'Oud pour des championnats régionaux de nation, de handball ou de cross-country, disciplines que je pratiquais alors et pour lesquelles je représentais le lycée Larbi Tebessi de Skikda.

Cependant, ce n'était point pour un retour aux sources que je me retrouvais ce jour là dans cette ville au riche passé historique, mais pour l'espace d'une semaine, me rendre compte des réalisations entreprises depuis l'indépendance et des problèmes inhérents au développement qui auront pu surgir ici et là.

Aussi, la première chose qui devait frapper mon esprit à l'entrée de la vil-

ve en face de nombreux problèmes. Problèmes de l'habitat, de l'approvisionnement et de la commercialisation, et des transports entre autres. Parallèlement à cela et malgré le nouveau découpage administratif intervenu en 1974, la wilaya de Constantine a vu sa population quadrupler depuis l'indépendance. Ceci est en partie dû au rôle régional que la wilaya continue de jouer ajoutant ainsi à l'acuité des problèmes, dans la mesure où le boom économique dans la région a engendré un fort taux d'immigration qui s'est caractérisé par une prolifération de bidonvilles.

D'autre part, et pour la daïra de Constantine même, la situation est d'autant plus préoccupante que le vieillissement du tissu urbain est à l'origine de nombreux effondrements d'habitations.

Voilà donc succinctement énumérés, l'essentiel des problèmes qui touchent la wilaya de Constantine, problèmes inhérents, il faut le rappeler, au développement accéléré qui a

qu Coast précédemment ayant trait à la vétusté du tissu urbain, source de la dégradation avancée d'une bonne partie du patrimoine immobilier, s'ajoutent deux facteurs : le retard accumulé dans le domaine de la construction (retard dû à la faible capacité en moyens de réalisation des différentes sociétés chargées de la réalisation des programmes de construction), et le choix de terrains difficiles dans le but de préserver les terres agricoles.

Ainsi, et à titre d'exemple, sur un projet de 15.000 logements pour les dix années écoulées et pour la seule daïra de Constantine, 3.500 seulement ont été réalisés, tandis que pour l'ensemble de la wilaya et pour une période allant de l'indépendance à la fin 1979, 11.500 logements auront été réceptionnés. C'est peu pour une wilaya de l'importance de Constantine.

Le secteur du bâtiment dans la wilaya est pris en charge par la SONATIBA, l'ECOTEC, la SOTRACO (société



Réunion du comité de coordination du commissariat national du parti.

le était cette énorme masse de béton qui donne forme à l'université de Constantine, faisant face à ces bâtisses en forme de champignon accrochées au vieux rocher. Signe des temps, c'est en quelque sorte le défi de l'ère moderne au passé, à l'histoire. Mais n'est-ce pas là une autre page de l'histoire qui est en train de s'écrire ? L'histoire de l'Algérie indépendante, celle d'un pays qui s'est lancé avec ferveur dans la bataille de l'édification et du développement. Un développement soutenu et accéléré qui a fait que la wilaya à l'instar des grandes agglomérations du pays, se trou-

marqué la région et qui se retrouvent dans la plupart des autres régions du pays.

HABITAT : UNE SITUATION PREOCCUPANTE

S'il est vrai que le problème de l'habitat est d'ordre national ; dans la wilaya de Constantine, il prend toute sa signification et touche en premier lieu la daïra de Constantine. Pour les onze autres daïra de la wilaya, le problème se pose certes, mais pas avec la même résonance. A la cause évo-

té de wilaya) et par l'ESTE, société créée depuis deux années et qui regroupe les ex-SN BETRABCO et la SORECO.

A Constantine, l'ECOTEC est depuis trois années et demi sur un projet de 1.400 logements. A l'heure actuelle, 800 seulement ont été livrés. A El-Khroub, un programme de 1.000 logements au titre du deuxième plan quadriennal a été confié à la SONATIBA. Le plan de charge imposait à cette société de fournir les 1.000 logements pour décembre 1980. L'installation du chantier ayant démarré en

mars 1977, le taux de réalisation actuel n'est que de 25% et les estimations de livraison pour la fin de 1980 sont de l'ordre de 500 à 600 logements (c'est dire que le plan de charge sera loin d'être respecté).

De plus, la SONATIBA est sur un autre projet de 2.600 logements au titre du programme national de 100.000 logements par an.

Ce qui au total nous donne une moyenne de 500 logements par an pour chaque société.

La SOTRACO pour sa part, est sur

de 3.500 logements entrant dans le cadre du deuxième plan quadriennal à Constantine est encore en attente. Un autre de 3.600 logements à El-Khrouf déjà entamé.

Devant un tel état de fait, la première question qui vient à l'esprit est d'essayer de comprendre la cause de ce déficit et le pourquoi de tant de retard dans la réalisation des projets. Bien sûr les déficiences au niveau de l'approvisionnement en matériaux de construction, le problème des monopoles (ex : la réalisation d'une salle de bain nécessite de faire appel à 6 ou 7

raux le problème de l'habitat dans la wilaya de Constantine. Ainsi, avec les dernières décisions du Comité central, la priorité donnée à ce secteur et les mesures prises dans la perspective de lever toutes les contraintes qui entravent le domaine de la construction, les conditions sont posées pour une dynamisation du secteur du bâtiment. Aux entreprises opérant dans la wilaya donc de se montrer à la hauteur de la tâche qui les attend, ceci d'autant que pour le prochain plan les besoins de la wilaya sont évalués à 15.000 logements.

APPROVISIONNEMENTS ET COMMERCIALISATION : DES MESURERS ENERGIQUES

Parler du secteur de la commercialisation et des approvisionnements c'est en s'en doute avoir immédiatement à l'esprit les pénuries de tel ou tel produit, les chaînes monstres, les prix gonflés, etc... A Constantine qu'en est-il de tout cela ?

Le hasard a voulu que notre séjour dans la wilaya coïncide avec la tenue d'une réunion du comité de coordination du commissariat national du Parti élargi aux responsables des offices et sociétés nationales chargés des approvisionnements et de la commercialisation.

A cet effet, le rapport présenté par le directeur du commerce sur la situation de ce secteur est révélateur à plus d'un titre de la dégradation du dit secteur et qui plus est, touche de près la vie quotidienne du citoyen. Pour avoir une idée de cela voilà en résumé ce qui ressort du rapport du directeur du commerce sur certaines de ces sociétés :

- ONACO : faiblesse des structures, approvisionnements inférieurs à la demande, rupture de stocks.

- ONALAIT : faiblesse des structures, 45.000 l/j pour des besoins évalués à 100.000 l/j; qualité laisse à désirer, limitation des points de vente, etc...

- COFEL-OFLA : déficit tant en qualité qu'en quantité, manque d'infrastructure.

- SONACOME : pénuries de pièces détachées.

- SONACAT : incapacité de satisfaire les besoins locaux.

- ENC : approvisionnements irréguliers et insuffisants.

Et ainsi de suite, le rapport du directeur du commerce touchera toutes les entreprises opérant dans la wilaya et chargées des approvisionnements et de la commercialisation.

En lançant le débat qui devait ame-

TABLEAU : logements fournis par SONATIBA et ECOTEC pour les trois dernières années.

Année	SONATIBA	ECOTEC	TOTAL
1977	910	0	910
1978	560	820	1 380
1979	520	320	840
1 990	1 140	3 130	

deux projets à Constantine. Le premier est un programme de 2.000 logements initialement confié à une société allemande qui avait entamé les travaux en juillet 1976. La livraison des 2.000 logements était prévue pour la fin de l'année 1979, mais la dite société était en état de faillite en avril 1979, et abandonnait le chantier en juin 1979. A cette date, 1.790 logements étaient entamés et le taux d'avancement des travaux était de 60%. En juillet 1979, le chantier était pris en charge par la SOTRACO qui avait un délai de 20 mois pour fournir la totalité des logements. A l'heure actuelle 350 logements ont été réceptionnés et 8 à 900 autres le seront d'ici la fin 1980.

Le second projet de la SOTRACO consiste en la réalisation de 500 logements et d'un CEM. Les travaux concernant 14 bâtiments sur 30 ont été engagés depuis le démarrage du chantier en juillet 1979.

Enfin, et pour compléter le tableau sur la question de l'habitat dans la wilaya, il est à signaler qu'un programme

monopoles), etc..., peuvent donner une explication à ces carences. Cependant, ces problèmes suffisent-ils à eux seuls pour justifier de tels retards ?

Il semble en effet, que l'organisation interne des sociétés chargées de la réalisation des projets en matière d'habitat est également à revoir. En attendant, la situation est de plus en plus préoccupante et s'est caractérisée par la prolifération des bidonvilles, fléau qu'il s'agit de combattre en offrant au citoyen la possibilité de loger dans des conditions décentes. Les autorités de la wilaya sont d'ailleurs conscientes de la gravité du problème et fournissent des efforts soutenus pour empêcher une telle prolifération. C'est ainsi qu'en 1979, outre le relogement de 750 familles sinistrées (suite aux intempéries de l'hiver et qui se sont traduits par l'effondrement de nombreuses habitations), la wilaya a procédé au relogement de 1.185 familles qui vivaient dans les bidonvilles.

Voilà donc dans ses aspects géné-

ner chaque responsable de société ou d'office à fournir des explications sur ces différentes carences. M. Djelloul Khatib, membre du Comité central et wali de Constantine devait exhorter les responsables à « aller au fond des problèmes et dire pourquoi ces produits n'existent sur le marché ni en quantité, ni en qualité. Prenant à son tour la parole, M. Abdelkrim Abada, commissaire national du Parti de Constantine insistait sur l'impérieuse nécessité de satisfaire les besoins des citoyens et de préciser que « chaque organisme doit résoudre ses problèmes et en finir avec ces situations où tout le monde est responsable et personne ne l'est ».

A l'issue d'un long débat des mesures énergiques immédiatement applicables ont été prises par le wali et le CNP dans la perspective de mettre fin à cette situation anarchique. Ce qu'il y a lieu de souligner en premier, est le caractère de rigueur et de franchise qui a caractérisé cette séance. Une séance assurément marquée par un discours nouveau, un discours réaliste et ferme qui tranche nettement sur les traditionnelles réunions où il s'agissait simplement d'énumérer, de recenser les problèmes et de s'arrêter à la formulation de quelques recommandations. Ici, le propos a été tout autre dans la mesure où les décisions ont été prises avec délais d'application et à la clé une détermination à combattre désormais toute forme de laisser aller. Car, comme devait le déclarer M. Abada, en introduisant le débat sur la question des approvisionnements et de la commercialisation dans la wilaya de Constantine : « Il convient d'éliminer sans tarder les insuffisan-

ces, de préciser les responsabilités de chacun et de prendre les décisions qui s'imposent pour répondre de façon adéquate aux besoins des citoyens ».

M. Djelloul Khatib, devait quant à lui mettre l'accent sur la nécessité de « revenir à des pratiques commerciales saines et de rompre l'immobilisme et les pratiques routinières qui caractérisent le secteur ».

L'AGRICULTURE : UN SECTEUR A REDYNAMISER

L'agriculture dans la wilaya de Constantine couvre une superficie de 375.000 hectares dont 255.000 de surface agricole utile. Le secteur socialiste avec 128.000 hectares occupe 51% des terres agricoles, les 127.000 ha restant sont occupés par le secteur privé. Partant de là, le secteur de l'agriculture dans la wilaya se compose de 58 domaines autogérés, 32 coopératives d'anciens moudjahidine, 216 CAPRA et 9.000 exploitations privées dont 3.500 dépassant 5 ha de superficie. A cela viennent se greffer les structures agraires que sont les CAPCS, au nombre de 12 (une par commune), 3 SAP, 5 coopératives spécialisées (coopératives de service, coopératives d'approvisionnement et de commercialisation), les coopératives des céréales et les COFEL.

Pour ce qui est de l'emploi dans l'agriculture et en vertu des difficultés de recensement de la main-d'œuvre agricole dans le secteur privé, il est impossible d'avancer des chiffres ri-

goureux quant au nombre de personnes versées dans l'agriculture. Les seules statistiques fiables sont celles concernant le secteur socialiste qui emploie près de 5.000 ouvriers agricoles dont 2.676 sont des attributaires de la Révolution agraire. Le reste, est réparti ainsi : 1.550 pour le secteur autogéré et 580 pour les coopératives d'anciens moudjahidine. Ceci pour la main-d'œuvre permanente à laquelle il faudrait ajouter les ouvriers saisonniers dont 2.085, sont utilisés par le secteur autogéré et 986 par les CAPAM.

Le panorama de la situation agricole présenté, il nous reste à parler maintenant de la production et des problèmes qui l'entourent. Ainsi, et pour une superficie de 125.000 ha la production céréalière atteint les 900.000 quintaux par an, la production fourragère avoisine les 200.000 quintaux/an (pour une superficie de 17.000 ha), l'arboriculture occupant 3.900 ha est quant à elle constituée en majorité de jeunes plantations, et les cultures maraîchères enfin occupent 2.000 ha.

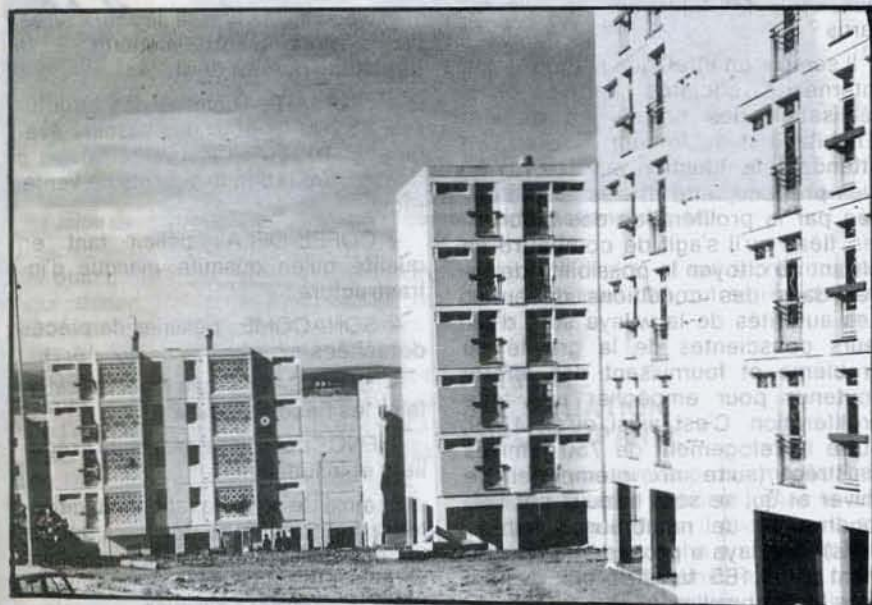
Ceci pour une wilaya de la taille de Constantine est très insuffisant dans la mesure où une telle production ne couvre en moyenne que 12 à 17% des besoins propres de la wilaya, qui se trouve pour la circonstance tributaire d'autres wilayate pour couvrir les 80 à 85% de son déficit.

Pourquoi un tel déficit? Les facteurs expliquant une telle faiblesse de la production sont complexes et d'ordres divers. En premier lieu, il y a le nouveau découpage administratif qui a amputé la wilaya d'une partie de ses terres et non des moindres puisqu'il concerne des surfaces de grande production. D'autre part, le secteur de la Révolution agraire le plus important, est implanté sur des terres marginales et à faible rendement. Troisième point : la wilaya souffre de l'absence d'œuvres d'irrigation dans la mesure où 2,5% seulement des terres cultivables sont irriguées.

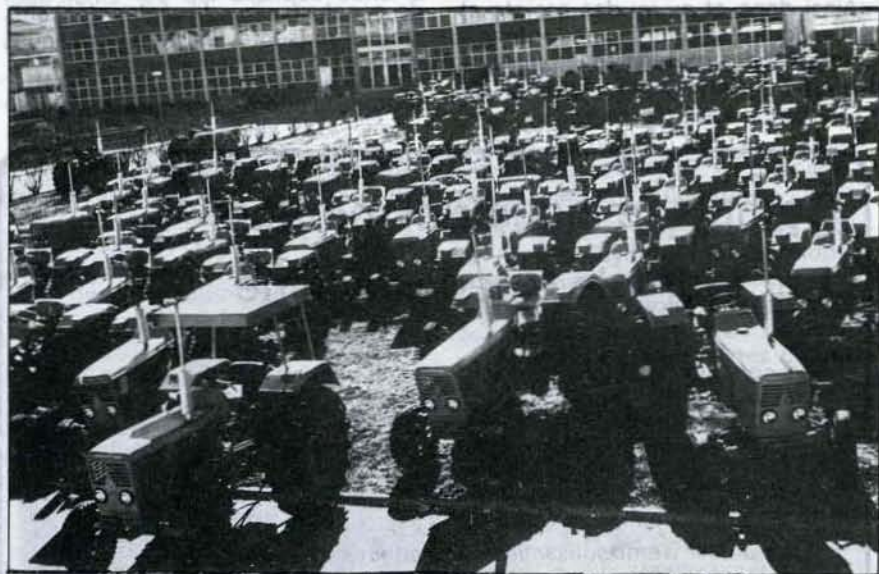
A cela viennent s'ajouter les problèmes dus aux effets de l'industrialisation (dépeuplement des campagnes) et certaines carences au niveau même des structures de production du secteur agricole.

Devant cet état de fait nombre de mesures ont été prises pour redynamiser la production agricole et qui consistent entre autres un effort d'intégration des structures de la wilaya et des communes afin de lever certaines contraintes auxquelles est en bute l'agriculture.

La situation de la production anima-



Habitat : une situation préoccupante.



Après les grandes unités industrielles, s'orienter vers la promotion de la moyenne et petite industrie.

le est moins préoccupante en ce sens, que si au début du deuxième plan quadriennal le secteur privé dominait le secteur de l'élevage en détenant 90% du cheptel bovin et 80% du cheptel ovin, l'application de la Révolution agraire allait renverser le déséquilibre au profit du secteur socialiste qui avec près de 5.000 têtes bovines domine désormais le secteur privé (4.500 têtes). De plus, l'action de renforcement de l'élevage ovin entreprise dans la wilaya a fait que le secteur socialiste qui en 1974, comptait 16.000 têtes en compte aujourd'hui 38.000.

L'accomplissement de ce programme a entraîné un effort soutenu dans la réalisation de bergeries, étables, hangars, etc...

Cependant et si l'accent a été mis sur l'élevage ovin et bovin, l'aviculture et l'appiculture ne sont pas demeurées en reste. Ainsi, et pour ce qui est de la production avicole, une unité a démarré dans le courant du mois de janvier avec 10.000 pondeuses dans la commune de Tadjenet. Les prévisions de production pour la wilaya de Constantine en 1980 sont estimées à un million de poulets de chair et 10 à 12 millions d'œufs.

PROMOUVOIR LA PETITE ET MOYENNE INDUSTRIE

Lorsque l'on évoque la question de l'industrie dans la wilaya de Constantine, la première chose qui nous vient à l'esprit est le complexe moteurs-tracteurs de la SONACOME. Comme El-Hadjar pour ANNABA, ARZEW pour la région Oranaise, Rouiba pour Alger, le complexe de Constantine est un des fleurons de l'industrie algérienne.

Il est en tout cas l'expression de cette politique d'industrialisation à la mesure des ambitions de notre pays qui a engagé le combat du développement. Un combat dont l'idée maîtresse s'inspire de la volonté de mettre fin aux disparités régionales et de mettre en place les fondements d'un développement harmonieux. Mais l'industrie dans la wilaya de Constantine ne s'arrête pas seulement au complexe SONACOME de Oued Hmimine.

C'est également tout un programme de promotion de la petite et moyenne industrie entrant dans le cadre du deuxième plan quadriennal qui devait être réalisé par deux sociétés placées sous l'égide de la wilaya : la société des matériaux de construction (SOMACO) et la société des industries mécaniques (SIMCO).

Créée en janvier 1977, la SOMACO avait pour mission l'étude, la réalisation et la gestion de 11 projets. De ces projets sont nées les zones industrielles de Mila, de Chelghoum-Laid et de Grarem.

Pour la zone de Mila quatre unités ont été créées :

- L'unité de menuiserie générale : 22.000 m²/an.
- L'unité de carreaux granitos : 10.000 m²/an.
- L'unité de carreaux de terre cuite : 100.000 m²/an.
- L'unité d'agglomérés et béton : 30.000 t/an.

La zone de Chelghoum-Laid se compose des mêmes unités à l'exception cependant de l'unité de carreaux de terre cuite qui est remplacée par une unité de briquetterie-

tuilerie d'une capacité de production de 30.000 tonnes/an.

La zone de Grarem comprend entre autres une unité de plâtre d'une capacité de production de 200 t/j et une unité de carreaux de plâtre dont la production est estimée à 800 m²/jour.

L'ensemble de ces projets confiés à la SOMACO ont été réalisés en un an et dès le mois d'août 78, ces unités tournaient. Pour la daïra de Constantine, la SIMCO a été chargée de réaliser dans la zone de Chaâbet-er-Rasas :

- Une unité de charpentes métalliques, qui est appelée à produire 2.000 t/an de charpentes métalliques en profilés rivés ou soudés de portées maximales de 25 mètres.

- Une unité de quincaillerie-serurerie pour l'équipement de 18.000 logements/an.

- Une unité de fonderie générale pour la production d'articles de fonte grise, de fonte graphite sphéridale, l'alliage cuivreux et l'aluminium. Capacités de production : 2.000 t/an de fonte et 500 tonnes d'alliage cuivreux léger.

A cela s'ajoutent les nombreux projets à courts et longs termes de multiplication de ce type d'industrie. Ainsi, et à court terme un projet d'unité de produits d'étanchéité d'une capacité de 2 millions de m²/j est élaboré, tandis qu'à plus longue échéance (dans le cadre du plan quinquennal) une unité de tuilerie qui produirait 2.000 t/an est envisagée à Didouche-Mourad, une unité de papier peint, une unité d'outillage pour peintres, ainsi qu'une unité d'ustensiles de cuisine, une unité de cuisines collectives et une unité de matériel électrique.

Génératrice d'emplois, important facteur de développement, secteur névralgique dans la mesure où sa production intervient dans nombre de secteurs tels l'agriculture, le bâtiment, la PMI est d'un support conséquent aux grandes unités industrielles.

C'est là un rapide survol des activités et problèmes qui se posent à l'ensemble de la wilaya. Il y a également d'autres problèmes tels ceux de la santé, des transports urbains, de la culture et loisirs, etc... qui ont leur propre spécificité. Mais là également les mesures prises en vue d'y apporter une solution rapide laisse croire à une amélioration de la situation de ces secteurs. Il en est ainsi de la restructuration depuis le 1er janvier dernier des transports urbains où la RMTA a cédé la place à la RCTC avec comme objectif immédiat pour cette dernière de doubler le parc roulant

actuel afin de satisfaire les besoins locaux où pour une population de 500.000 habitants l'ancienne région assurait le service avec seulement 28 véhicules sur un parc estimé à 148 véhicules.

Pour ce qui est de la santé, la récente visite de M. Abderrezak Bouhara, membre du Comité central et ministre de la Santé, a débouché sur une série de mesures ayant trait au renforcement de l'infrastructure sanitaire avec la construction de quatre nouveaux hôpitaux à Oued Athmenia, Mila, Didouche-Mourad et El-Khroub. Ces dispositions viendront alléger la pression qui s'exerce sur le chef-lieu de la wilaya et qui se traduit ainsi par un déficit en lits d'hospitalisation (une moyenne de 3,2 lits pour mille habitants). Avec une capacité d'accueil de 1.200 lits, le CHU de Constantine est totalement saturé. Ceci, outre le fait que ce centre ne dispose toujours pas de certains services tels la chirurgie infantile, la neuro-chirurgie et l'urologie.

A Oued Athmenia et Mila donc les futurs hôpitaux auront une capacité d'accueil de 120 lits chacun alors que ceux d'El-Khroub et de Didouche-Mourad disposeront de 240 lits chacun. A ces hôpitaux s'ajoutent des structures d'appoint dont deux polycliniques urbaines à Ain-Smara et Didouche-Mourad. Une polyclinique rurale à Grarem, deux centres de santé à Chelghoum-Laird et Ibn-Ziad et un centre de contrôle sanitaire à l'aéroport de Constantine.

Ainsi donc et au vu des projets et réalisations, des priorités accordées à la solution des problèmes les plus urgents, il convient de préciser en guise

de conclusion que la région de Constantine présente les caractéristiques d'une wilaya en pleine mutation.

A. K.

Complexe industriel moteurs-tracteurs de Oued Hmimine

Le complexe dont les travaux de construction ont débuté en juillet 1969, marque la naissance de l'industrie mécanique en Algérie. S'étendant sur une superficie de 66 ha et employant 3.500 personnes environ le complexe moteurs-tracteurs se compose de :

- Une fonderie de fonte et d'aluminium.
- Une forge.
- Un atelier d'emboutissage et de soudure.
- Un atelier de traitement thermique et du traitement de surface.
- Un atelier d'usinage.
- Un atelier de montage.
- Un atelier école.

Coût de réalisation 535 millions de dinars. Réalisé avec la collaboration des firmes allemandes DIAG et KHD.

Objectifs : à long terme : production de 30.000 moteurs et de 10.000 tracteurs.

Production 1979 : 4.886 tracteurs pour une prévision de 5.000 et 6.235 moteurs (prévision 6.000).

Prévisions de production pour 1980 : 6.000 tracteurs et 10.500 moteurs. Taux d'intégration : 62% pour les tracteurs à roue, 76% pour les tracteurs à chenille, 62% pour les moteurs.

La production du tracteur à chenille a été abandonnée à la fin 1978. Cet engin initialement conçu pour les travaux publics a été adapté pour les besoins de l'agriculture. La modification de sa conception a relevé que certains problèmes techniques ont été insuffisamment étudiés rendant ainsi inadéquates son utilisation dans l'agriculture.

Le wali de Constantine à « El-Djeich »

EL-DJEICH : Les problèmes du citoyen et les moyens de les résoudre sont au centre de l'actualité. De ce fait, M. le Wali, voudriez-vous présenter aux lecteurs d'« El-Djeich », une image de la réalité de la wilaya de Constantine ?

M. Djelloul Khatib : « Tout d'abord, la wilaya de Constantine a, depuis l'indépendance, connu un grand développement d'autant plus qu'avec l'université, l'aéroport, etc..., elle joue un rôle beaucoup plus régional que wilayal. De plus, si le développement économique et social a eu bien des aspects positifs, il a eu également certaines incidences négatives tels que l'exode. Ainsi, depuis l'indépendance, la population de la wilaya s'est multipliée par quatre ce qui a entraîné

une nouvelle répartition de l'emploi où 25% de la population active seulement est versée dans l'agriculture ».

EL-DJEICH : Si vous le permettez les efforts en matière de construction sont-ils en rapport avec cet accroissement de la population ?

M. Djelloul Khatib : « Le problème de l'habitat peut être perçu sous différents aspects. Il y a d'abord un problème propre à Constantine qui connaît un vieillissement de son tissu urbain entraînant ainsi de très nombreuses destructions. Il y a également, le manque de stabilité de la population autour de la ville de Constantine. Si nous prenons par exemple le deuxième recensement, les statistiques montrent que pour 300.000 familles nouvelles il n'a été construit que 3.000

logements. Ce qui explique donc la prolifération des bidonvilles autour de Constantine ».

EL-DJEICH : A propos de bidonvilles, a-t-on pris des mesures pour éliminer ce phénomène ?

M. Djelloul Khatib : « Avant de parler de mesures, je voudrais d'abord rappeler que le patrimoine immobilier de la ville de Constantine, est de 19.000 logements alors que 40.000 sont des habitations privées. En un



M. Djelloul Khatib, wali de Constantine.

mot 75% du patrimoine est privé. Ce sont pour la plupart des logements très vétustes et une famille sur deux vit dans de mauvaises conditions. Ce qui est à l'origine de nombreux problèmes sociaux tels le divorce. Ainsi, et à titre d'exemple, il y a à Constantine une moyenne de un divorce sur huit mariages alors que dans d'autres wilaya cette moyenne est de un pour 24.

« Pour ce qui est des bidonvilles nous menons une politique tendant à la résorption de ce phénomène. Ainsi, sur un total de 4.000 logements réalisés, 2.081 ont été attribués à des familles sinistrées et à celles vivant dans ces bidonvilles. Cette politique a consisté en la création de cités entières et en la destruction massive des bidonvilles (17 d'entre eux ont été détruits pour la seule année 1979) ».

EL-DJEICH : « La vente des habitations bien de l'Etat », c'est là une décision de la deuxième session du Comité central. Quelle est la situation de ces biens dans la wilaya et où en est l'opération de vente des terrains à construire ?

M. Djelloul Khatib : « En réalité le problème des biens de l'Etat pour Constantine n'est pas important puisqu'il ne concerne que 3.812 logements seulement. Ceci dit, nous sommes dans l'attente d'une réglementation, précisant les modalités de vente, qui doit être prise par l'ANP pour procéder à cette vente. Pour ce qui est des opérations de construction, 6.000

lots à construire ont été délimités pour les 11 daïrâte de la wilaya. Pour la ville de Constantine nous sommes confrontés à un problème de relief ce qui ne nous a pas empêché d'étudier un plan comprenant 2.200 lots dans la localité du djebel Ouâhch. A l'occasion, votre revue est la première à être au courant de ce projet ».

EL-DJEICH : Les tracteurs « Cirta » sont le symbole du développement industriel qui a caractérisé la wilaya. Quelles sont les réalisations accomplies au titre des différents plans et les problèmes nés de cette industrialisation ?

M. Djelloul Khatib : « Grâce aux différents plans, la wilaya est devenue une zone fortement industrialisée, particulièrement dans l'industrie mécanique. Avec les complexes SONACOME de Oued-Hmimine et de Aïn-Smara, la plus grande source de production SONACOME se trouvera dans la wilaya de Constantine. Quant aux problèmes que pose l'industrie le plus important est leur incidence sur l'environnement. Ainsi, durant le plan quadriennal écoulé, notre souci a été d'empêcher l'implantation anarchique des unités industrielles afin d'éviter de porter préjudice à l'environnement et aux terres agricoles ».

EL-DJEICH : Pourtant, on parle du complexe de ciment de Hamma-Bouziane, implanté dans une zone agricole ?

M. Djelloul Khatib : « Pour la cimenterie du Hamma, les autorités locales n'ont pas manqué de mettre en garde la société chargée de l'étude et de la réalisation du projet contre une éventuelle dégradation de ces terres. Cependant, la société en question nous a donné les garanties quant à la prise de toutes les dispositions nécessaires à la préservation des terres agricoles ».

EL-DJEICH : Le succès de l'industrialisation est lié au degré de la maîtrise technique. Celle-ci nécessite la création de centres de formation et l'élévation du niveau de l'enseignement. Où en est la formation professionnelle dans la wilaya ?

M. Djelloul Khatib : « Il existe deux centres de formation professionnelle, formant annuellement 700 techniciens, ce qui, comparé au développement économique de la wilaya, est très insuffisant. Dans le cadre du deuxième plan quadriennal, il a été prévu la construction de 14 centres de ce type mais aucun n'a été réalisé. Ceci est la conséquence du manque en moyens de réalisation des sociétés chargées de ce programme. Cepen-

dant, le ministère de la Formation professionnelle a conclu un accord avec la Direction nationale de la construction pour la réalisation de deux nouveaux centres ».

EL-DJEICH : Si le développement des forces humaines est la base de tout développement, le côté culture et loisirs a également une grande importance. Partant de là, notre ultime question, Monsieur le Wali, est la suivante : qu'est-il advenu de la maison de la culture dont le projet de réalisation dure depuis plusieurs années ?

M. Djelloul Khatib : « Tout d'abord, je voudrais préciser que le budget réservé à la culture par le dernier plan était insuffisant. Malgré cela, la wilaya a alloué aux communes des subventions pour la création de bibliothèques, de cercles culturels, etc...

« Pour ce qui est de la maison de la culture de Constantine, c'est là un projet qui date du premier quadriennal et dont la réalisation a été sujette à de nombreuses difficultés. Parmi ces difficultés, il y a lieu de relever l'état de vieillissement de l'immeuble choisi pour être transformé en maison de la culture et l'absence d'un programme défini pour le fonctionnement de



cette structure. En 1977, et en collaboration avec le ministère de l'Information et de la culture, nous avons procédé à une étude complète à l'issue de laquelle un programme a été tracé. A cet effet, et avec l'agrément du même ministère, un budget spécial a été arrêté. Cependant, la société chargée de mener à terme les travaux s'est à son tour, trouvée confrontée au problème du manque des dossiers techniques concernant le lieu à aménager en maison de la culture.

« Actuellement, nous sommes en relation avec les membres du contrôle technique pour la reprise des travaux ».

Propos recueillis par :
A. K.

RÉUNION DU BUREAU POLITIQUE

Le Bureau politique s'est réuni le 20 février 1980, au siège de la Présidence de la République, sous la présidence du Président de la République Chadli Bendjedid, Secrétaire général du Parti. Il a examiné le dossier relatif à l'exercice du monopole de l'Etat en matière de commerce extérieur sur la base des travaux de la commission ad hoc qui avait été désignée à cet effet par le Bureau politique.

En outre, le Bureau politique a étudié l'évolution de la situation dans la région à la lumière des derniers événements.

Le Bureau politique a réaffirmé l'attachement de l'Algérie à la politique de fraternité, de coopération et de bon voisinage.

Vivement préoccupé par les conséquences de ces événements il condamne les interventions militaires de puissances étrangères qui constituent un danger pour l'indépendance et la sécurité de tous les Etats de la région.

Le Bureau politique réaffirme l'attachement de l'Algérie à la déclaration de Hassi-Messaoud qui constitue la base de ses relations avec la Djamaïrya arabe lybienne socialiste et populaire.

LE PROGRAMME DU GOUVERNEMENT POUR L'ANNÉE 1980

L'ensemble des programmes élaborés par les différents ministères, au titre de l'exercice 1980, constituera le programme de travail du gouvernement pour cette même année. Ces programmes ont été élaborés à partir des plans d'investissements du programme général d'importation et du budget de fonctionnement 1980. A ce titre, s'ajouteront également les activités et les tâches qui précèdent l'exécution de ces plans y découlant.

Ce programme de travail a été élaboré à la demande du Président de la République, Secrétaire général du Parti. Il constitue une nouvelle formule destinée à organiser les activités du gouvernement, à en accroître l'efficacité par une meilleure coordination entre les différents secteurs, et à faciliter le suivi et l'évaluation des efforts déployés.

Les programmes d'action présentés par les différents ministères sont axés sur :

- La réalisation des programmes planifiés.
- L'amélioration de la gestion.
- La reorganisation des entrepri-

RÉUNION DU CONSEIL DES MINISTRES

Le Conseil des ministres s'est réuni le 24 février 1980, sous la présidence du Président Chadli Bendjedid, Président de la République, Secrétaire général du Parti.

Le Conseil des ministres a entendu, en début de séance, un exposé du premier ministre sur l'activité du gouvernement au cours de la semaine écoulée et durant laquelle cinq réunions ont été consacrées au suivi de l'exécution des dernières décisions



prises dans le domaine de l'habitat et de l'amélioration de la distribution des produits de base, tandis que les autres ont porté sur la préparation des dossiers à soumettre prochainement au Conseil des ministres.

Ensuite, le ministre des Industries légères a présenté une communication sur la conférence des Nations-Unies pour le développement industriel (ONUDI), tenue à New-Delhi et sur les relations bilatérales avec l'Inde et le Pakistan.

ses :

- La poursuite de la décentralisation.
- Le parachèvement des textes de réglementation.
- L'exercice du contrôle et de l'entretien.
- L'amélioration de la distribution.
- La satisfaction des besoins essentiels des citoyens.
- Une utilisation rationnelle des cadres et de la formation.

Le Premier ministre assurera la coordination entre les différents programmes ministériels et veillera à leur exécution.

Enfin, le Conseil des ministres examinera deux fois par an les réalisations mises à jour et procédera à l'évaluation des efforts déployés et à la modification éventuelle des programmes ou à leur enrichissement en cas de nécessité.

LE COORDINATEUR DU PARTI S'EST RÉUNI

Le ministre des Finances, de son côté, a présenté deux projets de loi, l'un relatif aux assurances, l'autre, à la propriété d'Etat, qui ont été adoptés par le Conseil des ministres au terme des débats. Ces deux projets seront présentés à l'Assemblée Populaire Nationale, lors de sa prochaine session.

Ces deux projets visent à adapter l'ancienne législation en matière d'assurances et des domaines aux options du pays telles que définies par la

Charte nationale

Le ministre de la Planification et de l'Aménagement du territoire et le ministre du Commerce ont fait deux exposés sur les mesures proposées en vue de faire face à la rareté de certains produits, constatée de temps à autre. Après débat, le Conseil des ministres a à ce propos adopté les mesures nécessaires. Une commission permanente, sous l'égide du ministère du Commerce a été constituée à cet effet.

AVEC LES PRÉSIDENTS DE COMMISSION ET DES CHEFS DE DÉPARTEMENT

M. Mohamed Salah Yahiaoui, membre du Bureau politique et coordinateur du Parti, a présidé le 17 février dernier, au Palais Zirout Youcef, une réunion qui a groupé les présidents de commissions et des chefs de départements.

L'information au sein du Parti et des organisations de masse a constitué l'ordre du jour de cette réunion. Cet examen se situe dans le cadre de la décision prise lors de la réunion de coordination tenue le 20 janvier dernier en vue de rassembler toutes les données concernant l'information au sein du Parti et des organisations de masse.

Les débats ont été marqués par le souci de trouver les méthodes efficaces afin de concrétiser les décisions du 4ème Congrès du Parti destinées à garantir l'efficacité et l'unité d'orientation pour la mobilisation des militants autour des objectifs de la Révolution.

QU'EMPLOYER CONTRE LES HELICOPTERES ?

Le problème de la lutte contre les hélicoptères s'est manifesté avec une netteté particulière dans les guerres locales des années 70. Les premiers pas ont alors été entrepris en vue de le régler. Comme l'a révélé la presse étrangère, pour anéantir les hélicoptères américains au Sud-Vietnam, les combattants du Front de libération nationale tendaient du fil de fer entre les arbres, plaçaient des obstacles peu visibles sur les aires d'atterrissage probables, posaient des mines à explosion orientée. Ces mesures « passives » et procédés tactiques n'étaient efficaces que lorsque les hélicoptères agissaient à basse altitude ou manœuvraient pour l'atterrissage.

Les opérations militaires au Proche-Orient (1973) ont montré, cependant, que l'arsenal des procédés tactiques d'action des hélicoptères s'était notablement enrichi. Particulièrement efficaces ont été les attaques contre les blindés et d'autres objectifs sans entrer dans le domaine du tir de la D.C.A. ennemie, ainsi que les raids inopinés avec approche de l'objectif terrestre à l'altitude minimale.

Il s'est avéré qu'au cours des duels char-hélicoptère d'exercice les pertes en hélicoptères sont plusieurs fois moins importantes que les pertes en chars. D'après les évaluations d'arbitres, au cours d'un exercice de quatre jours et demi, les hélicoptères des « oranges » ont « détruit » 200 tanks, six hélicoptères d'appui feu, deux chasseurs de l'aviation tactique, plusieurs hélicoptères polyvalents et de reconnaissance ainsi qu'une grande quantité de véhicules des « bleus ». Dans le même temps les « pertes » des « oranges » se sont élevées à seulement quatre hélicoptères.

On voit donc se révéler la très grande efficacité de l'hélicoptère en qualité de système de feu universel possédant des performances bien supérieures à celle des autres engins de combat en ce qui concerne le champ de vision, la manœuvrabilité, le choix du moment et de l'endroit des attaques. Les programmes de création d'hélicoptères de combat promet-

teurs prévoient l'accroissement de leur puissance de feu, de leur viabilité et de leur aptitude à agir par n'importe quel temps.

Tout cela aggrave le problème de la lutte contre les hélicoptères, oblige à utiliser pour leur destruction pratiquement tous les moyens de feu dont sont dotées les troupes.

Au plan organisationnel et tactique, les spécialistes étrangers proposent de perfectionner le système de détection des hélicoptères de l'ennemi et de mise en alerte des troupes. Sur ce plan on apprécie positivement l'utilisation de radars mobiles avec possibilités accrues de repérage et de poursuite des cibles volant à basse altitude. On juge important de définir le plus tôt possible les axes accessibles aux hélicoptères, d'assurer une portée maximum au balayage radar, de disposer les moyens de D.C.A. avec un faible angle mort de vision le plus près possible des fractions à protéger.

Etant donné que les moyens de destruction des cibles volant à faible altitude sont concentrés à l'échelle tactique, on considère que c'est dans celle-ci que doit être organisé dans une pleine mesure le système de lutte contre les hélicoptères. Il est recommandé de disposer les systèmes d'armes antiaériens directement dans les dispositifs de combat des fractions des troupes terrestres et de les déplacer simultanément avec celles-ci. Il est recommandé aussi d'avoir des moyens de D.C.A. détachés en permanence pour la lutte contre les hélicoptères surgissant à l'improviste. D'où l'importance particulière que l'on confère au développement des systèmes d'armes missile A.A. disposés sur chars, véhicules de combat d'infanterie et transports blindés, possédant la viabilité et la mobilité indispensables, capables d'effectuer une couverture A.A. permanente des troupes dans le combat mobile.

Dans certaines armées on procède à des expériences d'utilisation de projectiles antichars contre les hélicoptères, on tente de créer un système de fusées à faible portée pouvant être

utilisé indifféremment contre les blindés et contre les avions et les hélicoptères volant à basse altitude.

Pour détruire les hélicoptères sur leurs aires disposées à proximité de la ligne avant de la défense de l'ennemi, on prévoit l'utilisation de l'artillerie. Il est aussi conseillé de créer un barrage de feu antihélicoptère au moyen d'obus à charge Brisante et à balles. Lors de l'approche à l'atterrissage et après celui-ci les hélicoptères peuvent être détruits par le feu à pointage direct de tous les moyens, des lance-flammes, des obstacles actifs, surtout à explosion orientée.

Pour lutter contre les hélicoptères on peut donc utiliser tous les types d'armement des troupes terrestres, ainsi que l'aviation de chasse. Néanmoins, la solution du problème ne se rapproche pas, au contraire elle s'éloigne au fur et à mesure du perfectionnement des hélicoptères et des procédés de leur emploi. En effet, en attaquant à faible altitude et à 3 à 5 kilomètres et plus de distance, les hélicoptères sont pratiquement en dehors du domaine du tir des moyens A.A. terrestres. On observe la même chose lorsque les hélicoptères agissent dispersés, par petits groupes.

D'où la nécessité de trouver un moyen qui, par sa puissance de feu, sa tactique d'actions, etc. pourrait être comparé à l'hélicoptère. La logique et l'expérience historique conduisent à la conclusion que ce moyen est aussi l'hélicoptère. Tout comme le tank reste un des moyens antichars les plus efficaces, l'hélicoptère est un des moyens les plus efficaces dans la lutte contre les hélicoptères. En cas d'utilisation massive réciproque des hélicoptères, leur affrontement est inévitable. Par conséquent, comme les combats de chars des dernières guerres, le combat d'hélicoptères est inévitable lors d'un heurt d'armées bien équipées.

En examinant le problème de l'utilisation des hélicoptères contre les hélicoptères, les spécialistes militaires étrangers partent du fait que les hélicoptères de toutes les destinations et constructions doivent avoir

l'armement défensif approprié, être adaptés au combat aérien. Pour attaquer les hélicoptères de combat et repousser les attaques des chasseurs ennemis, les hélicoptères doivent être dotés d'un armement plus puissant destiné à détruire les cibles aériennes.

Présentement on observe deux points de vue essentiels au sujet du développement des hélicoptères de combat. L'un penche pour la création d'un appareil polyvalent, d'un hélicoptère d'assaut capable d'appuyer par le feu les unités et fractions dans le

d'un grand besoin en hélicoptères monoplaces adaptés pour le combat aérien. On considère que cet appareil devrait être léger, rapide et manœuvrable, armé de canons et de roquettes guidées « air-air ».

Les impératifs à l'égard des hélicoptères de combat sont de plus en plus rigoureux. Parmi les plus importants, la possibilité de réaliser des missions sur terrain vallonné à altitude minimale dans des conditions météorologiques difficiles de jour et de nuit, l'aptitude à bien manœuvrer et à

non à bord de l'hélicoptère est considéré comme un moyen insuffisant pour lutter en combat aérien contre les avions de chasse. C'est la raison pour laquelle dans certaines armées étrangères on travaille sur l'équipement des hélicoptères en roquettes de la classe « air-air ».

On élabore différentes variantes d'action des hélicoptères dotés de ces roquettes. Par exemple, pour éviter d'être détruit par le feu de l'avion attaquant, l'hélicoptère peut voler à sa rencontre à faible altitude. Cela réduit le temps pendant lequel l'hélicoptère se trouve sous le feu de l'avion assaillant qui doit sortir de l'attaque pour ne pas percuter le sol. Aussitôt que le chasseur est passé au-dessus de l'hélicoptère, celui-ci fait volte-face et lâche une fusée contre lui.

Compte tenu du caractère du combat interarmes moderne, on peut considérer que le plus souvent le combat d'hélicoptères ainsi que le combat d'hélicoptères contre des avions s'engageront lors de l'accompagnement de différentes forces par des hélicoptères, lors de l'accompagnement (de la couverture) d'unités et de fractions de troupes terrestres à l'attaque, lors de l'accomplissement de missions visant la destruction de postes de direction de moyens d'attaque nucléaire, d'hélicoptères en stationnement et d'autres objectifs de l'ennemi.

Dans tous ces cas, les hélicoptères de combat peuvent détruire des cibles aériennes soit en interaction avec les troupes et les moyens terrestres, soit en interaction réciproque.

Si l'on utilise les hélicoptères spécialement pour détruire des appareils analogues de l'ennemi, ils peuvent agir à partir d'embuscade, attendre à couvert l'attaque de l'aviation ennemie et dès le début de celle-ci prendre l'air et lâcher des fusées inopinément. Le plus souvent cette tactique d'action sera utilisée dans le combat défensif. Dans l'offensive on recourra à des actions plus résolues, plus intenses.

Nous voyons donc que le problème de la lutte contre les hélicoptères est résolu sur la base de l'utilisation combinée des différents moyens du combat interarmes et de l'emploi de procédés tactiques les plus divers. Les combats d'hélicoptères deviennent une constituante objective du combat interarmes, combats qui peuvent être menés soit en interaction avec les forces et les moyens terrestres, soit indépendamment par des groupes d'hélicoptères et des hélicoptères isolés.



combat interarmes, de détruire les tanks et les autres engins blindés et aussi de combattre avec succès les appareils analogues même les chasseurs de l'ennemi. L'autre point de vue envisage une perspective plus éloignée et prévoit le développement différencié des hélicoptères de combat : hélicoptères d'assaut pour l'appui feu des unités et des fractions des troupes terrestres, la destruction de divers objectifs au sol; hélicoptères antichars, spécialement destinés pour la lutte contre les tanks et autres engins blindés; hélicoptères-chasseurs, pour la destruction des hélicoptères de combat et les autres cibles aériennes de l'ennemi.

Les partisans du second point de vue se réfèrent à l'expérience historique et indiquent que tout moyen polyvalent perd plus ou moins son efficacité lors de l'accomplissement d'une mission concrète. Alors que dans le même temps la spécialisation offre la possibilité de mettre au point un système optimal d'armement et la tactique la plus efficace. On émet la supposition de l'apparition dans l'avenir

changer rapidement d'altitude, de direction et de vitesse, à accomplir des figures de haute voltige en vue d'une manœuvre évasive anti-D.C.A. et de l'attaque des cibles terrestres et aériennes.

En se basant sur l'expérience des guerres locales en Asie du Sud-Est et au Proche-Orient, les spécialistes militaires étrangers considèrent que des hélicoptères capables de voler à altitude limite minimale et de bien manœuvrer sont moins vulnérables que les avions. S'ils sont très manœuvrables, ces appareils sont à même d'éviter les attaques des avions de chasse en utilisant les plis de terrain, le lit des cours d'eau, les massifs boisés, les constructions, etc. ou bien de porter un coup inopiné dans un axe choisi.

Les modèles d'armement les plus perfectionnés pour les hélicoptères de combat sont la roquette guidée antichar, le canon automatique de 20-30 mm et la roquette guidée. La préférence est accordée au canon qui permet de tirer sur des cibles terrestres et aériennes. Cependant, le ca-

LE COLONEL BELHOUCHE EN VISITE D'INSPECTION DANS LA 2ème RÉGION MILITAIRE

Le colonel Abdallah Belhouchet, membre du Bureau politique, inspecteur général de l'Armée Nationale Populaire, a effectué entre les 11 et 14 février 1980, une visite d'inspection dans la 2ème région militaire.

Il a été accueilli par le colonel Kamel Abderrahim, membre du Comité central et commandant de la 2ème région militaire ainsi que par des officiers supérieurs de l'ANP.

Durant son séjour, le colonel Belhouchet, a également visité les wilayate d'Oran, de Tlemcen et de Sidi-Bel-Abbès.

SORTIE D'UNE NOUVELLE PROMOTION D'OFFICIERS DE RÉSERVE

Le colonel Mohamed Atilia, membre du Comité central, commandant de la 1ère région militaire, a présidé le 24 février dernier à l'EFOR de Blida, la cérémonie de sortie d'une nouvelle promotion d'officiers de réserve de l'ANP. Ont été présents à la cérémonie, le commissaire national du Parti, le wali de Blida, ainsi que les autorités locales civiles et militaires.



Le colonel Atilia, a été reçu par le directeur de l'école en compagnie d'autres membres. Au cours de cette cérémonie, le directeur de l'école devait exhorter les nouveaux promus à faire preuve de militantisme et d'engagement dans les nouvelles tâches qui les attendent.

Après la remise de grades et de diplômes aux nouveaux officiers, la cérémonie devait prendre fin par un défilé des troupes.

CEREMONIE D'OUVERTURE DE L'ANNEE JUDICIAIRE 79-80 AU TRIBUNAL MILITAIRE

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

NATIONALE EN VISITE DE TRAVAIL ET D'INSPECTION

DANS LA 5ème RÉGION MILITAIRE

Le colonel Kasdi Merbah, membre du Bureau politique, Secrétaire général du ministère de la Défense nationale vient d'effectuer les 3 et 4 février dernier une visite de travail et d'inspection dans la 5ème région militaire. Le Secrétaire général du ministère de la Défense nationale et la délégation qui l'accompagnait ont été accueillis par le colonel Hachemi Hadjeres, membre du Comité central et commandant de la 5ème région militaire, par les autorités locales ainsi que par plusieurs officiers supérieurs de l'ANP.

Il s'est rendu ensuite à Batna, où il a visité les différentes installations des armes de combat. Il a également posé la première pierre de la nouvelle école des armes de combat.

Quittant Batna, pour la wilaya d'Oum-Ei-Bouaghi, où le colonel Kasdi Merbah, a posé la première pierre d'un centre de formation spécialisé du haut commissariat au Service national. Ce centre qui pourrait accueillir 1.500 jeunes du service national, dispensera une formation dans les différentes spécialités des travaux du bâtiment.

En effet, à l'issue de leur formation,

les jeunes seront transférés dans différents chantiers du service national (villages socialistes, habitat, transsaharienne et autres projets).



Le colonel Kasdi Merbah, a consacré la journée du 4 février à la visite de plusieurs réalisations à caractère social dans la ville de Constantine. Il s'est chargé également de la pose de la première pierre d'un ensemble de 310 logements individuels qui sera réalisé en 18 mois.

Le colonel Kasdi Merbah a terminé sa visite par une séance de travail avec les cadres de la 5ème région militaire.

PERMANENT D'ORAN

La cérémonie d'ouverture de la nouvelle année judiciaire 1979-80 s'est déroulée le 15 février 1980, au tribunal permanent d'Oran en présence du colonel Kamal Abderrahim, membre du Comité central, commandant la 2ème région militaire.

A cette occasion, les officiers et sous-officiers désignés comme magistrats assesseurs, ont prêté serment.

PARTICIPATION DE L'ANP A UNE OPERATION DE VOLONTARIAT POUR LE REBOISEMENT

Dans le cadre de la campagne nationale pour le reboisement des officiers, des sous-officiers et des djounoud de l'ANP ont pris part à une opération de volontariat le 8 février 1980.

Cette opération a débuté en présence du colonel Kasdi Merbah, membre du Bureau politique et Secrétaire

général de la Défense nationale, du colonel Ali Bouhadja, membre du Comité central, commandant de la 7ème région militaire, des membres du Comité central, MM. Mohamed Rouighi, secrétaire d'Etat aux forêts et au reboisement, Aït Ouazou, président de la commission de volontariat, Aïssa Nadjem, secrétaire général de l'UNPA, Ali Amar, chargé de la commission études et formation politique au Parti, ainsi que des autorités locales et des officiers supérieurs du ministère de la Défense nationale.

A cette occasion, 150.000 plants, sur une surface de 65 hectares, ont été mis en terre dans la daïra de Boudouaou. De leur côté, les officiers, les sous-officiers et les djounoud de la 1ère région militaire, ont procédé à la plantation de dizaines de milliers de plants dans les gorges de la Chiffa, dans la daïra de Blida.

Au cours de la même journée, des officiers, des sous-officiers et des djounoud de la 2ème région militaire et à leur tête le colonel Kamel Abderrahim, membre du Comité central et

commandant de cette région militaire, ont pour leur part mis en terre 100.000 plants dans la commune de Messerghine, Tililat et Boufatisse, dans la wilaya d'Oran.

LE MINISTRE DE LA DÉFENSE DE LA RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE DU YEMEN EN ALGÉRIE

M. Ali Ahmed Nasser Antar, membre du Parti yéménite, ministre de la Défense de la République démocratique et populaire du Yemen, est arrivé le 17 février 1980, à Alger, porteur d'un message verbal de M. Abdelfattah Ismail, Secrétaire général du Parti socialiste du Yemen, au Président Chadli Bendjedid, Président de la République, Secrétaire général du Parti.



Il a été accueilli, à son arrivée à l'aéroport Houari-Boumediène par le colonel Khelil Habib, membre du Comité central et directeur au ministère de la Défense nationale.

En outre, M. Nasser Antar, a été reçu par le Président Chadli Bendjedid, et ce, en présence du colonel Kasdi Merbah, membre du Bureau politique, Secrétaire général du ministère de la Défense nationale.

VISITE OFFICIELLE DU MINISTRE DE LA DÉFENSE DE BULGARIE EN ALGÉRIE

Le général d'armée Dobri Djourov, membre du Bureau politique du Comité central du Parti communiste bulgare et ministre de la Défense nationale de la République populaire de Bulgarie, vient d'effectuer du 17 au 21 février dernier une visite officielle dans notre pays.

Il a été accueilli à son arrivée à l'aéroport Houari-Boumediène par le colonel Kasdi Merbah, membre du Bureau politique, Secrétaire général du ministère de la Défense nationale, par le colonel Ali Bouhadja, membre du Comité central et commandant de la 7ème région militaire, par le colonel Mohamed Alleg, membre du Comité

central et Directeur du Commissariat politique de l'ANP, par les cadres supérieurs du ministère de la Défense nationale ainsi que par l'ambassadeur de la République populaire de Bulgarie à Alger.

La visite du ministre de la Défense bulgare a été marquée par les entretiens qu'il a eu avec le colonel Kasdi Merbah. Ces entretiens ont porté sur les possibilités de renforcement des liens existants entre les deux armées.

Il a été également reçu par le Président Chadli Bendjedid, Secrétaire général du Parti. Comme il a été reçu par M. Mohamed Salah Yahiaoui, membre du Bureau politique et coordinateur du Parti.

Au cours de leur audience, les entretiens ont porté sur les relations bilatérales entre les deux pays et les deux partis, ainsi que sur les moyens de les développer et de les renforcer dans l'intérêt des deux peuples. Par ailleurs, les problèmes de politique internationale d'intérêts communs ont été évoqués.

M. Rabah Bitat, membre du Bureau politique, président de l'Assemblée populaire nationale a reçu de son côté la délégation conduite par M. Dobri Djourov. Ont assisté à cet entretien le colonel Mohamed Alleg et l'ambassadeur de Bulgarie en Algérie.

A noter par ailleurs, que le général



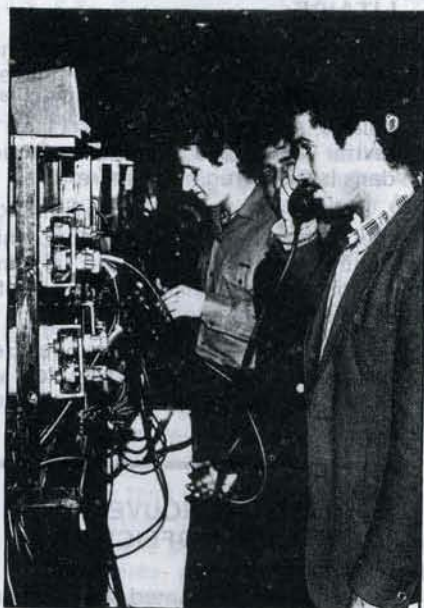
d'armée de Bulgarie qui était accompagné du colonel Mohamed Allag, a visité l'Académie militaire inter-armes de Cherchell. A leur arrivée, ils ont été accueillis notamment par le lieutenant-colonel Zine El-Abidine Hachichi, membre du Comité central, Directeur de l'Académie.

Au terme de cette visite, le ministre de la Défense de Bulgarie a visité différentes installations militaires et réalisations économiques.

LES ACTIVITÉS DU CENTRE D'INFORMATION DE L'ANP

A l'occasion du double anniversaire de la nationalisation des hydrocarbures (9ème) et de l'UGTA (24ème), le centre d'information de l'ANP a orga-

nisé une exposition photographique et documentaire.



Parmi les documents exposés, figuraient des lettres et des télégrammes de soutien au peuple algérien provenant de plusieurs organisations internationales amies et ce, lors de l'arrestation du militant Aissat Idir. Un autre côté a été réservé à l'exposition de certains produits de la SONATRACH et plus précisément des produits en plastic (jouets) provenant de l'unité de production de Sétif. Des schémas explicatifs sur l'évolution de la SONATRACH, montrent clairement les progrès enregistrés par cette société au cours de ces 9 dernières années.

Comme il a été procédé également à un exposé audio-visuel sur les activités de la SONATRACH dans le domaine des hydrocarbures.

Des extraits des discours du défunt président Houari-Boumediène sont mis en relief notamment ceux évoquant la nationalisation des hydrocarbures. Rappelons aussi, que le centre de l'information de l'ANP avait organisé auparavant une exposition-photos sur le darak-el-watani. Cette exposition entrait dans le cadre de la campagne d'information destinée à faire connaître au public le rôle positif joué par ce corps dans le domaine de l'exécution des lois et règlements ainsi que le maintien de l'ordre et la sécurité publique et ce, conformément à la Charte nationale et à la Constitution.

Enfin, le centre d'information de l'ANP vient d'organiser dernièrement une exposition photographique sur les transmissions militaires.

DES OBUS D'ARTILLERIE AMÉRICAINS DESTINÉS A L'ARABIE SÉOUDITE

Le ministère de la Défense américaine a informé le Sénat de son intention de fournir un envoi d'obus d'artillerie américains (obus pour mortiers, de courte portée, ainsi que pour canons de chars de 140.000 tirs) à l'Arabie Séoudite. Cet armement s'évalue à 77 millions de dollars.



Un communiqué du ministère de la Défense précise que cet envoi entre dans le cadre de la politique d'aide américaine, apportée aux autres pays et ce, dans le but que ces derniers puissent assurer par eux mêmes leur défense et leur sécurité. D'un autre côté, au courant d'un entretien, le ministre séoudien des Affaires étrangères, vient de souligner le fait que son pays ne permettra sous aucune raison l'implantation de bases militaires étrangères dans son pays.

1.800 MARINES'S SE DIRIGENT VERS LE GOLFE

Selon les dires d'un militaire américain à Manille, une troupe de débarcation No 31 comprenant 1.800 fusilliers marins américains, va bientôt rejoindre la région du Golfe et ce, après avoir bien accompli ses missions et ses manœuvres aux Philippines. En outre, il a précisé que ces fusilliers marins sont de vrais spécialistes des domaines de la destruction et du terrorisme. Ainsi, ils sont capables d'effectuer des opérations offensives, tout en s'alignant du côté des unités d'aviation et de la flotte.

Auparavant, l'administration américaine a annoncé l'arrivée de cette troupe au Golfe avant le 15 mars 1980.

D'un autre côté, la revue américaine « New's Week » avance le fait que les milieux du Pentagone pensent remettre en activité les différentes flottilles et ce, dans le but de les envoyer dans l'Océan Indien. Elle affirme également

que la force et la densité des tirs de ces bateaux en une heure, correspondent à ce que peut tirer un porte-avion pendant une journée entière.

DES AVIONS D'ESPIONNAGE AMÉRICAINS SUR LA BASE MILITAIRE BRITANNIQUE A CHYPRE

Selon des informations en provenance de Nicosie, quatre avions d'espionnage américains « U 2 » sont stationnés à la base militaire britannique d'Akrotiri dans l'île de Chypre.

Le journal chypriote « Halhkim Sesi » a révélé que le nombre de commandos américains qui se trouve actuellement dans la bases militaires britanniques vient d'augmenter de plus de 400 personnes. Le quotidien ajoute, tout en précisant que la Grande-Bretagne vient d'entreprendre également des initiatives dans le but d'agrandir ses bases militaires et d'en créer de nouvelles.

15.000 DOLLARS SONT DÉPENSÉS PAR MINUTE DANS LE DOMAINE DE L'ARMEMENT

M. Rolf Meyer Neted, président de l'Institut international des recherches pour la paix à Stockholm, a affirmé que le monde dépense environ 15.000 dollars par minute dans le domaine de l'armement. Selon lui, les dépenses militaires dans le monde ont atteint au courant de l'année 1979 plus de 480 milliards de dollars, ce qui signifie une augmentation de 0,7 % pendant une seule année. En outre, les dépenses entreprises par les pays en voie de développement dans le domaine militaire mondial pendant vingt ans, ont passé de 4 % à 14 %.

Ainsi, M. Rolf, espère une certaine continuité des mesures entreprises dans le domaine du désarmement et ce, malgré la crise mondiale actuelle. Les accords de « Salt » entamés durant la guerre du Vietnam, ont déjà prouvé la possibilité d'entente entre les deux superpuissances et ce, malgré l'ampleur de la crise de l'époque.

OTAN : DES MANŒUVRES MILITAIRES EN NORVÈGE

De source officielle du 13 février dernier et provenant d'Oslo, environ 20.000 soldats de sept pays membres de l'OTAN, vont participer à des manœuvres militaires « Anorak Express » qui se dérouleront du 28 février au 27 mars 1980 en Norvège.

Vont participer à ces manœuvres des forces norvégiennes, le Canada, la RFA, l'Italie, la Hollande, la Grande-

Bretagne et les Etats-Unis.

A ce propos, M. Constantin Caranlis, président de la Grèce a convoqué son gouvernement pour discuter du plan de l'OTAN qui envisageait une nouvelle possibilité de la réintégration de la Grèce dans le système militaire de l'Atlantique.

Aucune nouvelle, ni précision n'ont été données par les responsables grecs sur les propositions faites par le commandant suprême des forces de l'OTAN au président de l'armée grecque.

Selon d'autres sources, ce plan envisage le partage de la mer d'Egée en trois zones. Les eaux territoriales et la zone aérienne des côtes Est seront mises sous la surveillance de l'armée grecque. Les eaux territoriales et la zone aérienne de l'Anatolie seront du ressort de l'armée turque. Enfin, la mer d'Egée séparant la Grèce de la Turquie sera du ressort des forces américaines.

LA FRANCE VEND DES ARMEMENTS A L'AFRIQUE DU SUD

Le « Sunday Times » britannique confirme le fait que la France ait entamé des discussions secrètes avec le régime raciste de l'Afrique du Sud et ce, dans le but de lui fournir des armements sophistiqués. Le journal a affirmé que le marché conclu entre les deux pays sera d'une valeur supérieure à 350 millions de francs. Le gros de la demande sud-africaine consiste en véhicules blindés et en missiles sol-air. Ces armements seront vendus officiellement au nom de l'Egypte, la-



quelle les embarquera pour l'Afrique du Sud. Ils seront également répertoriés comme étant de manufacture égyptienne.

Les premiers contacts pour la vente ajoute le « Sunday Times » ont eu lieu l'été dernier au Caire entre les responsables français et égyptiens. Cela a mené à une visite le mois de janvier dernier au Caire d'une délégation sud-africaine.

R.A.S.D.

La lutte continue

Il y a quatre ans le 27 février 1976, précisément, le Front Polisario, représentant authentique du peuple sahraoui, proclamait la naissance de la République Arabe Sahraouie Démocratique.

Au début, tout au début de nombreux observateurs politiques estimaient que ce n'était là qu'une manière désespérée, de s'opposer au partage du Sahara occidental par les régimes au service de l'impérialisme.

A ce moment, le Front Polisario, bien que déjà constitué, ne pouvait af-

fronter sur l'unique plan militaire l'armée royale de Hassan II et celle de Ould Daddah. Avec des effectifs réduits, du matériel vétuste le Front Polisario devait tout d'abord sauver les populations sahraouies des massacres décrétés par le roi et son vassal Ould Daddah.



fronter sur l'unique plan militaire l'armée royale de Hassan II et celle de Ould Daddah. Avec des effectifs réduits, du matériel vétuste le Front Polisario devait tout d'abord sauver les populations sahraouies des massacres décrétés par le roi et son vassal Ould Daddah.

Il faut dire que cette période a été très éprouvante pour les combattants de l'ALPS qui devaient lutter sur plusieurs fronts à la fois : harceler les troupes ennemies, organiser les secours pour les populations nomades tout ce que cela suppose comme charges astreignantes, etc...

Mais la lutte ne devait pas s'arrêter là. Avec l'aide de la communauté internationale et des peuples épris de justice et de liberté, le Front Polisario va intensifier la lutte, organiser son armée l'ALPS en la dotant d'un armement moderne et particulièrement adapté à la guerre des sables. Un armement qui provient essentiellement des prises de guerre effectuées par les intrépides patrouilles sahraouies.

Au fil des mois, la situation va être totalement inversée après les nombreuses victoires réalisées par les guerilleros sahraouis : le Front Polisario décida de passer, alors, à l'of-

fensive en forçant le maillon faible de l'agresseur. Le Front Polisario visera tout d'abord la Mauritanie de Ould Daddah et parvint même à atteindre la capitale, Nouakchott. C'est au cours d'une de ces incursions en territoire mauritanien que devait mourir le prestigieux combattant Mustapha Sayad El-Ouali, Secrétaire général du Polisario.

L'utilisation des « Jaguars » français contre les colonnes du Polisario va entraîner l'adoption d'une nouvelle stratégie par ce dernier : attaquer sans répit, à n'importe quel moment et dans n'importe quel lieu, les troupes



Un peuple fier de ses combattants...

ennemies. L'acquisition d'un nouvel armement permettra aux troupes de l'ALPS d'évoluer sans être inquiétées outre mesure par l'aviation. Cet armement comprend, en effet, des missiles qui obligent les pilotes à voler à très haute altitude ce qui équivaut à dire que les attaques aériennes devenaient inefficaces et ne constituent plus un danger pour les vaillantes colonnes sahraouies.

De fait, de nombreux avions ennemis ont été abattus et leurs pilotes faits prisonniers. Cette série de défaites, tant pour l'armée mauritanienne que celle marocaine, n'ont pas manqué d'avoir des répercussions politiques particulièrement graves au niveau des pays agresseurs. Pour le Ma-





roc, ce sera le déclenchement de tout un ensemble de mouvements de contestation populaire que la prétendue opposition ne parviendra pas à faire taire. Le régime monarchiste tout en criant à l'union sacrée et en recourant à l'aide des puissances occidentales effectuera les purges au sein de son armée. Celle-ci constitue et continue encore de représenter un danger permanent pour le trône, si l'on croit les prophéties de certains, ce sera cette même armée, qui renversera au moindre faux pas, le régime de Rabat dont plusieurs signes indiquent qu'il est à bout de souffle.

En Mauritanie, la contestation sociale parvint à son comble. L'issue sera la déposition de Ould Daddah



grâce à un coup d'Etat exécuté par un comité militaire de salut national. Ce



... qui portent la guerre à l'intérieur même du pays agresseur.

putsh allait changer totalement le cours des événements.

Le changement de régime en Mauritanie a été pour le Front Polisario une occasion d'amorcer un processus de paix dans la région en décrétant unilatéralement un cessez-le-feu avec Nouakchott.

Cette main tendue n'a pas été refusée par le nouveau régime mauritanien qui préféra signer un accord de paix avec le Front Polisario plutôt que de continuer une guerre désastreuse et à l'issue trop incertaine.

Resta donc Rabat qui refuse, malgré les nombreuses offres de paix, à reconsidérer ses positions dans un conflit qui tourne dangereusement en sa défaveur.

L'offensive « Houari-Boumediène » a montré toutes les capacités du Front Polisario à faire prévaloir ses droits légitimes pour lesquels, il ira jusqu'à porter la guerre à l'intérieur du pays agresseur.

Les retentissantes victoires de l'ALPS ont fortement démoralisé l'armée monarchiste et les stratèges du palais s'évertuent à porter la responsabilité du conflit sur l'Algérie à une manière comme une autre. L'accentuer la fuite en avant afin de voir les véritables dessous du problème. Le recours à la « menace extérieure » a toujours eu comme but : détourner le peuple marocain de sa dure réalité d'exploité en faisant tourner ses regards vers une prétendue agression venant du pays frontalier mais en l'occurrence l'Algérie.

Jusqu'à quand cette méthode va-t-elle porter ses fruits ? Les derniers événements laissent à penser que les difficultés que traverse actuellement la monarchie alaouite ne seront pas résolues pour demain.

Tous ces éléments militent en faveur d'autres victoires qu'aura à réaliser le Front Polisario, des victoires qui permettront d'asseoir les bases d'une paix globale et qui sera en même temps une plate forme pour entamer

la construction d'un Maghreb des peuples

Car, déjà la République Arabe Sahraouie Démocratique est reconnue par 36 Etats de la communauté internationale en même temps qu'elle jouit de la sympathie de tous les peuples épris de paix. Les nombreuses résolutions prises par les hautes instances internationales (ONU, OUA et non-alignés) attestent, on ne peut mieux, de la justesse de la cause sahraouie. Quant au roi vassal, il ne fait qu'accumuler les échecs.

La victoire finale est proche. Rien ne pourra arrêter le peuple sahraoui, pas même les armes américaines que Carter livre généreusement à Hassan II.

Un vent de liberté souffle sur le Zimbabwe

L'ancienne Rhodésie du sud est, enfin, devenue le Zimbabwe libre à travers les élections du 27 au 29 février qui ont porté au pouvoir, à une écrasante majorité, la ZANU Front patriotique de M. Robert Mugabé. Avec 62,9 % des suffrages et 57 sièges sur les 80 réservés aux Africains, dans la future assemblée de 100 membres, M. Mugabé, devance largement M. Nkomo, qui arrive en seconde position avec 24,1 % des voix et 20 députés. Le troisième et dernier parti noir représente l'UANC de l'évêque Muzorowa, essuie un grave revers avec 8,2 % des voix et trois sièges. Les vingt sièges réservés aux Européens étaient allés, lors du scrutin du 15 février au Front rhodésien du raciste Ian Smith.

L'ampleur de la victoire de M. Mu-

gabé a créé une surprise dans la mesure où son radicalisme semblait lui aliéner une partie de l'électorat plus favorable à la modération du « père du Zimbabwe » M. N'Komo. Les observateurs ne s'attendaient pas non plus à l'effondrement de l'évêque Muzorowa auquel on pronostiquait au moins une dizaine de sièges. La campagne électorale orchestrée en grande pompe et à grands frais par Muzorowa qui a bénéficié d'un large soutien financier de l'Afrique du Sud, n'a pas pesé d'un grand poids face au prestige patriotique de la ZANU et la ZAPU.

UN SCRUTIN HISTORIQUE

Le parti de M. Mugabé n'a fait que retirer et recueillir les fruits de sa par-

ticipation décisive à la lutte armée contre les autorités blanches, puis biraciales de Salisbury. L'électorat africain s'est montré plus sensible à l'auréole de prestige entourant la lutte des guérilleros, et ce, en dépit d'une intense contre-propagande présentant, depuis de longues années, les combattants de la brousse comme de simples terroristes. En outre, la population semble avoir choisi de faire confiance à une personnalité neuve à qui on ne peut reprocher ni son opportunisme ni ses compromissions.

A l'issue d'une campagne fortement personnalisée, l'intégrité personnelle de M. Mugabé et la cohérence de son combat politique n'ont pu qu'attirer de nombreux suffrages à son parti.

En réalité, la ZANU P.F. exprime les aspirations de la majorité africaine à une société plus juste. La masse des électeurs s'est mieux reconnue en elle que dans les autres formations. Et la très forte participation électorale – environ 94 % – a dû amplement bénéficier au parti de M. Mugabé. De son côté l'évêque Muzorowa a payé la rançon de son éphémère et médiocre passage au pouvoir. Il avait fait trop de promesses qu'il n'a pu tenir notamment celle de rétablir la paix.

Le désintérêt des foules pour « l'homme de Dieu » traduit également



M. Mugabé : recueillir les fruits de la lutte armée.

le rejet de l'assujétissement du peuple noir par un peuple hostile au régime raciste de Prétoria qui était derrière Muzerowa.

VERS UN GOUVERNEMENT DE « LARGE FRONT NATIONAL »

L'éclatant succès de M. Mugabé - qui a suscité la satisfaction unanime de l'Afrique - n'a pas empêché le leader de la ZANU P.F. de lancer un appel pour une grande réconciliation nationale. Alors que la majorité absolue remportée sur ses adversaires a conduit M. Soames à le désigner directe-

L'évêque Muzerowa lui-même, grand vaincu du scrutin, a déclaré qu'il ferait tout son possible pour coopérer avec le futur gouvernement. En attendant, le passage de la Rhodésie au Zimbabwe se place sous des augures plus favorables que le plus optimiste des observateurs n'avait osé l'envisager.

En prônant une stratégie de « front national », M. Mugabé, prend soin de n'exclure aucune famille politique. Rassurer la minorité blanche : tel est son principal souci. « Le gouvernement, a-t-il souligné mardi, fera tout pour donner un sentiment de sécurité

Conscient de la difficulté que constitue la transformation économique dans un pays dominé par la propriété privée et la bourgeoisie coloniale, M. Mugabé, a précisé que les transformations économiques nécessaires à l'avènement d'une société plus juste s'accompliront de manière progressive. « Nous devons utiliser les structures existantes, a dit M. Mugabé. Nous ne toucherons ni aux droits de propriété, ni aux retraites des fonctionnaires. Nous ne voulons pousser personne à quitter ce pays. Nous bâtirons l'avenir à partir de la base de cette société actuelle, qui est capitaliste ».

LES DONNÉES BOULEVERSEES



La victoire du Front patriotique...



... traduit le rejet de l'assujétissement...



... du peuple à la minorité blanche.

ment comme premier ministre et l'autorise à gouverner à sa guise, M. Mugabé s'est déclaré décidé à ouvrir le gouvernement à une base très élargie. Ainsi, il y a quelques jours M. Mugabé, a eu (signe des temps) d'intenses consultations avec Ian Smith, son pire ennemi d'hier, en vue de former le nouveau gouvernement. Qui aurait prévu que le général Walls, chef des forces de sécurité rhodésiennes, serait autorisé par M. Mugabé non seulement à « travailler en étroite collaboration avec les chefs de l'ex-général », mais encore à « présider au processus d'intégration au sein de l'armée ».

Cette transition qui aurait paru impossible voilà quelques semaines est facilitée par le succès électoral de M. Mugabé.

Tous ses ennemis d'hier ou rivaux potentiels ne peuvent que répondre favorablement à ses appels en faveur de « la réconciliation nationale ».

à chacun, vainqueur ou vaincu. Il sera juste et honnête. La majorité n'opprimera pas la minorité. Ce sera une coalition avec les membres des autres communautés à qui la constitution avait interdit d'être nos candidats (les blancs c'est-à-dire) ».

UNE TRANSFORMATION PROGRESSIVE

Le futur gouvernement du Zimbabwe comprendra donc, selon toute vraisemblance, des ministres européens. Seront-ils en priorité parmi la frange libérale de la communauté blanche ? M. Mugabé puisera-t-il dans le vivier ministériel du Front rhodésien de Smith ? Le premier ministre désigné a affirmé retenir comme critère le « mérite » et la « compétence ».

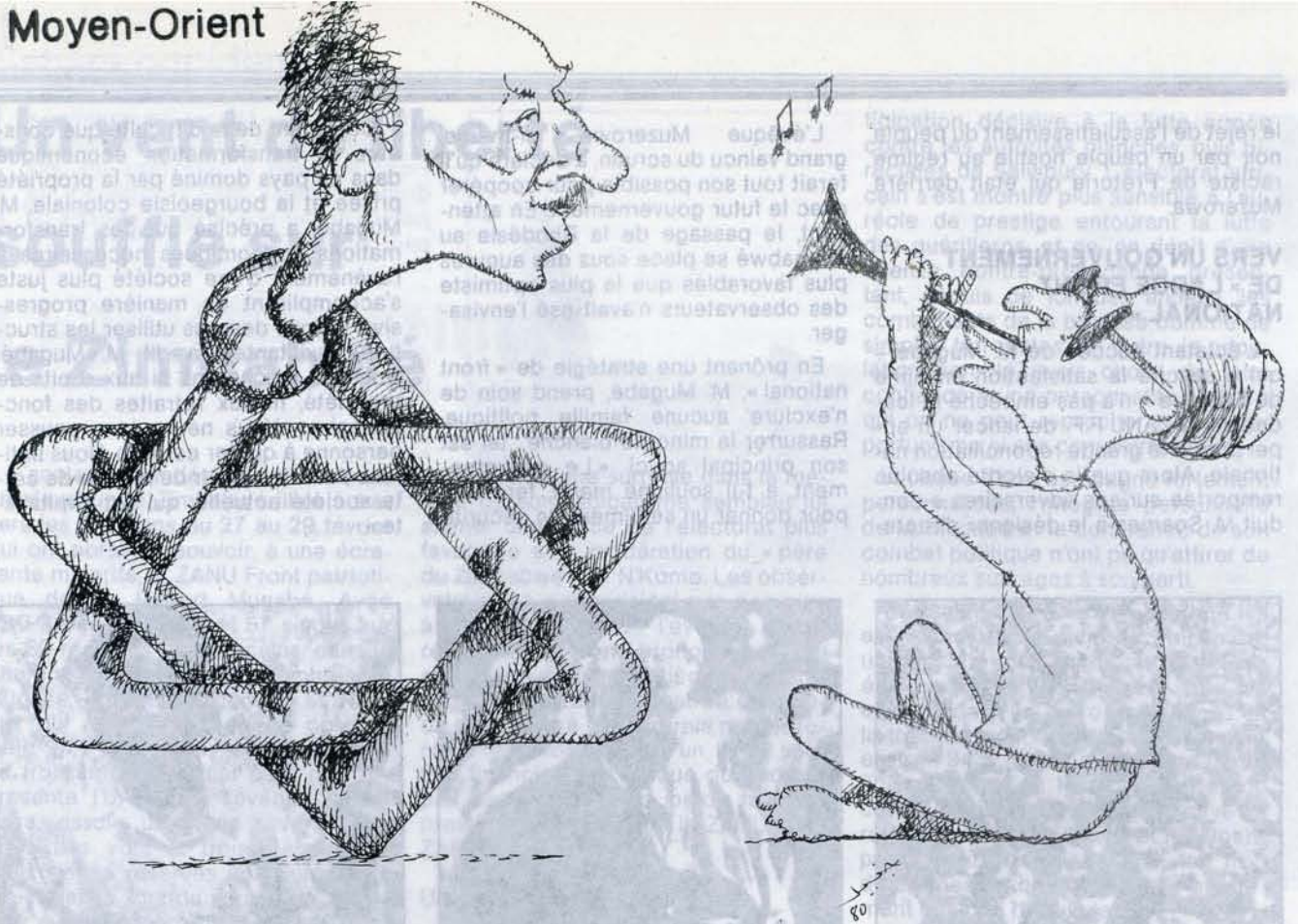
Il a ajouté toutefois, « que les préjugés raciaux devront disparaître complètement ».

Cependant, le premier ministre désigné, a évoqué le sort des travailleurs noirs qui demeure une préoccupation du dirigeant de la ZANU car, « ils ont souffert de la discrimination sous le régime raciste ».

La promotion de la paysannerie quant à elle, suppose, selon M. Mugabé « la redistribution de la terre et l'assistance gouvernementale ».

Mais il a exclu « toute nationalisation ou saisie des terres européennes ». Toutes ces propositions de M. Mugabé en faveur d'un changement réaliste sont encore perçues craintivement par la population blanche mais les actes d'allégeance du général Walls et d'Ian Smith ne reflètent-ils pas vis-à-vis de M. Mugabé, les rapports nouveaux entre communautés dans un pays qui se veut neuf jusque dans son nom ?

B. DAHMANI



A qui profite la normalisation ?

La date du 26 janvier dernier marque le commencement de la phase de « normalisation » des rapports entre l'Égypte et Israël, ainsi que le début des relations diplomatiques et consulaires. Le gouvernement égyptien a décidé de normaliser ses relations et de s'associer au sionisme et à l'impérialisme et ce, aux dépens du peuple palestinien. Or, celui-ci n'a besoin de personne et il est bien capable de décider seul de son sort, sans pour autant se substituer à n'importe quel autre pays ou gouvernement. Toute initiative, si elle n'envisage pas le fond du problème palestinien, qui est l'essence même du conflit du Moyen-Orient, ne peut avoir qu'une portée très limitée. Comme elle est d'ailleurs vouée d'avance à l'échec. Le problème des Palestiniens est devenu à l'heure actuelle, un problème primordial et vital pour la paix et la sécurité dans le monde.

DES PROJETS DIVERGENTS

Un traité signé entre Israël et l'Égypte prévoyait la restitution à cette dernière d'une base militaire et des quelques 14.000 km environnants, qui

étaient sous l'occupation israélienne. Le 26 avril 1982, sera la date du retrait définitif de l'armée israélienne.

Le traité prévoyait également la présence d'un contingent de l'ONU, mais l'URSS a opposé en juillet dernier son veto au projet. Cependant, les Égyptiens et les Israéliens devront dans ces conditions, assurer eux-mêmes la surveillance de cette zone avec des patrouilles mixtes, conformément à l'accord signé au Caire.

Il est à noter, le rôle de plus en plus actif des États-Unis, qui tentent de sortir les pourparlers de l'impasse où ils se trouvent, en essayant plus ou moins de trouver un dénominateur commun entre les projets israélien et égyptien qui pour l'instant semblent tout à fait contradictoires.

La comparaison des deux projets dans leur état actuel, montre qu'il n'y a guère de compromis possible et que les deux textes ne forment en réalité qu'un catalogue de divergences.

Concernant « l'autonomie » par exemple, le document israélien prévoit que « l'autorité autonome » doit être composée d'un président et de

dix membres ayant chacun des attributions propres et qu'en plus, une partie de ces attributions devront être partagées avec les autorités israéliennes et qu'un grand nombre de pouvoirs resteront entièrement aux mains de celles-ci. Le document égyptien, contrairement au plan israélien, semble avoir été élaboré pour ne pas donner l'impression de réduire les prérogatives de « l'autonomie » et ce, pour des raisons que l'on connaît.

Selon le gouvernement israélien, « l'autonomie » devrait s'appliquer seulement à la population et non pas aux territoires occupés. Comme il exclut au nom de « la réunification de la capitale d'Israël » du projet « d'autonomie » la partie orientale de Jérusalem, ainsi que les Palestiniens qui y habitent.

L'étude des deux projets, montre clairement que cette normalisation ne semble pas être spectaculaire et qu'elle est d'ores et déjà vouée à l'échec et ce, du fait que les deux parties s'accusent réciproquement d'avoir dénaturé le contenu des accords de Camp David.

Par son initiative personnelle, Sadate vient d'impliquer son pays dans une rupture presque totale avec la plupart des Etats arabes, qui eux, sont pour une cause plus juste, à savoir le droit des Palestiniens à l'autodétermination, à leur retour dans leur patrie pour y établir un Etat et récupérer la ville sainte de Jérusalem.

Aussi, cette « normalisation » des relations égypto-israéliennes, est à condamner du fait qu'elle n'apporte pas une solution à la situation des territoires arabes occupés par les sionistes en 1967 et qu'elle ne conduit pas à la paix dans la région. Ainsi, la seule solution réelle du conflit du Proche-Orient, est celle qui consiste dans la restitution des territoires occupés et le retour des Palestiniens dans leurs foyers.

DES REMOIS INTERNES

Huit accords concernant « la normalisation » des relations entre l'Egypte et Israël sont à conclure dans plusieurs domaines : le commerce et l'économie, l'énergie, l'agriculture, etc... En vérité, ces accords ne font qu'aggraver la situation interne actuelle de l'Egypte, où le gouvernement de Sadate se trouve incapable de résoudre les problèmes économiques croissants notamment l'inflation, la hausse des prix, etc... Sadate, par sa politique économique actuelle, ne fait en réalité, que créer de nouvelles difficultés entraînant l'Egypte dans une dépendance toujours plus étroite à l'égard de l'étranger.

Sadate, tombant dans le piège impérialiste et sioniste et ne pouvant plus s'en sortir, a décidé de devenir gendarme de l'impérialisme, ami du sionisme et ennemi du peuple égyptien et de toute la nation arabe et musulmane.

A cet égard, le plan de Sadate sera sans grands effets, étant donné qu'il entreprend des actions politiques contre les Palestiniens et les musulmans, qu'il collabore avec les ennemis de l'Islam. D'où, comment peut-on prétendre défendre les droits légitimes d'un peuple, en négociant et en cédant tous les avantages à l'ennemi et ce, sans pour autant tenir compte de la partie la plus concernée (Palestine) ?

Jusqu'à présent, on n'est arrivé à aucun résultat tangible. Le drapeau israélien flotte pour la première fois dans une capitale arabe, au moment où le gouvernement israélien adopte une résolution « réaffirmant le droit des Juifs de s'installer en Cisjordanie y compris à Hebron, décision contraire aux accords de Camp David même et les résolutions des Nations Unies.

De son côté, le comité exécutif de l'OLP s'est élevé énergiquement contre la décision des autorités d'occupation israéliennes stipulant l'installation de colons juifs dans la ville d'Hebron, en Cisjordanie occupée. Comme il vient de mettre au point une série de mesures capables d'empêcher l'installation des colons juifs à Hebron.

VIOLATION DES DROITS DE L'HOMME ET CONDAMNATION

La commission des droits de l'homme



Jusqu'où peut aller la capitulation.

me des Nations Unies a condamné la politique israélienne dans les territoires occupés. La résolution votée affirme que les violations par Israël de la convention de Genève sur les territoires occupés, mettent en danger la paix mondiale et demande à Israël de cesser de pratiquer les mesures répressives et notamment la torture sur les prisonniers palestiniens.

Ainsi, il s'avère que les droits fondamentaux des Palestiniens continuent d'être systématiquement bafoués par les sionistes et que l'idéologie sioniste est dans son essence caractérisée par un racisme fondé sur une prétendue supériorité religieuse et éthique et qui dénie les droits les plus élémentaires à tout autre individu qui ne remplirait pas les critères pré-établis.

La conférence islamique et le dixième sommet arabe, ont de leur côté, mis auparavant, l'accent sur l'unité du conflit arabo-israélien, à savoir que le problème palestinien, est l'essence du conflit qui oppose la Nation arabe au sionisme. Et que sans palestiniens rien de positif ne pourrait être réalisé.

Notons également, le drame du Liban, qui constitue une conséquence directe de la guerre qui oppose depuis vingt-cinq ans, le sionisme aux arabes. D'où il s'avère impossible de détacher cette question de la problématique du Moyen-Orient.

DES DONNÉES BOULEVERSEES

Les événements de l'Iran et l'entrée des troupes soviétiques en Afghanistan sont venus bouleverser les données du problème. Au moment où les intérêts impérialistes se trouvent menacés, il n'est pas indifférent aux Etats-Unis d'avoir pour alliés Israël et l'Egypte.

Les divergences américaines avec Begin ont soudain perdu de leur acuité, puisque l'attitude israélienne est favorable à Washington. Sadate quant à lui, tente de faire seul, et d'être plus pro-américain que son rival israélien et ce, en offrant un accueil à l'ex-Chah d'Iran et en proposant aux Etats-Unis des facilités portuaires.

La normalisation des relations égypto-israéliennes constitue en fait, l'ouverture des portes de l'Egypte aux Israéliens d'un côté et la transformation de la terre égyptienne en une base militaire impérialiste, constituant un danger permanent pour la région de l'autre. A travers cela, on s'aperçoit que l'impérialisme et le sionisme viennent de réaliser leurs objectifs et que le vrai perdant et bien Sadate.

En fait, le gouvernement égyptien, tout en reconnaissant la souveraineté de l'Etat israélien, décide maintenant de normaliser ses relations avec lui. Or, cette normalisation va-t-elle profiter réellement au peuple égyptien ? Va-t-elle permettre de résoudre le problème des Palestiniens ? Ou au contraire, va-t-elle remettre en cause la paix mondiale ?

Il est certain que chacune des parties concernées, essaie de jouer sa carte et ce, en trouvant comme prétexte « l'expansionisme communiste » ou autre. Or, la clef du problème se trouve chez les Palestiniens et c'est avec leur participation que l'on pourrait aboutir à des résultats satisfaisants.

Farid Labdi

Une relance économique difficile

L'affaire des otages continue d'occuper l'essentiel de la politique internationale de l'Iran au moment où une commission internationale - constituée sous les auspices de l'ONU - est sur place pour enquêter sur les crimes de l'ex-Chah. L'élection de M. Bani Sadr à la tête de l'Etat iranien aura également été l'autre fait saillant dans la mesure où l'unité de l'autorité semble progressivement se dessiner dans un pays où les centres de décision avaient tendance à se multiplier.

Un compromis semble s'instaurer entre les Etats-Unis et l'Iran dans l'affaire des otages puisque les deux parties se sont mises d'accord sur la composition et le travail d'une commission internationale chargée d'enquêter sur les crimes du Chah et la responsabilité des Etats-Unis dans ces crimes. En contrepartie, les autorités iraniennes auraient donné leur accord pour une éventuelle libération des otages au cas où les Etats-Unis facilitent l'exécution des recommandations de la commission d'enquête. La procédure de l'enquête s'est heurtée à la position des « étudiants islamiques » qui ont refusé aux membres de la commission toute visite de l'ambassade occupée. Cet accroc illustre la pérennité d'une certaine confusion qui est au centre de décision véritable.

M. BANI SADR : UNE AUTORITÉ ENCORE MAL ASSISE

Les étudiants islamiques et les autorités iraniennes sont à la limite de la rupture : les premiers ont posé leurs conditions pour une éventuelle visite de la commission internationale d'enquête aux otages, et les autorités ont refusé ces conditions. M. Bani Sadr - à qui l'Ayatollah Khomeiny vient de déléguer le commandement suprême des forces armées - s'est vivement élevé contre ce « centre occulte et fanatique » que sont les étudiants islamiques dans leurs tentatives de s'interférer dans les affaires de l'Etat alors que le peuple vient de choisir librement son porte-parole à l'issue des élections présidentielles.

Le président n'a pas encore en mains le pouvoir du fait qu'il gouverne

dans l'attente des élections législatives qui lui permettront de former un nouveau gouvernement. Ne voulant pousser plus loin l'affrontement, M. Bani Sadr, s'attaque surtout aux problèmes économiques reléguant les querelles politiques à un second plan, sûr qu'il est de sa légitimité populaire et du soutien total du guide de la révolution. Les tergiversations que connaît la commission internationale d'enquête traduisent bien cet embarras du gouvernement iranien partagé entre le désir de normaliser ces relations avec les Etats-Unis pour relancer son économie en réglant le problème des otages, et la tactique qui consiste à éviter tout affrontement avec des étudiants en possession de documents justifiant la dureté de leur position dans cette affaire. En attendant la consultation des législatives, M. Bani Sadr, et le conseil de la révolution se sont lancés dans la relance



M. Bedjaoui, avec les victimes de la répression de l'ex-Chah.

de l'économie avec la mise sur pied d'un plan de réforme agraire.

UN PLAN DE RÉFORME AGRAIRE

Le Conseil de la révolution a approuvé la loi de la réforme agraire prévoyant la distribution des terres appartenant à l'Etat et le fractionnement des grandes propriétés constituées sous l'ancien régime du Chah. Les terres seront distribuées aux paysans sans terre, aux diplômés d'études agricoles et d'une manière générale à tous ceux qui sont intéressés par l'agriculture.

Le plan de réforme divise les terres en trois catégories : les terres appartenant à l'Etat, les terres contrôlées par l'Etat depuis la révolution et les terres des grands propriétaires féodaux lesquelles sont elles-mêmes réparties en deux catégories : les terres en friche qui seront distribuées et celles qui sont cultivées dont le propriétaire ne pourra garder, selon la loi, que la surface moyenne d'une propriété normale de la région, le reste étant distribué.

Des commissions locales de sept membres, comprenant notamment des représentants des ministères de l'Agriculture et de l'Intérieur ainsi que ceux des conseils de village concernés, s'occuperont de l'application de cette loi. Ils décideront particulièrement de la distribution des terres, régleront les litiges et s'occuperont de l'octroi des prêts.

Cette réforme agraire vise essentiellement à accroître la production agricole pour parvenir à l'auto-suffisance alimentaire perdue sous le régime du Chah. Par ailleurs, une mission gouvernementale de cinq membres, dépêchée à Gonbad a annulé les actes de propriété de trente grands propriétaires. Cette région avait été particulièrement affectée, sous le régime des Pahlavi, par la création de grands domaines au profit des dignitaires du régime.

DES PRÉOCCUPATIONS LÉGITIMES

La préoccupation des autorités iraniennes autour de l'agriculture se justifie d'autant plus que l'Iran doit faire face à des blocs de la part de ses anciens partenaires économiques en signe de retorsion, consécutivement aux directives U.S.

L'économie iranienne qui a subi un retard immense et divers sabotages fait l'objet d'un examen particulier en ce sens que le gouvernement envisage une certaine reconversion et tente de relancer des secteurs qui ont accumulé les retards. Dans cette conjoncture difficile, le règlement du problème des otages revêt un aspect particulier car sa solution amènerait l'Iran à « mettre le paquet » sur les problèmes économiques. La tenue prochaine des élections législatives tout en consolidant l'autorité du président Bani Sadr - qui en a tant besoin - conduira surtout au jugement des otages devant l'assemblée nationale afin qu'une page soit tournée et qu'une autre plus importante soit considérée... celle qui illustre les difficultés économiques.

B. Dahmani

Reportage militaire

E.S. LOGISTIQUE

Des fonctions multiples pour un appui multiforme

Réalisé par : Ahmed ADIMI
Photographe : El Hadj REZIGUE

ECOLE SUPERIEURE
DE LA
LOGISTIQUE

« ... Aussi, l'adaptation des techniques nouvelles dans le cadre de l'industrialisation ou de l'équipement du pays, ainsi que l'introduction de disciplines nouvelles dans les programmes d'enseignement doivent-elles être accompagnées d'une action en profondeur visant à aménager les conditions d'accueil qu'exige la technologie pour donner tous les avantages que l'on attend de son utilisation. Faute de cet accueil, la technologie peut devenir une source de pertes considérables et même de nouveaux blocages dans le développement ».

(Charte nationale)

La force des armées ne se compte plus par le nombre des effectifs seulement, ni par les capacités matérielles à elles seules. Avoir à sa disposition des armes en grande quantité est essentiel mais l'important, c'est bel et bien leur entretien et leur maintien en condition pour leur utilisation avec précision.

Disposer de munitions est d'une nécessité vitale, mais, il faudrait cependant qu'elles soient acheminées, le plus rapidement possible, vers le front des combats.

Pour cela, il faudrait utiliser des moyens de transport en nombre suffisant.

Il est à ajouter aussi que les moyens de transport ne sont d'aucune utilité si l'on ne connaît pas les différentes pièces qui les composent pour pouvoir agir aux moments de panne.

L'entretien des armes, des munitions, des moyens de transport, ajouter à tout cela, tous les besoins du soldat, s'appelle la logistique en termes militaires.

La logistique – ou le cœur battant de l'armée, tel qu'on l'appelle – a une grande importance non seulement en temps de guerre, mais aussi, en temps de paix et, en particulier, quand il s'agit d'une armée comme la nôtre, dont la mission depuis les premières années de l'indépendance est la construction du pays et sa défense.

Pour connaître le soldat de la logistique son rôle et la manière dont il est formé, la famille des reportages s'est déplacée aux environs d'El-Harrach pour voir deux jours avec les cadres et les élèves de l'école supérieure de la logistique.

FICHE TECHNIQUE

Dans son bureau, alors que le photographe faisait fonctionner son appareil, le commandant de l'Ecole nous demanda si on avait visité tous les services et les laboratoires ainsi que les autres unités : « Oui, mais... », devons-nous répondre. Ce « mais », est un de



ces mots usuels que nous utilisons lorsque nous voulons contredire notre interlocuteur. Aujourd'hui, nous avons utilisé le « mais » car beaucoup de points d'interrogation restent en suspens.

Et le premier point d'interrogation tournait autour de l'historique de l'institution. Le commandant se leva et nous accompagna à la salle se trouvant en face de son bureau.

Dans cette salle, il dira : « vous trouverez les réponses à toutes vos questions ». La salle, on peut la comparer à la salle d'opération ou à la salle des plans actuels et à venir. Sur ces murs étaient accrochés des tableaux indicatifs différents. Nous nous sommes dirigés vers ces tableaux et nous avons lu sur l'un d'eux :

- En 1964, l'École des cadres du matériel est créée. Elle avait pour but d'assurer une formation technique.

- En 1971, elle est transformée en École de formation technique et administrative de la logistique.

- Au début de l'année 1974, elle devient École d'application du service de la logistique.

- Fin 1976, l'École supérieure de la logistique vient de naître, en application de l'arrêté ministériel du 2 novembre 1977.

La constatation première que nous pouvons tirer de la lecture du tableau est que l'École est passée par diverses étapes avant qu'elle ne prenne l'aspect actuel.

Au début, elle formait des djou-nouds et des sous-officiers. Après la création de centres dans d'autres lieux, elle ne formera que les sous-officiers en plus des officiers. Elle devient plus connue sous le nom d'École Supérieure de la logistique. Sa mission a été déniée par l'arrêté ministériel que nous avons déjà visé.

LA FORCE HUMAINE... DÉVELOPPÉE

Pendant les dernières années, quelques économistes d'audience internationale ont étudié les cau-



ses du sous-développement et la manière d'y sortir. Ils ont conclu que ce ne sont ni les richesses naturelles, ni les énormes fortunes qui peuvent aider à sortir du sous-développement mais plutôt, le facteur humain qui en est la base et il ne peut y avoir de développement qu'à partir du moment où la force humaine est développée. C'est la conclusion de l'étude précitée qui a touché quelques 70 pays.

Cette force - qui s'est hantée dans les pays en voie de développement à la politique d'obscurantisme pratiquée par le colonialisme pendant une longue période - tente aujourd'hui de s'inspirer des moyens de développement dont la technologie constitue l'un des piliers fondamentaux. Et s'il est du domaine du possible lorsqu'on dispose de devises - d'importer les machines technologiques très sophistiquées - cela ne veut pas dire une renaissance technologique, car le développement suppose la maîtrise de la technologie et son orientation vers la construction du pays, conformément à une méthode claire.

La maîtrise de la technologie suppose des connaissances préliminaires et l'étude complète de la machine. On est donc arrivé à connaître la mission de l'École Supérieure de la logistique.

Là, les élèves apprennent l'entretien à partir du canon jusqu'au char sophistiqué et les engins de différente sorte.

La période d'instruction qu'ils passent à l'École leur permet d'agir rapidement pour réparer le matériel en cas de panne. C'est là que réside la mission de l'École. Et si actuellement elle s'est consacrée à cette tâche, elle est appelée à se développer largement à l'avenir.

DES COUPS DE FEU...

Il n'est pas encore 9 heures. Les rayons du soleil matinal et la brise légère procurant au corps vitalité et action. Soudain, on commença à entendre des coups de feu entre-coups.

Le jeune officier qui nous accompagnait proposa que notre première visite soit réservée au champ de tir durant cette journée...

Après un court instant, nous atteignons le lieu : un groupe d'élèves s'entraînaient au tir au pistolet automatique.

Nous disons à l'un d'eux : « saistu tirer » ? Il répondra positivement en ajoutant qu'il est un champion avant d'arriver à l'École. On lui demanda aussi s'il possédait un pistolet. Il dira : « Non... j'ai appris à ti-

« U ». Ils écoutaient attentivement les consignes de l'officier. C'est un des moments où l'élève sent qu'il va accomplir une mission importante, car s'approprier à appliquer un cours de technique-combat est semblable à l'application d'une opération militaire.

C'étaient là quelques matières qui concernaient le côté militaire de la formation qui est divisée en deux périodes :

– La période de formation militaire qui dure 6 mois pour les

Nous quittons les élèves de première année et leurs officiers pour nous diriger vers les élèves des autres années. La première chose que nous visitons est le pavillon des engins chenillés qui est composé de différentes parties (mécanique, électricité...).

Dans le hall du pavillon, nous apercevons le char nommé « Di-douche » et un groupe d'élèves dispersés sur ses différentes par-



rer avec une fronde ». Tout le monde sourit.

Nous quittons le champ de tir pour le parcours du combattant. Un autre groupe d'élèves s'entraînait à surmonter les obstacles artificiels. D'un lieu qui n'est pas loin, nous entendîmes : « Epaulez... arme. Reposez... arme ». C'est un cours pratique d'ordre serré. Dans un autre lieu, une compagnie s'appropriait à sortir pour appliquer un cours de combat pratique. Ils étaient tous alignés en forme de

sous-officiers et 9 mois pour les officiers.

DES COURS TECHNIQUES

– La période de formation technique qui dure 12 mois pour les sous-officiers et à l'issue de laquelle ils obtiendront le diplôme de technicien.

Et deux ans pour les officiers qui obtiendront le diplôme de techniciens supérieurs.



ties. Dans la main de chacun, une machine ou un appareil. Tous

étaient préoccupés par le démontage des pièces, leur connaissance et leur fonctionnement. Ensuite, ils se mettent tous à remonter les pièces que chacun a démonté. Nous grimons sur la tourelle du char pour voir de près le travail que ces jeunes bras accomplissent avec rapidité et efficacité.

L'idée de comparer l'homme qui portait le nom attribué à ce char avec le jeune élève assis à côté de la tourelle me vint tout de suite à l'esprit. C'est à mon avis la communion réelle entre les martyrs de la liberté et la génération sur qui tombe la responsabilité de défendre la souveraineté du pays et d'approfondir l'idée d'indépendance. La même idée a peut-être jailli chez le photographe qui poin-

une photo pleine de sens.

Nous quittons le char « Didouche » et le groupe qui y travaillait dessus pour nous diriger vers une salle de cours. Après le salut, et après avoir expliqué les raisons de notre mission, l'instructeur qui a lui, été formé à l'école, reprenait son cours (sur la lubrification).

Du pavillon des engins chenillés, nous nous dirigeâmes vers celui des véhicules à roues qui est lui aussi, constitué de plusieurs laboratoires et salles de cours. Le premier laboratoire que nous visitâmes fut celui de l'appareillage électrique. La voix de l'instructeur attira notre attention. Nous restons donc un moment à écouter son cours qu'il diffuse en langue nationale. A l'école, il existe des classes arabisées et d'autres où les cours sont dispensés en langue étrangère. Nous questionnons si les élèves qui étudient en langue nationale rencontrent des difficultés. La réponse est qu'il n'existe aucun problème. Tout est possible lorsqu'il y a la volonté en particulier, lorsque la documentation en langue nationale est abondante. Nous avons vu au niveau de la bibliothèque de l'école, des livres en arabe qui recouvrent des domaines techniques différents : (mécanique, électricité, etc...).

Dans le laboratoire d'électrotechnique, nous rencontrons un officier formé à l'Ecole nationale des ingénieurs et techniciens d'Algérie, préoccupé par l'explication de la manière dont on monte un système d'alarme. Comme la curiosité est une des caractéristiques de notre métier, nous demandons donc à cet officier de nous expliquer le mécanisme de fonctionnement. Il le fit courtoisement, l'expliquer à notre tour, demanderait trop de détails que nous préférons épargner à nos lecteurs.

Il s'est passé la même chose dans le laboratoire de langues où nous sommes assis parmi les élèves et où nous avons essayé de bénéficier des moyens audiovisuels pour enrichir notre vocabulaire de langue anglaise. Le résultat a été de trois mots nouveaux... donc la mémoire est bonne.



ta son objectif vers ce jeune. Un dé clic qui donnera certainement



Nous regardons la montre... il est midi. Le temps passe vite ici. Le directeur des études propose cette fois de visiter le restaurant.

Autour de la table du repas, nous avons profité de la présence de nombreux officiers de l'école pour avoir plus d'information. Le premier interlocuteur est le directeur des études qui nous expliqua le système des études :

Le système des études :

Il existe 3 filières dans l'école qui sont :

- *La filière des techniciens :* sont acceptés les élèves qui ont le niveau de la 4ème année moyenne ou le BEM. La durée des études est de 18 mois (6 mois d'instruction militaire et 12 mois de formation technique). L'élève sortira avec un diplôme professionnel et obtiendra le grade de sous-officier.

Les spécialités dans cette filière sont nombreuses :

- Mécanique auto;
- Mécanique des moteurs;

- Electricité auto;
- Electricité industrielle;
- L'industrie mécanique;
- Electro-mécanique;
- Mécanique générale.
- *Filière des techniciens supérieurs :* Elle est permise aux élèves qui possèdent le Bac ou qui ont le niveau de 3ème année secondaire (technique, mathématique, scientifique). La durée des études est de 3 ans (9 mois d'instruction militaire, le reste étude). Les plus importantes spécialités sont :

La filière technique :

- Electronique;
- Electro-technique;
- Electromécanique;
- Mécanique.

La filière gestion :

- L'informatique;
- L'économie;
- La gestion;
- L'administration.

- Les élèves officiers du Service national qui reçoivent une instruction à l'école sont affectés suivant les besoins des unités de l'armée.

La mission de l'école évolue constamment. Il y a des projets d'avenir que les cadres de l'école essaient d'appliquer.

L'HOMME TECHNOLOGIQUE

L'opération de développement dans les pays du Tiers-Monde se heurte au manque de cadres d'un côté et l'orientation vers l'importation des machines ou montage technologique moderne d'un autre. Ce qui conduit à l'existence d'une situation d'arrêt des machines aux prix exorbitants et qui devient, avec le temps et le manque de qualification, peu rentables ou sans effet. Le moyen le plus approprié pour remédier à cette situation reste donc la création de ce qu'on appelle l'environnement technologique. Cela nécessite bien sûr de commencer par s'intéresser à l'homme.

La disposition technologique de l'homme pose plusieurs conditions qu'il faut respecter. De ces conditions, il faut se détacher de la théorie pure et s'intéresser beaucoup plus à lier ce qui est pratique à ce qui est théorique, jusqu'à ce que la précision scientifique soit le seul critère qui présiderait à la recherche ou au travail.

Cette vérité a été à la base de la question que nous avons posé au directeur de l'école en ce qui concerne les projets d'avenir.

La réponse était semblable à un plan tracé sur l'un des tableaux de la salle des opérations. Le plan énonce que la formation ne s'arrête pas à ce niveau, mais qu'il faudrait suivre l'élève qui sort de l'école, en particulier, lorsque le monde vit dans une situation marquée par des découvertes et des inventions scientifiques multiples.

La machine sur laquelle s'initie l'élève aujourd'hui et qui est utilisé dans les unités de l'Armée ne le sera plus dans deux ans. De là, l'élève sortant doit, sans cesse,

améliorer ses connaissances, dépasser toujours la machine et non l'inverse. C'est de ces considérations que part le plan des études.

Le but est de transformer l'école supérieure de la logistique, après des années, en académie militaire de la logistique.

Parce que les officiers sortant de cette école occuperont des postes de responsabilité, très sensibles dans certains cas, la sensibilisation politique devient plus qu'une nécessité. Et c'est le rôle qui est assumé par le Commissariat politique.

LA FORMATION POLITIQUE

L'activité du Commissariat politique réside dans les axes suivants :

- La formation et l'orientation.
- Les arts plastiques.

- La diffusion interne.
- Le laboratoire photo.
- Le cinéma.
- Le sport.

Et malgré l'importance de toutes ces activités, celui qui reste très sensible est, sans doute, la formation et l'orientation. Dans ce cadre, les officiers du Commissariat politique organisent des conférences autour des questions politiques et historiques qui concernent l'Algérie, telles la Révolution algérienne et ses conséquences dans le Tiers-Monde, l'ALN et son rôle héroïque, l'ANP et sa place dans la construction du pays, la langue nationale, le concept de développement national économique et social... Tous ces sujets sont utiles à la nouvelle recrue. Ils le rapprochent des réalités de son pays.

LE RECRUTEMENT

Le bureau de recrutement de l'école se trouve près de l'entrée principale. Il est le point de départ

pour la nouvelle recrue. Mais notre visite à ce bureau était la dernière chose que nous fîmes et de là, nous avons quitté l'École supérieure de la logistique.

Le préposé au bureau, un officier du Service national, nous a présenté un résumé de toutes les activités de son service. Les chiffres expriment tout le travail qui se fait :

Le nombre des élèves officiers recrutés s'est multiplié par dizaines pendant les quatre dernières années. Dans la même période, le nombre des élèves sous-officiers s'est accru dans des proportions très importantes.

Après l'arrivée des demandes d'admission, l'officier du bureau de recrutement convoque les jeunes qui remplissent les conditions et ce, pour un complément d'information.

Après avoir constitué le dossier, l'élève subit un contrôle médical pour être enfin accepté.

A partir du moment où il signe son contrat, l'élève est considéré comme élève officier ou élève sous-officier. Il recevra une bourse mensuelle.

Traduit de l'arabe par A. Laïb



CONDITIONS D'ACCES A L'ECOLE

Filière des techniciens :

- Age : 18 - 23 ans.
- Niveau : BEM ou 4ème année moyenne.
- Durée des études : 18 mois.

Filière des techniciens supérieurs :

- Age : 18 - 23 ans.
- Niveau : Bac ou 3ème année secondaire + concours.
- Durée des études : 3 ans.

Les demandes sont adresser à : l'Ecole Supérieure de la Logistique, Beaulieu (El-Harrach).



REPORTAGE

YUGOSLAVIE OU LA VIGILANCE D'UN PEUPLE

De notre envoyé spécial A. SIOUDA



Tito : « Président symbole » de l'unité yougoslave.

Décrire la société yougoslave après y avoir séjourné quelques temps n'est pas une entreprise facile lorsque mille images et mille souvenirs se chevauchent dans votre esprit. La difficulté au premier abord réside dans le choix et la sélection des images et souvenirs qui peuvent éveiller l'attention et l'intérêt du lecteur. On ne peut que rester perplexe, tant chaque aspect, chaque fait et chaque élément dans la société yougoslave mérite d'être évoqué : le système politique, le développement économique, la vie sociale et culturelle. Bref, tout ce qui bouge et se meut appelle à être décrit. On ne peut tout évoquer à travers ce reportage, mais on essaiera de cerner quelques aspects qui s'imposent.

La société yougoslave apparaît au visiteur sous une multitude de formes. Autant d'hétérogénéités se manifestent aussi bien à travers les nations et nationalités possédant chacune sa langue et sa propre culture qui à travers le développement socio-économique inégal entre les diverses provinces et républiques. Seule une analyse comparative de l'infrastructure économique peut élucider ces décalages.

Paradoxalement, telle est la société yougoslave : certaines régions ont définitivement dépassé le stade du sous-développement et se hissent même au niveau de certains pays de l'Europe occidentale avec un PNB avoisinant 4.000 dollars par habitant, alors que d'autres régions continuent à mener un combat acharné contre les vestiges du sous-développement.

Les entretiens que nous avons eu avec les responsables yougoslaves nous ont permis de déterminer les causes objectives de ces disparités que nous expliciterons ultérieurement.

Comment cette société formée d'une mosaïque de nations et nationalités, de langues et de religions a-t-elle pu atteindre ce degré d'unité et de complémentarité, malgré les larges disparités entre les niveaux du développement économique atteint par chaque région ?

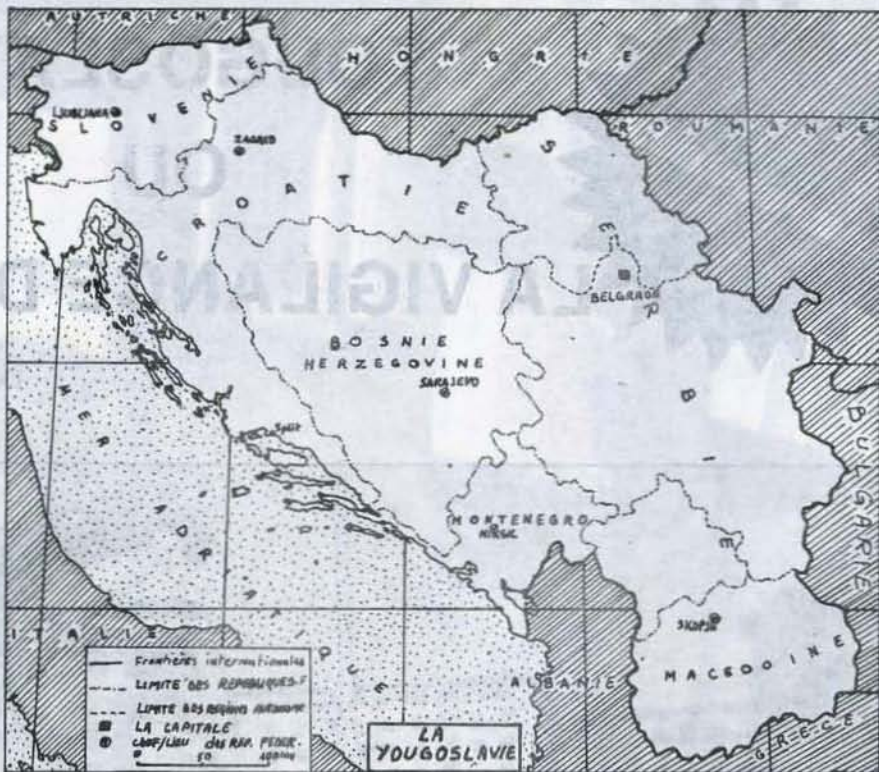
Telle est la question qui revient constamment à l'esprit.

La réponse à cette question ne peut être catégorique. C'est en connaissant les événements historiques qui ont marqué le processus de formation de la R.S.F.Y. d'une part, et le système politique d'autre part, qu'on peut fournir des éléments de réponse à cette question.

De par sa position clef dans la péninsule balkanique, la fertilité de ses terres et la navigabilité de ses voies fluviales, la Yougoslavie a été depuis l'antiquité un enjeu pour les conquérants et les vagues migratoires venues de tous les horizons.

Les tribus slaves, venues d'Orient, furent les dernières à s'y installer au 8ème siècle, celles-ci constituent la majorité de la population actuelle de la RSFY.

Loin de créer des dissensions, ce brassage humain a stimulé toutes les nations et nationalités à contribuer pleinement à la défense du pays. D'où l'émergence d'un sentiment d'appartenance à une communauté plus large, et ce, malgré la diversité linguistique nationale et religieuse. La défense de la patrie a été le creuset dans lequel s'est cristallisée l'idée



d'unité nationale, seul moyen susceptible de mettre fin au pillage et à l'asservissement auxquels les peuples yougoslaves ont été assujettis par les empires centraux ou par leurs vassaux qui ont dominé à travers l'histoire de cette région.

L'unité yougoslave tire ses origines et racines de l'histoire commune de l'ensemble des peuples qui formeront plus tard la RSFY. Cette unité a été cimentée par le destin commun des diverses nations et nationalités et baptisée par le sang et le sacrifice de deux millions de Yougoslaves lors de la Seconde Guerre mondiale afin de repousser l'invasion nazie et fasciste et d'instaurer le socialisme.

Autre facteur, et non des moindres, l'idéologie socialiste dialectiquement liée au facteur historique a joué un rôle prépondérant dans la façonnement de la Yougoslavie d'aujourd'hui.

En effet, par sa vision globale et rationnelle des questions posées, le socialisme a, une fois pour toutes résolu la question nationale à travers la résolution de la question sociale. Il a donné à chaque nation et à chaque minorité nationale son droit inaliénable à développer d'une façon autonome sa culture et de préserver les caractéristiques de son identité en tant qu'entité autonome quelle que soit son importance numérique. Ainsi étaient bannies à jamais les causes de tout conflit marginal et auxquelles se sont substitués des éléments d'unité et de solidarité dans la perspective d'élimi-

ner le sous-développement et contre-carrer toute agression éventuelle.

Le concept « d'unité dans la diversité », a trouvé sa concrétisation réelle et la plus efficace, pour devenir le réel vécu, grâce au socialisme qui est la négation même des idées rétrogrades, des visions restreintes et des menées subversives. Les sentiments nationalistes ont été souvent dans le passé l'arme utilisée par l'envahisseur ou par les classes dominantes pour diviser et mater les peuples Yougoslaves, asservir les classes laborieuses et les détourner des questions fondamentales relatives à leurs conditions d'existence.

BELGRADE... LA BEAUTÉ : COULEUR DE CENDRE

En hiver, le ciel est souvent couvert de nuages, et la température ne dépasse guère le zéro. Et Belgrade apparaît sombre, parée d'une couleur grise, avare pour son visiteur. Belgrade ne se découvre qu'au printemps, laissant les traits de sa beauté séduisante au coin de chaque vue, au cœur de chaque jardin et confluent des deux fleuves : la Save et le Danube.

Belgrade, (la ville blanche), une dénomination qui reflète moins le visage de la capitale que la bonté de ses habitants, leur générosité et l'accueil chaleureux qu'ils réservent aux visiteurs. La blancheur n'est manifeste que dans la partie moderne de la ville « Noui Beograd ».

Les catastrophes, les malheurs qu'elle a connus à travers les âges, ont conféré à la vieille ville la couleur grise des siècles passés.

L'histoire millénaire de Belgrade, est riche en événements, en victoires, mais aussi en malheurs, 36 fois elle a vécu le spectre de la destruction, mais la volonté de ses enfants a toujours eu raison de ce danger d'anéantissement total. Et chaque fois elle renaissait toujours plus belle qu'elle ne l'était.

À la mi-décembre, Belgrade se préparait déjà aux fêtes de Noël, et du nouvel an. Les sapins décorés de guirlandes étincellantes, et de lumières, ont donné à cette ville un visage de toute beauté. Le visiteur est contraint de s'arrêter à chaque vitrine, à chaque rue pour contempler les merveilles de la production yougoslave, et elles sont infinies... les prix des produits de première nécessité, sont à la portée de tous, alors que les appareils électro-ménagers, et les vêtements sont excessivement chers. Exemple, un manteau dépasse 12.000 dinars yougoslaves, soit 2.500 dinars algériens.

Au milieu de la journée, les boulevards et avenues, manquent d'encombrement, et seuls les personnes âgées déambulent. Car, aux heures de travail la désertion et l'abandon de poste sont sévèrement contrôlés d'une part, et le collectif des travailleurs et fonctionnaires est arrivé à un degré important de maturité politique. Le travail est organisé suivant le régime « des heures continues »; c'est-à-dire de 7 heures du matin jusqu'à 15 heures de l'après-midi. Après une journée de travail et de labeur, les habitants reprennent leurs activités. Fourné dans son manteau jusqu'au menton, chacun pense comment passer les fêtes de fin d'année et aux cadeaux.

C'est ce qui explique leur indifférence vis-à-vis des vendeurs de cartes de vœux, et des vendeurs de marons chauds et fumants.

Belgrade est le centre politique, économique et culturel de toute la Yougoslavie. Elle est à la fois capitale de la RSFY, et de la République socialiste de Serbie. Ceci lui confère le rôle de pôle d'attraction, et la plaque tournante de toutes les activités. Peuplée d'environ 1.300.000 d'habitants, Belgrade laisse transparaître l'antique et le moderne, et offre un lieu de coexistence pour toutes les nationalités et les cultures. Sa partie la plus ancienne s'appelle « Kalamdjan », et domine par ses forteresses et ses remparts séculaires les deux fleuves



Tito - Chadli : Des points de vue convergents.

(Save et Danube) à leur confluent. Non loin de là se trouve le quartier « Skadatarlya », avec ses cafés, ses restaurants et ses boutiques tout à fait spécifiques, ainsi que ses rues au passé glorieux.

Côté culturel, le vide est inexistant. Jamais une semaine ne passe sans qu'une manifestation artistique ou théâtrale ne soit programmée, et les salles n'ont jamais manqué de drainer un public en effervescence. La chanson yougoslave est très riche en sensations comme le sont les danses d'ailleurs. Et inoubliable est le spectacle présenté par la troupe Kolo, et auquel nous étions conviés, lors de notre séjour.

Si les traits extérieurs de Belgrade expriment un état de prospérité économique relative, il n'en demeure pas moins qu'elle souffre comme c'est le cas pour les capitales du Tiers-Monde, de problèmes tels que le chômage et la crise du logement.

Selon des responsables à la Chambre commerciale de la République socialiste de Serbie, la capitale bien qu'elle ait atteint un stade élevé de développement socio-économique, demeure toujours confrontée au problème du logement qui se pose avec

acuité. Les programmes et plans destinés à résoudre cette question n'ont pas eu raison de la crise, car Belgrade connaît un surpeuplement qui ressemble étrangement à notre capitale.

La ville ne peut abriter qu'un million d'habitants, alors qu'elle compte aujourd'hui plus de 1.400.000 habitants. Noui Grad, paraît apte à régler ce problème.

Rompant totalement sur le plan architectural avec l'ancienne ville, Noui-Grad est prestigieuse quoique les Belgradoïsi lui préfèrent les monuments et constructions séculaires. Savencenter, ou le palais des conférences, est un chef-d'œuvre en verre fumé. C'est aussi le lieu de résidence de la ligue communiste du peuple travailleur, et seul le syndicat fédéral a élu domicile dans la partie ancienne de la ville.

Autre problème, le chômage, dû à l'exode vers la capitale, et au regroupement des étudiants qui préfèrent y rester une fois les études terminées. De cette situation encombrante découle le chômage des cadres que Belgrade seule ne peut éponger. Aussi, et pour mieux comprendre la réalité yougoslave, il est nécessaire d'étudier le système politique qui régit cet ensemble géopolitique complexe.

La Yougoslavie prône l'idéologie socialiste. Elle diffère dans sa pratique des autres pays socialistes. Cette voie originale a été qualifiée de déviationniste par les dirigeants de ces pays. Elle tient compte des réalités yougoslaves.

LA SAINTE TRINITÉ DU SYSTÈME POLITIQUE YOUGOSLAVE

La Yougoslavie a édifié sa politique sur trois piliers, le fédéralisme et l'autogestion en politique intérieure, le non-alignement dans sa politique extérieure. Lors de notre visite au siège de l'Assemblée nationale, un des responsables nous a expliqué les données intrinsèques du système politique à travers sa longévité. L'une des premières caractéristiques est l'autogestion, qui n'est autre qu'une forme de détention collective des moyens de production.

Le collectif des travailleurs est responsable de cette propriété, qui n'est ni étatique, ni privée.

Partant de ce principe, les travailleurs élisent leurs représentants à tous les niveaux, de la plus petite unité jusqu'à l'Assemblée nationale.

Depuis l'adoption de la nouvelle constitution en 1974, la Yougoslavie a opté pour le principe de « délégation », qui est une forme plus avancée que la représentation parlementaire jugée classique et inadéquate aux principes de l'autogestion.

L'un des responsables nous accompagnant au siège de l'Assemblée nationale, nous a déclaré : « il y a six ans, nous avons des représentants de type classique, aussi le lien entre le député et le citoyen se résumait seu-



Belgrade : L'antique ville éternellement jeune.

lement au scrutin électoral. Par contre, un délégué est toujours lié à la base, et révoquant en cas de défaillance. Nous ne sommes pas satisfaits de l'application de la constitution, car, certains obstacles freinent la mise en œuvre de toutes les lois constitutionnelles relatives au statut du travail en commun, entre autres les velléités technocratiques. Le système de délégation a pour objectif de mettre fin au « professionnalisme politique, c'est ainsi que l'éligibilité est limitée à deux

mandats, de même que pour les postes politiques et ministériels ».

Le parlementarisme en Yougoslavie est considéré comme une forme supérieure de gestion des affaires publiques. Institué sur la base principale des « délégations » et des « mandats », il consiste en l'élection de toutes les instances de la base au sommet. Et c'est au sein du conseil fédéral que les décisions et lois économiques et politiques sont adoptées.

L'Assemblée nationale en tant qu'instance supérieure de l'autorité en Yougoslavie, est structurée comme suit : le conseil fédéral, composé des délégués des diverses organisations et des groupes autogérés ainsi que les élus mandatés par les organisations socio-politiques des républiques et des provinces.

Chaque république est représentée par 30 délégués, et chaque province détient 20 sièges. Les élus sont choisis collégialement par la ligue communiste au niveau de chaque république et de chaque province, suivant les orientations des organisations socio-politiques de base. Les candidats sont élus démocratiquement au suffrage universel secret dans les assemblées communales, et les organisations socio-politiques y prennent part.

La tâche de ce comité consiste à définir les orientations principales de la politique tant intérieure qu'extérieure de la RSFY.

LA SLOVÉNIE :

Un exemple

édifiant

pour les autres

républiques

Dans cette « mosaïque yougoslave » où l'on compte pas moins de 20 nationalités différentes les unes des autres par les coutumes, la religion, la langue et l'histoire, la Slovénie se distingue par sa richesse et son niveau de développement le plus élevé de l'ensemble yougoslave.

Ljubljana, capitale de cette république située au nord, donne une image éclatante du développement de la région. Le niveau de vie de cette ville (plus de 4.000 dollars par tête d'habitant) dépasse celui de certaines capitales occidentales. D'ailleurs, à Ljubljana nous avons du mal à réaliser que nous étions en territoire yougoslave. Surtout lorsqu'on venait à peine de quitter le Monténégro dont les images d'une région sous-développée venaient sans cesse à l'esprit.

UN MUSÉE À CIEL OUVERT

À Ljubljana où contrastent modernisme et antiquité, il est facile au visi-

teur, et dès le premier contact, de mesurer l'énorme progrès enregistré par la Slovénie. Aux vieux quartiers, où il fait plaisir de flâner, s'opposent les immenses et impressionnants buildings qui défient le ciel. Cette opposition de styles fait que les vieilles constructions, dont certaines datent du Moyen-Âge, offrent une image vivante de l'histoire de la Slovénie. Un véritable musée à ciel ouvert, ces vieilles bâtisses.

À propos d'histoire, ce n'est pas sans fierté que les Sloènes évoquent leur passé. Un passé riche en événements. Il remonte à plus de mille ans. Les Romains ont construit Emona. La population a été administrée par l'Empire austro-hongrois jusqu'à la Première Guerre mondiale. C'est de la Seconde Guerre mondiale que les habitants de Ljubljana vous parleront le plus, car c'est elle qui leur a permis de mettre à rude épreuve leur esprit de combativité et de lutte. La distinction honorifique que reçut leur capi-

Le Conseil des Républiques et des provinces est composé des délégués des assemblées des républiques et provinces. Chaque république délègue 12 membres, alors que les provinces n'en envoient que 8 délégués. Ces derniers, tant au niveau des républiques que des provinces conservent leurs sièges au sein de leurs assemblées d'origine. La tâche de ce conseil est complémentaire à celle du premier cité, dans la mesure où il prépare les programmes de développement économique et financier. De surcroît, il peut prendre des décisions au sujet des questions, auxquelles le conseil fédéral n'a pu trouver de solutions immédiates.

LE CONSEIL DE LA PRÉSIDENTIE

Il est en quelque sorte la direction collégiale de l'Etat, et se compose de membres, dont chacun représente une république ou une province. Le président de la ligue communiste yougoslave est membre de plein droit.

Le président de cette instance ainsi que le vice-président sont mandatés pour une durée d'une année, de façon à permettre à tous les représentants des républiques et provinces d'y accéder et le rôle historique qu'a joué le président Josip-Broz Tito, son élection à la présidence à vie de la République a été décidée unanimement.

Il est l'instance exécutive du conseil de la RSFY.

LE CONSEIL EXÉCUTIF

Son président est élu par les deux chambres du parlement (la chambre fédérale et la chambre des républiques) sur proposition de l'instance présidentielle fédérative. Il engage sa responsabilité devant l'Assemblée nationale.

LES CAUSES DES CLIVAGES DANS LE DÉVELOPPEMENT

Comme nous l'avons indiqué, le système politique est basé essentiellement sur le principe de l'autogestion qui permet un développement autonome aux diverses républiques et



Novi-Sad : Sur le beau Danube bleu.

provinces, et une liberté dans leurs affaires publiques quel que soit le domaine.

C'est ce qui explique partiellement les décollages dans la distribution du revenu national entre une république et une autre, ou une province par rapport à une autre.

L'Etat consacre 1,97 % du revenu national pour permettre aux républiques et provinces non développées de rattraper le retard accumulé.

La république la plus développée reste la Slovénie. Avec un revenu de 4.000 dollars par habitant. Le Slovène dépasse l'Italien. Au second rang vient la Croatie suivie de la Serbie. Les régions les moins développées sont la province autonome de Kosovo et la république de Monténégro et les deux républiques de Macédoine et de Bosnie-Herzégovine.

Les raisons du développement et du progrès actuel que connaît la république de Slovénie, sont d'ordre socio-historique. La révolution industrielle depuis 1804, a bouleversé cette région, et ce, dans la mouvance de l'empire austro-hongrois, tant elle était considérée comme partie intégrante de cet empire central. Les racines de l'industrialisation sont donc très profondes. L'autre facteur est le taux de croissance démographique relativement bas; en effet, une famille slovène nombreuse n'excède guère les 5 membres, ce qui n'est pas le cas de Kosovo par exemple. Pour les

« cité héroïque » ne fait qu'ajouter à leur légitime fierté.

Cependant, les Slovènes ne se contentent pas de vivre sur leur passé. Ils veulent faire de leur république un exemple édifiant pour les autres républiques. Pour eux, construire la société socialiste c'est offrir à tous les citoyens les conditions d'une vie décente.

C'est ce souci constant, d'ailleurs, qui anime toutes leurs actions. Tout le monde se sent concerné.

UNE ÉCONOMIE EN PLEIN ESSOR

Si les Slovènes ont atteint, aujourd'hui, un degré de développement des plus appréciables, ceci ne constitue nullement une fin en soi et ne permet guère de verser dans l'auto-satisfaction. Pour eux, l'objectif final demeure le développement total de l'ensemble des Républiques yougoslaves.

La Slovénie qui a vu l'apparition de la révolution industrielle en 1804, a eu le privilège de prendre une nette avance sur le reste des autres régions de la fédération. Et par la même, elle s'est enrichie d'une longue expérience industrielle et technologique. Une expérience qu'elle met au profit des autres républiques, notamment celles du Monténégro, de la Bosnie-Herzégovine et de Kosovo.

Ces trois régions bénéficient d'investissements slovènes importants. D'autant plus que le taux de natalité en Slovénie est des plus faibles au monde engendre un déficit de main-d'œuvre comblé par une importation d'une grande masse des régions précitées.

Sur le plan des relations extérieures, la Slovénie procède à des échanges économiques avec les pays limitrophes (Italie, Autriche, etc...). Ces derniers importent une grande quantité de produits alimentaires et d'ap-

pareils électro-ménagers de la Slovénie.

Ces relations économiques s'établissent aussi aux pays amis non-alignés dont l'Algérie. Au titre de la coopération algéro-yougoslave, la Slovénie construit à Frenda une tannerie qui emploiera 1.600 ouvriers. Des accords sont passés avec la SONELGAZ pour l'achat de transformateurs. Cette coopération, les responsables yougoslaves émettent le désir de la voir plus variée et plus fructueuse encore. « Nous souhaitons que la coopération économique et technique entre nos deux pays soit au même niveau que nos relations politiques », nous ont-ils dit.

Enfin, après trois jours passés à Ljubljana il était temps de la quitter sans pour autant oublier d'emmener dans nos bagages et nos mémoires des souvenirs des plus merveilleux.

A. Siouda

régions les moins développées le taux de natalité excessivement élevé, absorbe les surplus dégagés, et entrave par la même l'opération d'investissement. La remarque générale est sans doute vérifiable pour toutes les régions qui ont connu la domination ottomane, et restent en deçà du niveau moyen de développement. L'occupation turque, par le moyen des impôts et tributs, a laissé exangue cette partie de la péninsule balkanique. Loin de connaître un ressaisissement, ces régions ont connu l'exploitation des classes aristocratiques et bourgeoises sous le royaume serbo-croato-slovène. Elles ne durent leur salut qu'à l'avènement de la révolution socialiste qui a libéré le pays durant le second conflit mondial.

Après l'avènement de la révolution,

Malgré ses ressources limitées, la Yougoslavie a pu réaliser des progrès dans le domaine socio-économique.

LES STIMULANTS DE LA PRODUCTION

Le développement et la prospérité que connaît la RSFY sont dus en grande partie à la maîtrise par la classe ouvrière de l'économie nationale. Cadres et ouvriers sont mus par l'esprit de responsabilité. Et c'est grâce aux commissions de contrôle ouvrières que les velléités ont été éliminées, ouvrant la voie à une augmentation sensible de la production. Les droits dont les ouvriers yougoslaves disposent tout en leur permettant de mettre en œuvre leur habileté et leur créativité, ont eu un effet stimulant sur la production.

Exemplaire qu'est ce travailleur fi-



Tito - Boumediène : Amitié historique entre les deux pays.

les républiques et provinces démunies de toute ressource, ont commencé à se ressaisir, et à connaître un progrès non négligeable, mais le chemin à parcourir demeure important, et seule l'entraide entre les diverses républiques peut venir à bout des problèmes et des difficultés.

IL EST MEILLEUR D'APPRENDRE À PÊCHER

A la question relative à des crédits très importants pour un virtuel plan de développement accéléré que pourraient financer les républiques développées, un responsable Slovène nous a répondu ceci : « Il est impossible d'arrêter le processus de développement dans les régions industrialisées. Néanmoins, nous réservons 1,97 % du revenu national pour pallier à cette situation. De même, des prêts à long terme (10 - 15 ans) et à des taux d'intérêt de 3 à 4 % sont accordés pour la promotion des secteurs économiques des républiques et des provinces « pauvres ». Et il y a un adage qui dit : « Vaut mieux apprendre aux gens à pêcher que de leur fournir indéfiniment des poissons ».

gurant sur le billet de 20 dinars pour une raison très significative : il a été désigné 49 fois meilleur ouvrier.

La responsabilité est le plus grand stimulant, car, elle donne à l'homme la gloire contrairement à ce qui prédomine dans le système capitaliste qui reste quelque soit le salaire fondé sur l'exploitation.

LE RÔLE DU SYNDICAT

Si l'ouvrier est producteur et gestionnaire, qu'elle serait donc le rôle du syndicat ? Telle est la question que nous avons posé au vice-président du syndicat fédéral qui nous a réservé un accueil chaleureux.

« Le rôle du syndicat dans le système socialiste et autogestionnaire, diffère radicalement du syndicat dans le système capitaliste. Il n'est pas revendicatif car le travailleur est maître de lui-même. Le syndicat joue le rôle du défenseur des acquis de la classe ouvrière et du système autogestionnaire, et il préserve le travail des velléités bureaucratiques et technocratiques qui peuvent entraver la marche du socialisme et son approfondissement.

Il tend à affirmer le rôle fondamental et efficace de la classe ouvrière dans la préparation des programmes et plans de développement, dans le contrôle de la politique extérieure. Son but est de consolider le travail collectif un qui s'appuie sur l'échange libre du travail. C'est ainsi qu'il doit être présent sur chaque lieu de travail organisé à la base. Il veille à la préservation des moyens de production, et à la protection des travailleurs, de même qu'il préside à la distribution du revenu dans les établissements économiques selon le principe « à travail égal, salaire égal », sans tomber dans le formalisme » nous a-t-il répondu.

FÉDÉRALISME ET DÉCENTRALISATION

Le second support du système politique est le fédéralisme. R.S.F.Y. est composée de 6 républiques : la Bosnie Herzégovine, le Monténégro, la Macédoine, la Croatie, la Slovénie et la Serbie et de deux provinces, la Vojvodine et le Kosovo.

En Yougoslavie, coexistent et cohabitent 125 nations, et autant de religions, de langues et de cultures. Ainsi qu'il a été difficile d'envisager un Etat fédéral assimilatif ce qui aurait pu créer des dissensions ne profitant qu'aux ennemis de la révolution. La voie fédérative était la forme la plus adéquate à la réalité socio-politique yougoslave.

Partant de là, la décentralisation absolue était la seule voie possible à même d'organiser le fédéralisme. Dans toutes les structures politiques et économiques de la base au sommet, prédomine le caractère d'autonomie interne. C'est le cas également des républiques et provinces autonomes, mais l'unanimité sur les décisions ne peut être établie qu'après coordination entre les républiques. Il en fut ainsi des débats au sein de la Chambre fédérale, à propos de la loi de finances de 1980 acceptée par les délégués des régions moins développées, mais rejetée par les représentants slovènes. Il a fallu l'intervention du président Tito pour que la question soit tranchée.

LA POLITIQUE DU NON-ALIGNEMENT

Le troisième support du système politique yougoslave est le non-alignement.

En rupture avec le bloc socialiste qui lui reprochait aussi son rapprochement à l'Occident, et d'avoir instauré l'autogestion à la place du modèle de développement socialiste.

S'éloignant de la bipolarisation en Europe et de la politique des blocs, Belgrade a emprunté une voie qui la démarquait des deux blocs antagonistes : le non-alignement. Le Président Tito en est l'un des chefs historiques, avec Gamel Abdenasser et Jawahr Lal Nehru.

Un responsable au ministère des Affaires étrangères, qui était présent à la 6ème conférence des non-alignés à La Havane (Cuba), en septembre 1979, nous a déclaré que le non-alignement n'est pas un élément tactique pour les Yougoslaves, mais il exprime un intérêt stratégique et une volonté d'indépendance.

L'Algérie est considérée par les responsables yougoslaves comme l'un des pays ayant véritablement un poids au sein du mouvement des non-alignés, et l'allié le plus sûr vu sa politique anti-impérialiste.

Les deux pays non-alignés luttent pour l'instauration d'un nouvel ordre économique international basé sur la coopération et l'intérêt mutuel, et le respect de la souveraineté de l'indépendance nationale.

LA VOJVODINE... LA PETITE EUROPE

Cette province traduit, et donne une image expressive de la diversité. Peuplée d'environ deux millions d'habitants la Vojvodine est une mosaïque de 25 nations et nationalités ceci explique son appellation de « petite Europe ».

Elle est située dans le bassin fertile de Pannonie, avec au nord, le massif de Frusvka.

Ses plaines fertiles s'étendent jusqu'en URSS, et sont drainées par de grands fleuves : le Danube, le Tisza, la Save. Ses vallées sont souvent marécageuses. Son climat et son relief ont fait d'elle à travers les siècles un lieu de rencontre, et de brassage entre les divers peuples d'Orient et d'Occident, fuyant la répression, les guerres et les famines.

Les plus importantes nationalités qui y vivent sont les Serbes, les Croates, les Magyars, les Roumains, les Ukrainiens, les Turcs, les Allemands, etc...

Pour cette raison plusieurs langues sont parlées en Vojvodine. C'est aussi une capitale artistique, très riche en folklore. Notre périple à travers cette province ne coïncida pas avec le temps de la germination, et nous avons été lésés par la nature, car la couleur grise d'un ciel sombre avait enseveli toute la région. L'hiver y est toujours rude : 35 degré au dessous de zéro.

L'année écoulée, la Vojvodine a réalisé une production record de maïs (environ 4 millions de tonnes), avec un rendement de 65 quintaux à l'hectare. De temps à autre apparaissent les champs de tournesol comme mille soleils semés tout au long des routes et des sentiers.

LE GRENIER A BLÉ APPÉLATION QUI DÉPLAIT AUX HABITANTS

La Vojvodine considérée comme la

Ainsi donc, et si l'on prend en considération l'orientation économique vers laquelle tend cette région il est aisé de comprendre pourquoi les habitants de Vojvodine refutent l'appellation de « grenier à blé ».

LES COMBINATS POUR RÉSOUDRE LA CONTRADICTION AGRO-INDUSTRIEL

La question du développement industriel aux dépens de l'agriculture en



Vojvodine : « grenier de blé » de la Yougoslavie.

« petite Europe » dans le sens où c'est le carrefour de rencontres de tous les peuples et de toutes les races d'Europe, est également une importante région agricole. Avec sa production céréalière, et animale, elle n'a pas volé le qualificatif de « grenier à blé » de la Yougoslavie. Elle produit plus de 50 % de la production nationale de blé et de maïs, 65 % de la betterave à sucre, 55 % de la viande de porcs, 30 % de la viande bovine et une très grande partie la production de fruits et légumes.

Ce qualificatif déplaît aux habitants de Vojvodine car, cette province ne se limite pas uniquement à l'activité agricole, mais tend vers une industrialisation qui n'a cessé de se développer et même à dominer la vie économique. Le secteur autogestionnaire a enregistré depuis la révolution, un bond en avant dans le rendement agricole à l'hectare.

L'écart est immense; de 15 qx/ha, on est passé à 60 qx/ha, les mêmes progrès sont connus au secteur privé qui atteint même 50 qx/ha. Le caractère traditionnel de l'agriculture est en voie de disparition, (34 % seulement de la population active sont employés dans ce secteur, alors qu'il était de l'ordre de 80 %), et ceci au profit des industries de transformation. Le sous-sol recèle aussi des richesses en pétrole et en gaz naturel. Cependant, la production de ces produits de base stratégiques ne peuvent satisfaire la demande nationale.

Yougoslavie, aurait été résolue par la création des combinats agro-industriels qui réalisent la complémentarité et l'intégration entre ces deux secteurs vitaux, en plus de la mécanisation et l'introduction de la recherche scientifique dans l'agriculture.

Partout, comme à Novi Sad, dans toutes les villes de Vojvodine, les instituts à travers leurs recherches scientifiques, proposent les méthodes les plus efficaces pour améliorer la rentabilité, la productivité et augmenter la production.

Les diplômés sont affectés sur les lieux de travail, dans les combinats. Le secteur socialiste, avec ses 38 % des terres, est très encadré par les ingénieurs et les techniciens agronomes. Non loin de Novi-Sad, et dans le combinat Roma, chaque technicien supervise 300 ha, et chaque ingénieur en a pour 1.000 ha, soit au total 120 ingénieurs pour 14.000 ha. Ces cadres aident les petits paysans, dont chaque famille possède 4 ha, (la propriété privée est tolérée jusqu'à 10 ha.).

Quant à leur regroupement en coopératives de production, les petits paysans ne paraissent pas convaincus, du moins à l'heure actuelle. L'agriculture yougoslave, souffre du vieillissement de sa composante humaine. Actuellement, les autorités proposent aux vieux paysans de verser leur terre au secteur autogéré, tout en leur garantissant le droit à la retraite.



Ce souhait n'a pas été réalisé, et l'Etat se garde d'utiliser les méthodes coercitives pour intégrer le secteur privé au système autogestionnaire. L'Etat mise plus sur la conviction que sur d'autres méthodes, surtout à travers la comparaison entre les deux secteurs. C'est aux faits de parler et de convaincre.

LE MONTÉNÉGR0 : ENTRE LA GÉNÉROSITÉ ET LA RIGUEUR DE LA NATURE

La République de Monténégro, est l'une des régions qui demeurent encore aux prises avec le sous-développement quoi qu'elle ait réalisé des progrès, selon le Directeur de la planification. Peuplé d'environ 600.000 habitants pour une superficie de 13.812 km, le Monténégro a une économie basée essentiellement sur les industries de transformation (transformation sidérurgique et d'aluminium). Une autre activité connaît une progression: le tourisme. Ce dernier occupe une place de choix, il est de l'ordre de 70 % sur l'ensemble yougoslave. En comptant sur ses propres moyens, le Monténégro a pu rattraper le retard, mais le tremblement de terre d'avril 1979, a détruit 15 % des installations économiques de cette petite république. Les dégâts ont atteint 7 milliards de dinars yougoslaves.

Dame nature est généreuse, mais aussi pour le Monténégro. Elle lui a

donné sa beauté, son vert éternel, et une frange maritime. Les monuments historiques ont été endommagés par les tremblements de terre, c'est vraiment un coup fatal porté à l'authenticité et aux valeurs artistiques et historiques. « Certaines églises, et leurs tableaux inestimables, ont été touchés de plein fouet, et à la suite de ce désastre il nous paraît difficile voire impossible de les restaurer », le secteur touristique n'a pas été épargné par ce désastre, et les visiteurs craignent les tremblements de terre, d'où l'affluence qui décroît », devait nous déclarer l'un des responsables.

Le voyageur dans son périple, remarque le relief de la région un ensemble de monts d'altitude variant entre 1.400 m et 1.700 m; donnant un climat continental à l'exception de la frange côtière où domine un climat clément et doux.

A travers la continuité des monts jaillissent de temps à autre des bandes fertiles que les paysans cultivent avec des moyens tantôt modernes, tantôt archaïques.

Les versants des montagnes sont couverts de pins, et la chaîne montagneuse termine son étendue jusqu'à la frontière alban-yougoslave. Entre cette chaîne de Durmitor et du Komovi, au fond d'une vallée se trouve le lac de Skadar (Shkodar), le plus grand de la péninsule balkanique avec 391 km. Là on sent que la mer adriatique n'est pas loin. Son air parvient jus-

qu'au fond du lac, et aux points les plus culminants du Durmitor. Le visiteur ne s'empresse guère de quitter les bords du lac, les paysages l'auront peut-être séduit, pénétré les fonds de son âme.

RELEVER LE DÉFI

Nous ne pouvions mettre un terme à notre visite sans nous interroger sur ce qui constitue l'événement aujourd'hui, en Yougoslavie: l'état de santé du Président Tito.

Josip Broz Tito. Le personnage incarne avec force l'unité des peuples yougoslaves et leur communion forgée dans la lutte pour l'édification d'une société juste et prospère.

C'est avec une vive inquiétude et une grande préoccupation que les Yougoslaves suivent l'évolution de son état de santé. Ils nourrissent dans toute sa sincérité l'espoir de son rétablissement tout en appréhendant l'éventualité de sa disparition de la vie politique. Une telle éventualité mettra à l'épreuve la force de l'unité yougoslave - née, enrichie et nourrie dans la diversité culturelle - et la solidité des institutions constitutionnelles qui ont été et demeurent l'un des garants de la cohésion interne.

Le Président Tito a perçu cette nécessité dès les premières années de la libération du joug fasciste. Il a consacré tous ses efforts en mettant en place et en renforçant les organisations et les institutions constitutionnelles. Celles-ci ont rendu possible une mobilisation permanente et une vigilance accrue qui briserait toutes les manœuvres de l'impérialisme. Ce dernier même, en effet, depuis bien longtemps une campagne d'intox et de diversion visant à semer le doute quant à la capacité du pays et de ses dirigeants à relever le défi et à assurer la continuité de la ligne politique adoptée du vivant de Tito.

Par le passé, dans les moments les plus difficiles de l'histoire du pays, les peuples yougoslaves ont combattu le fascisme, rejeté les Hitlériens et sauvé leur unité. Leur histoire est riche en actions héroïques mises au service de cette unité.

C'est pourquoi, les tentatives actuelles de déstabilisation ne feront que renforcer les assises de la société autogestionnaire yougoslave, fruit d'une longue lutte de millions d'ouvriers et de paysans.

Les organisations socio-politiques, à leur tête la ligue des communistes yougoslaves, sauront surmonter cette épreuve et défendre les acquis enregistrés dans la voie de l'édification de la société socialiste.

Aïssa Siouda

Les échanges commerciaux avec la France

Déficit persistant de l'Algérie

En 1977, l'Algérie était le 3ème client de la France et son 17ème fournisseur.

En 1978, elle est devenue le 9ème client et le 20ème fournisseur...

Aborder la question des relations algéro-françaises en général en ignorant les effets de la période coloniale, constitue une grave omission. Cela est plus vrai encore quand il s'agit des relations économiques.

L'Algérie a hérité en 1962, d'une économie typiquement coloniale (voir tableau A) que les spécialistes de la question citent volontiers en exemple pour étayer leurs argumentations. Cette économie, extravestie par nature, était donc tournée essentiellement vers la France. L'Algérie fournissait les matières premières et, en retour, servait de déversoir aux produits manufacturés fabriqués par les entreprises françaises en France.

Dans ce type de relations, la France était, naturellement le principal fournisseur et le principal client de l'Algérie. D'autre part, sa balance commerciale était constamment excédent-

taire ce qui montre bien que l'Algérie était utilisée comme un vaste marché où s'écoulaient les productions françaises.

Après l'accession de l'Algérie à l'indépendance, les relations algéro-françaises vont être marquées par deux étapes principales : 1962-1971 puis de 1971 à nos jours.

Les accords d'Evian. Ceux-ci accordaient d'importants privilèges à la France, sans contre-partie pour l'Algérie, notamment en matière d'hydrocarbures. Afin de rééquilibrer quelque peu les avantages réciproques, de nouveaux accords étaient conclus entre les deux Etats en juillet 1965, « concernant le règlement des questions touchant les hydrocarbures et le développement de l'Algérie ».

Cet accord jetait les bases d'une coopération au terme de laquelle les deux pays, par le truchement d'un organisme paritaire, l'association coopérative (ASCOOP) exploiteraient en commun les hydrocarbures et, ce faisant, favoriseraient le développement de l'Algérie.

La France, par ailleurs, bénéficiait d'un régime de faveur pour ses approvisionnements en hydrocarbures.

L'accord devait avorter assez rapidement car la France, tout en tirant profit des avantages consentis en matière d'hydrocarbures, freinait, voire entravait l'action de l'ASCOOP et annihilait toute action de valorisation du pétrole en Algérie. La baisse d'activité de l'ASCOOP devait amener la SONATRACH, à partir de 1968, à prendre seule l'initiative pour « sauver ce qui pouvait l'être », et concrétiser, malgré tout la volonté de l'Algérie de valoriser ses richesses naturelles.

Les relations algéro-françaises étaient, dès lors, en crise. Crise qui se prolongeait au détriment de l'Algérie.

Le dénouement devait intervenir le 24 février 1971, par l'annonce de la nationalisation des hydrocarbures en Algérie. Cet aboutissement qui s'inscrivait de toute façon, dans la logique algérienne de récupération des richesses nationales a été d'une certaine manière, précipité par l'attitude française.

A cette période là, on s'en souvient encore, les rapports algéro-français avaient atteint une tension extrême attisée par des campagnes haineuses déclenchées à Paris, contre notre pays. Seul le sang froid des responsables algériens avait permis d'éviter le pire.

TABLEAU A
IMPORTATIONS ALGERIENNES (en millions de francs)

	1954	1955	1956	1957	1958	1959
Total	140.298	162.058	150.114	171.745	205.150	180.468
dont France	102.077	119.486	114.283	137.191	173.699	148.506
%	72,7	73,7	76,1	79,8	84,6	82,2

EXPORTATIONS ALGERIENNES

	1954	1955	1956	1957	1958	1959
Total	217.714	243.981	272.694	382.896	478.812	563.109
dont France	160.361	185.722	199.966	279.772	386.239	441.379
%	73,6	76,1	73,3	73	80,6	78,3

Source : « Tableaux de l'économie algérienne » publiés par la Statistique générale de l'Algérie - Alger 1960.

TABEAU B
ECHANGES COMMERCIAUX ALGERO-FRANCAIS
RESULTATS COMPARES DES IMPORTATIONS ET EXPORTATIONS ALGERIENNES
DE 1971 A 1978
(Valeur en millions de francs)

ANNEES	IMPORTATIONS	EXPORTATIONS	DEFICIT BALANCE COMMERCIALE	TAUX DE COUVERTURE %
1971	2.771,3	1.293,6	1.477,7	47
1972	2.381,5	1.702,1	679,4	71
1973	3.339	2.116,7	1.222,3	63
1974	6.178,5	4.806,5	1.372	78
1975	8.071,3	3.183,5	4.887,6	39
1976	7.067,3	3.311,5	3.756,3	47
1977	8.824,3	3.875,4	4.948,9	44
1978	6.939,3	3.203,3	3.735,9	46

Le premier temps de cette seconde période des relations économiques algéro-françaises devait trouver son épilogue dans la visite officielle en Algérie du Président Giscard d'Estaing en avril 1975.

BONNE VOLONTÉ

Cette visite dont en France on a peu - ou pas voulu - souligné l'importance, avait une portée considérable du point de vue algérien : c'était la première visite d'un chef d'Etat français en Algérie indépendante. En recevant le chef de l'ancienne puissance coloniale, l'Algérie tournait défini-

tivement une page douloureuse de son histoire, rejetait rancunes et rancœurs et exprimait sa foi en l'avènement de relations nouvelles.

Ces derniers, après cette visite semblèrent prendre une voie inédite puisque s'inscrivant dans une certaine mesure, dans le cadre des principes du nouvel ordre économique qui venaient d'être énoncés par l'ONU en 1974, sur le plan des échanges commerciaux. On déchantera bien vite.

Les journaux français à l'époque, on s'en souvient, avaient - une fois n'est pas coutume - été unanimes à dire que le président Giscard d'Estaing

« revenait d'Alger avec un important carnet de commandes pour les industriels français ».

Ceci devait être bien vrai puisque, à la fin de 1975, les achats algériens en France avaient augmenté de 30,6% par rapport à 1974. Dans le même temps les achats français, diminuèrent de 33,7% ! L'Algérie en cette « année test » 1975, devait connaître un déficit commercial avec la France de 4.887,6 millions de francs, ses achats étant supérieurs de 61% à ses ventes !

Cette tendance qu'on aurait pu

TABEAU C
STRUCTURES DES ECHANGES ALGERO-FRANCAIS (1)

IMPORTATIONS FRANÇAISES		IMPORTATIONS ALGERIENNES	
Hydrocarbures	93,5%	Bien d'équipement	62%
Boissons, alcools et vinaigres	1,8%	Produits sidérurgiques et métallurgiques	9,9%
Légumes, plantes, racines et tubercules alimentaires	0,1%	Produits pharmaceutiques	4,9%
Autres importations	3%	Produits agro-alimentaires	4,4%
		Autres produits	

(1) Cette structure reflète les échanges du premier semestre 1979. Elle est sensiblement identique à celle des périodes antérieures.

croire conjoncturelle persiste jusqu'à ce jour (voir tableau B) puisque les résultats du premier semestre 1979 font apparaître un déficit de 2.170,8 millions de francs au détriment de l'Algérie.

Ce déficit constant et persistant peut être considéré, à juste titre, comme un financement des industries françaises, donc comme une contribution de l'Algérie au fonctionnement de l'économie française et, plus précisément, au maintien de l'emploi et de la lutte contre le chômage.

Cela est d'autant plus vrai que les achats algériens portent pour une grande part, sur les biens d'équipement et produits manufacturés c'est-à-dire les biens produits manufacturés porteurs d'une plus valeur au plus grand bénéfice de la main-d'œuvre locale.

A l'inverse, la France importe principalement des matières premières (hydrocarbures) et autres produits bruts ou semi finis, dont la main-d'œuvre algérienne a tiré par conséquent peu d'avantages.

On remarquera, à juste titre que, dans de telles conditions, le commerce de la France avec l'Algérie « présente les caractéristiques fondamentales du commerce colonial » comme l'a souligné le colloque du Ceres. Cette tendance peut être corrigée par un accroissement en volume des achats français et par une modification de ces importations.

Il faut rappeler à ce propos que la France a considérablement et depuis longtemps réduit ses achats de vins algériens ce qui a contraint l'Algérie à procéder à l'arrachage, parfois hatif, du vignoble...

Néanmoins, si l'on se tourne résolument vers l'avenir, il ne faut pas nier que le commerce algéro-français offre d'énormes possibilités et pour l'économie française en crise et pour l'industrie algérienne naissante. Des complémentarités évidentes existent qui peuvent avantageusement être mises à profit par les deux pays avec une bonne volonté réciproque.

« L'Algérie en Europe », N° 303

O.U.A. : SOMMET ÉCONOMIQUE AFRICAIN

Un sommet africain extraordinaire aura lieu du 26 au 29 avril prochain à Lagos capitale du Nigéria.

Le sommet doit discuter des questions du développement économique en Afrique, conformément à une résolution adoptée par le sommet de l'OUA qui s'est réuni dernièrement à Addis-Abéba. Cette réunion a approuvé la convocation de ce sommet extraordinaire après un rapport du chef de la délégation nigériane sur les préparatifs de ce sommet.

M. BRADFORD F. MORSE EN ALGÉRIE

Monsieur Bradford F. Morse, Administrateur du Programme des Nations Unies pour le Développement, a visité l'Algérie pendant la période du 2 au 5 mars 1980. C'est la première visite d'un Administrateur du PNUD en Algérie depuis l'établissement du Programme en 1963. M. Morse discutera avec les responsables algériens de la coopération entre l'Algérie et le PNUD ainsi que des perspectives du Programme pour le 3ème cycle de Programmation 1982/86.

M. Morse était accompagné de M. Salah-Al-Din Al-Shaikhly, Administrateur assistant et Directeur du Bureau régional pour les Etats arabes au sein du PNUD. M. Al-Shaikhly, qui était président du Fonds irakien du Développement extérieur depuis 1976, a été nommé premier directeur du bureau régional pour les Etats arabes, en janvier 1978, après la création de ce bureau, suite à une résolution prise par le Conseil d'administration en juillet 1977.

PÉTROLE : HAUSSE DE 4,21 DOLLARS DU PRIX DU BARIL DU BRUT ALGÉRIEN

La SONATRACH vient de décider, apprend-on de source officielle, de procéder à un réajustement en hausse du prix des pétroles bruts algériens.

Ce prix qui passe de 30 à 34,21 dollars le baril est destiné à maintenir le prix du brut algérien en ligne avec les prix des autres bruts de l'OPEP.

Enfin, la SONATRACH a avisé ses

clients que le nouveau prix de 34,21 dollars le baril est applicable à partir du 4 février 1980.

LE P.N.B. PER CAPITA DE L'ALGÉRIE EN AUGMENTATION

L'Algérie était située en 1977 au 49ème rang des nations dans le monde avec un produit national brut par tête d'habitant de 1.140 dollars.

Pour 1978, le P.N.B. per capita est estimé à 1.260 dollars. C'est ce qui ressort des chiffres que publie l'Atlas de la Banque mondiale 1979.

Ces mêmes statistiques montrent que les 15% des plus riches de la population mondiale reçoivent près de 60% du revenu mondial et que 20% des plus pauvres n'ont reçu, quant à eux que 2%.

En 1977, 21 pays soit environ un cinquième de la population du globe disposaient d'un revenu par habitant inférieur à 200 dollars tandis que 20 pays habités par moins d'un septième de la population mondiale avaient un revenu au moins égal à 5.000 dollars.

Les Emirats Arabes Unis, avec un revenu per capita de 14.800 dollars ont continué d'être le plus riche pays en 1977 et 1978, suivis par le Koweït (12.690 dollars), Qatar (11.370 dollars), la Suisse (11.080 dollars), la Suède (9.340 dollars), le Danemark (9.160), les Etats-Unis (8.750 dollars), la R.F.A. (8.620 dollars), la Norvège (8.570 dollars) et le Canada (8.350 dollars).

ERRATUM

Une malencontreuse erreur de traduction s'est glissée dans notre reportage militaire sur « l'ENITA » (« El-Djeich » N° 201, février 1980). Ainsi au paragraphe « Une formation de haut niveau », il fallait lire : Le diplôme de l'Ecole Nationale d'Ingénieurs et de Techniciens d'Algérie (ENITA) est défini par le journal officiel (décret N° 73/85 bis du 29 juin 1973, paru dans le J.O. N° 78 du vendredi 28 septembre 1973).

Toutefois, les diplômes délivrés par l'ENITA permettent à leurs détenteurs de poursuivre des études post-universitaires à l'étranger si cela s'avère nécessaire.

L'islam force mondiale de demain

L'islam a été et restera toujours un centre d'intérêt pour de nombreux penseurs et hommes politiques à travers le monde.

Aussi, quelle que soit l'attitude des gens à son égard, il demeure que par sa pureté et sa force, il n'a laissé personne indifférent.

Certains ont été subjugués par sa justesse et par la majesté de ses principes. Chez d'autres, ses détracteurs, il a suscité par contre une haine et une peur incompréhensibles. L'attitude de cette dernière catégorie ne peut toutefois convaincre, car ne reposant sur aucun fondement objectif.

En effet, ces ennemis inconditionnels de l'islam prêchent d'une part par un excès de xénophobie envers le message mohammedien qu'ils tentent vainement de déprécier et, aussi, surtout par une ignorance quasi-totale des principes que recèle cette religion.

Il est vrai, en outre, que depuis leur tendre enfance, on leur aura appris à s'ériger contre l'islam, à calomnier son Prophète, à se prémunir du Coran et par-dessus tout, à éviter de tisser un quelconque lien avec cette religion.

P. Schimdtz, l'auteur du livre qui est l'objet de notre critique fait, à ne pas en douter, partie de cette catégorie de penseurs qui vouent une haine farouche à l'islam. Son ouvrage que nous traitons ici, bien qu'ayant paru il y a plusieurs années n'en continue pas moins d'exercer une influence certaine sur nombre de politiciens et penseurs occidentaux.

Il n'y a pour se convaincre de cela qu'à se rapporter aux déclarations des politiciens de l'Occident, aux écrits de ses penseurs, de lire les colonnes de ses journalistes, sur la crise iranienne et la révolution islamique conduite par l'imam Khomeiny.

Aussi, ce livre comme nous l'a présenté son éditeur se veut : « Un appel et un avertissement que l'Occident ne doit pas prendre à la légère, et ce, dans son intérêt. L'Occident ne pourrait sauvegarder ses intérêts dans le monde qu'en réalisant son unité et s'alliant en un bloc compact qui doit faire face à l'islam ».

L'auteur quant à lui, tente de justifier sa crainte pour le devenir de l'Occi-

dent devant l'hégémonie de l'islam par le déchirement dont souffre le premier du fait, dit-il, des tentations et des intérêts particuliers qui guident chacune de ses composantes. Il souligne ensuite avec grande rancœur la faiblesse en Occident du facteur spirituel (le christianisme). Alors que « les musulmans sont en mesure de redorer leur blason, encore faudrait-il qu'ils sachent « investir » convenablement leurs ressources naturelles et tirer profit de leur situation géographique et... qu'ils domestiquent la technologie » (p. 7). L'auteur voit également que si les musulmans retrouvaient seulement leur unité de jadis les rapports de force seraient bouleversés à leur avantage.

Al-Quadissia

Un film qui retrace la bataille d'Al-Quadissia en 636 en Mésopotamie gagnée par les Arabes va être réalisé.

C'est près du complexe touristique d'Habbaniyya, au bord d'un grand lac naturel, à 80 km de Bagdad, non loin de l'Euphrate que s'effectue le tournage, commencé le 8 janvier et qui doit durer jusqu'au mois de mai.

Cette superproduction qui regroupe une certaine d'acteurs et de techniciens est financée exclusivement par l'Irak et mise en scène par le cinéaste Salah Abou-Seif, le « Renoir » Arabe.

« Car la force de l'islam repose sur des bases et des principes que l'on ne retrouve dans aucun autre courant idéologique dans le monde » (p. 7).

« Si certains occidentaux considèrent la « menace » de l'islam – sur l'Occident – encore lointaine, du fait que les musulmans ne maîtrisent pas encore la technologie, l'auteur, pour sa part, ne juge pas que le retard de ces derniers en ce domaine puisse constituer un quelconque obstacle à leur « domination » du monde sur le plan spirituel.

Faisant toujours allusion à cette force spirituelle du monde islamique, l'auteur avance l'hypothèse « qu'un peuple attardé dans le domaine technologique puisse dominer un monde aliéné (l'Occident) par la technologie est assez forte ».

Il est indéniable, aussi que la prise de conscience de l'Occident de la force spirituelle de l'islam est une des raisons profondes qui font que le premier empêche sciemment toute évolution du monde musulman en matière de technologie.

Pour illustrer cette attitude de défi nous rapportons ici la synthèse d'une conférence que tint à Clermont-Ferrand en 1958, un haut responsable du ministère français des Affaires étrangères. Dans sa déclaration le responsable français attire l'attention des pays de l'Alliance Atlantique sur le fait que le danger réel qui menace la communauté occidentale n'est pas le communisme, mais plutôt, d'après lui, l'islam. Il ajoute que « le communisme est une idéologie née de la civilisation occidentale et que même si sa menace se trouvait, elle ne serait qu'une menace militaire ». Aussi, ce responsable voit que l'unique solution s'offrant à l'Occident pour se prémunir d'un tel danger, est d'empêcher l'implantation de toute industrie dans le monde musulman.

L'auteur parle ensuite avec un certain émerveillement de la force unificatrice du Coran, force que ne possède aucune autre religion ou idéologie : « Les malheurs qu'a connus le monde islamique durant les derniers siècles, n'ont pu à aucun moment entamer la confiance de ses fils dans leur guide le Coran. Cette force spirituelle incomparable arrive en effet à faire coexister sous la même bannière les courants et les tendances les plus divers » (p. 144).

La crainte de l'auteur atteint son plus haut niveau devant l'expansion inexorable de l'islam dans le monde.

Schimdtz, dans son étonnement se demande aussi « pour quelle raison s'intéresse-t-on à l'islam au Japon ? Pourquoi aussi les hautes écoles japonaises accordent-elles des chaires pour les études islamiques et réservent-elles des cours pour l'étude de la langue arabe ? ».

Il fait également montre de la même amertume devant l'avancée de l'islam dans le continent africain. A cet effet, il dit : « Durant les siècles précédents, alors que l'Occident enregistrait dans toute l'Afrique centrale des victoires sur le plan politique, l'islam du fait de sa force spirituelle connaissait (et connaît toujours) une irrésistible expansion dans cette partie du monde... Dans chaque région où pénétrait l'islam, les missionnaires chrétiens n'avaient qu'à constater leur impuissance et avouer leur désespoir » (p. 319). Cette expansion de l'islam en Afrique, et ailleurs, se situe dans « l'inexistence d'une autre religion

(que l'islam) qui soit la symbiose de la vie politique et de la vie religieuse. Cette religion réalise également une cohésion parfaite entre la nature spirituelle de l'individu et le monde matériel » (p. 319).

Toutefois, ceci n'est qu'une preuve parmi tant d'autres de la force de l'islam et il est indéniable aussi que l'auteur a sciemment tu plusieurs autres facteurs pouvant expliquer une telle expansion de l'islam tant en Afrique que dans les autres régions du globe.

Pour notre part, nous nous devons de citer – entre autres facteurs – l'inexistence d'une quelconque forme de racisme dans l'islam. Les missionnaires chrétiens quant à eux, bien que prêchant la fraternité entre les hommes ne pouvaient s'empêcher d'avoir une politique raciste – même dans les églises – avec les peuples africains qu'ils évangélisaient.

Dans un autre volet du livre, l'auteur aborde les potentialités matérielles et spirituelles actuelles du monde musulman. Celles-ci, selon lui, sont à même de faire de cette nation une force pouvant influencer sur le cours des événements et lui permettre de retrouver sa place dans le concert mondial.

1) LA FORCE SPIRITUELLE DE L'ISLAM

Celle-ci – comme le dit l'auteur – peut réveiller cette considérable masse humaine dont l'influence s'étend de la Mer de Chine à l'Atlantique. Une nation qui malgré les malheurs qu'elle a subis et malgré aussi l'émergence de nouvelles idéologies concurrentes, garde toute sa vigueur.

2) LA FORCE NUMERIQUE DES MUSULMANS

La nation musulmane avec ses 800 millions de fidèles, répartis surtout en Asie et en Afrique, représente actuellement plus du quart de la population totale de la terre.

3) LA POSITION GEOGRAPHIQUE DE L'ISLAM

Le monde islamique est situé dans une partie très stratégique du monde car, ayant une ouverture sur les principaux Océans et mers et contrôlant l'accès de nombreux canaux et estuaires.

De ce fait, il est en mesure de contrôler la navigation aérienne dans cette région qui est incontestablement le cœur du monde.

4) LA RICHESSE PETROLIERE

La richesse pétrolière que recèle

l'islam est considérée comme le nerf de la civilisation mondiale actuelle.

En effet, sans l'incalculable ressource pétrolière dont la majeure partie se trouve en terre d'islam, cette civilisation serait littéralement paralysée. Le monde musulman est également préparé pour l'avenir car il dispose également – en abondance – d'une énergie qui est appelée à remplacer le pétrole, l'énergie solaire.

5) ABONDANCE DES MATIERES BRUTES

Le monde musulman abonde aussi en matières brutes – minérales, animales, végétales – nécessaires à la marche de ses diverses industries.

Prochain tournage de "la femme dans le monde arabe"

Un film documentaire ayant pour thème et pour titre « La femme dans le monde arabe », sera prochainement réalisé par Abdelhaziz Tolbi, et produit par l'ONCIC pour le compte de la Ligue arabe.

Cette œuvre dont une partie du tournage se fera en Tunisie, s'appuiera sur l'interview de plus de 400 femmes de différentes catégories sociales. Elle bénéficiera d'une diffusion en cinq langues et versions qui seront distribuées à toutes les organisations internationales.

Après avoir passé en revue les énormes potentialités spirituelles humaines et matérielles de l'islam, l'auteur affirme que l'histoire se répétera. « La splendeur de l'islam renaîtra de l'Orient qui avait vu sa révélation. L'islam pourrait aussi imposer sa présence dans le monde si ses fils arrivent à tirer profit d'une éventuelle unité militaire » (p. 323).

L'auteur termine son livre en invitant de nouveau l'Occident à faire face à l'islam et à freiner son expansion.

« Le sursaut du monde musulman est un avertissement pour l'Europe. Ce signe doit inciter cette dernière à s'unir et à s'entraider pour affronter un géant qui s'éveille » (p. 324).

L'ouvrage de Schmidt par ses fausses allégations et les propos tendancieux qu'il comporte suscite en nous une série de commentaires.

En effet, la peur que l'auteur – et ceux qui épousent ses idées – éprouvent devant un retour en force des musulmans ne nous semble pas avoir

de fondement solide. Rien ne peut la justifier.

L'expérience a déjà prouvé par le passé que les peuples qui avaient des contacts avec l'islam alors qu'il était la première puissance du monde connurent la plus florissante période de leur histoire. Ils n'eurent à aucun moment à souffrir d'une quelconque inimitié, ni d'une quelconque forme de racisme ou d'exploitation de la part de l'islam.

Bien au contraire, l'islam les libéra spirituellement du polythéisme et de la vénération des potentats. Comme il a libéré ces peuples (matériellement) de la répression et du joug de l'exploitation.

Point n'est besoin d'insister sur ce que quelques Européens objectifs ont eux-mêmes déclaré à ce sujet.

Les musulmans n'ont jamais réprimés les minorités religieuses avec lesquelles ils cohabitaient pacifiquement. Ces dernières en retour n'eurent jamais à éprouver une quelconque peur. Par contre, on peut aisément constater que les musulmans ont subi et subissent cette exploitation et cette persécution dans les pays où ils sont en minorité. Quelquefois même le droit d'accomplir leur devoir religieux leur est dénié.

Pour terminer, nous laissons la parole à deux occidentaux pour nous témoigner eux-mêmes du traitement juste dont firent l'objet les Chrétiens sous le régime de l'islam. Le premier dira que l'islam est synonyme de pardon. Le second pour sa part témoigne de l'espoir qui attend particulièrement cette religion – l'islam – car il n'a trouvé dans aucune religion de place pour le pardon pour ceux qui ne s'y convertissaient pas. Stephen Ransman, bien qu'il ne cache pas son opposition à l'islam, dira néanmoins dans son volumineux ouvrage : « Histoire des croisades » partie I, p. 45-46 : « Rien ne peut justifier la désolation des chrétiens devant la victoire de l'islam car ils ont gagné malgré leur défaite militaire ».

« Le règne de l'islam était plus faste pour eux que celui des empereurs chrétiens. Leur commerce connut un essor considérable et leur impôts diminuèrent ».

Il faut ajouter en outre, que l'empereur chrétien opprimait tous les orthodoxes. Napoléon Bonaparte pensait quant à lui, réunir les sages et les hommes de culture de tous les pays pour instaurer un système uni basé sur les principes du Coran. Car pour lui, seuls les fondements de l'islam étaient la vérité et pouvaient guider l'humanité vers le bonheur.

Célébration du millénaire d'Ibn Sina

L'UNESCO se propose de célébrer cette année le millénaire du médecin et philosophe arabe Ibn-Sina. Elle invite les pays membres à organiser à cette occasion des cérémonies.

Il convient de signaler que le millénaire hégirien de la naissance d'Ibn-Sina a été célébrée il y a 30 ans.

La "Semaine d'Avicenne" avait été marquée à Alger par de brillantes conférences, du lundi 26 mars au dimanche 5 avril 1950.

Le "Cheikh Rais (le Prince des médecins et des philosophes) de son vrai nom Abou Ali Al-Hussain Abd Allah Ibn-Sina est né dans un village appelé Kharmaithana des environs de la ville de Bakhara où son père avait émigré venant de Balkh (actuellement en Afghanistan).

Sa mère qui s'appelait Sattara était originaire de Achfona dans la proche banlieue de Kharmaithana.

Ibn-Sina fut d'une précocité merveilleuse.

A l'âge de dix ans, il savait déjà le coran par cœur, les belles lettres et connaissait les principes de la religion, le calcul indien, l'arithmétique et l'algèbre.

Au contact du philosophe Abu Abd Allah Natali hébergé chez ses parents Abu Ali apprit la logique, les éléments de l'Euclide et l'Almageste à tel point qu'il surpassa le maître. Dans le même temps, il apprenait le droit chez Ismail le Zahid (l'Ascète).

Il désira s'initier ensuite à la médecine dont il étudia tous les ouvrages. Il avait à peine seize ans, qu'il était un habile médecin.

On cita son nom devant l'Emir Nouh Ibn-Naçr le Samanide sultan du Khorassan qui était gravement malade. Ibn-Sina appelé à son chevet le soigna jusqu'à guérison complète.

En guise de reconnaissance l'Emir lui ouvre l'incomparable bibliothèque du palais.

Avant même d'avoir accompli ses dix huit ans, Ibn-Sina possédait une culture complète.

Cet homme prodige a laissé le livre du Chifa, (encyclopédique), le Najat les Icrarat, le Canon qui fut traduit en

latin et enseigner en Europe, le 4e Livre de la météorologie longtemps attribué à Aristote, et autres ouvrages des épîtres tels que Hay Ibn Yaqdhan, Salamane Wa Absal, Tayr.

Curative d'Ibn Sina

Une zone curative Ibn-Sina est en création dans le jardin des plantes de l'Académie des sciences Ouzbekistanaise (URSS). Ce jardin renfermera une centaine de plantes médicinales décrites par Ibn-Sina



parmi les 303 espèces mentionnées dans le « Canon de la médecine ».

Cette réalisation sera achevée au printemps de cette année.

Il est l'auteur de poésies didactiques parmi lesquelles, la plus célèbre est celle qui l'"Ame"

1. - Vers toi des plus hauts lieux dirige sa descente, la colombe aux rares richesses et des plus puissantes.

2. - Invisible à tout homme qui croit connaître. Et pourtant sa face, que rien ne masque est apparente.

3. - Si c'est "Dieu" qui l'a envoyée avec une sage idée, cette idée échappe à la pensée la plus intelligente.

On lui attribue aussi les vers cités

par Chahrastoni dans son livre Nihayat El-Iqd.

J'ai parcouru le monde. J'ai observé partout. Je n'ai trouvé que des hommes incécis, la main sur la joue et grinçant les dents de regret.

Ibn-Sina s'est éteint à Hamadhan le vendredi du mois de Ramadhan l'an 28, à la suite d'une longue maladie. "Le moteur qui est dans mon corps est incapable de le diriger" disait-il.

La médecine occupe, dans l'œuvre, une place la plus importante. Remarquable chimicien Ibn-Sina a décrit avec précision la méningite aigue, les fièvres éruptives, la pleurésie, l'apoplexie.

La médecine et la philosophie d'Ibn-Sina ont préparé la renaissance occidentale. Les peuples du monde entier revendiquent chacun l'honneur de compter Ibn-Sina parmi les siens.

M. Bali

PLEUVOIR

Pour exprimer l'idée qu'il pleut très fort l'Arabe dit qu'il pleut « comme les bouches des outres : ka alwah el qirab ». Les langues européennes auxquelles l'outre n'est peut-être pas familière emploient un mot désignant un contenant d'une autre sorte : jarre, cruche, seau, etc.

Le Français dit : « Il pleut à seaux » ; l'Italien « Piovera a orci ou a catinelli » ; l'Espagnol : « Nover a cantaros » ; le Russe « Dojd l'iot kaz iz viedra » (La pluie tombe comme d'un seau).

Le Grec ancien dit que Zeus verse la pluie (kheei hudoi zeus) sans exprimer l'idée d'un récipient qui n'est pas non plus dans l'anglais : « It pours with rain » ou l'allemand : « Es regnet in gusen ».

D'autres images peuvent d'ailleurs être employées. L'arabe parle à cette expression : il tombe des cordes « echta khit men sma » ; le français aussi : « Il pleut des haliebardes » ; l'allemand : « Und wenn es keulen regnet » (même s'il tombait des massues) et l'anglais : « Even if it were to rain cats and dogs » (même s'il tombait des chats et des chiens).

Enfin, l'arabe classique : « Amarat sama midraran » évoque l'idée d'abondance.

Tout bien pesé, vive notre abondance !

Le théâtre national à la recherche de son identité

Dix-sept années se sont écoulées depuis la nationalisation de la salle de l'opéra d'Alger, aujourd'hui TNA. Le théâtre, est en effet, une des premières institutions qui soit passée aux mains des Algériens après l'accession du pays à l'indépendance.

Il est à rappeler en outre, que l'actuel théâtre national n'est que le prolongement de la troupe théâtrale formée à Tunis en 1958 par le Front de libération nationale.

Cette initiative démontre l'intérêt que portait (déjà) au déclenchement de la guerre de libération, la Révolution algérienne au monde de la culture.

Aussi, en nationalisant en 1963, cet important secteur, la Direction politique du jeune Etat algérien ne faisait qu'entériner une ligne de conduite logique et qui était l'indépendance du pays dans tous les domaines.

La résolution adoptée par les responsables du théâtre algérien en février 1963, affirmait quant à elle, l'importance d'une telle décision. Elle stipulait que « dans l'Algérie qui bâtit le socialisme, le théâtre doit être au service du peuple et de la Révolution socialiste ». A partir de là, nous saisissons toute l'importance qu'attache l'Algérie à ce dynamique secteur culturel dont elle a compris l'impact et la hauteur de la mission qu'il peut remplir auprès des masses.

Et pour mieux démontrer cette importance, il serait bon d'étudier les deux grandes phases de l'évolution de notre théâtre. La première se situe entre 1963 et 1973. La seconde débutant à partir du lancement de la politique de décentralisation de cette institution (en 1972).

LA PREMIÈRE PHASE 1963/72

Cette phase – par les œuvres qui ont été présentées – aura été la concrétisation littérale des directives de la charte du TNA.

Pour en venir à la production enregistrée nous dirons que cette période, qui fut sans nul doute la plus faste du théâtre algérien, aura valu surtout, par les excellentes pièces de l'artiste Rouiched.

En effet, Rouiched signalait de nombreuses théâtrales de très bonne facture.

Leurs thèmes tournaient surtout autour des problèmes de l'homme algérien. Rouiched se signalait également par sa participation à plusieurs festivals tant en Algérie, au Maghreb que dans le monde arabe, où il soulevait l'admiration. Après Rouiched, nous citerons Ould Abderrahmane Kaki, qui de son côté, a présenté maints travaux au TNA durant cette période précédant la décentralisation du théâtre algérien.

Outre, les œuvres de ces deux écrivains, le TNA a eu recours aux pièces de l'éminent auteur algérien Kateb Yacine dont « Le cadavre encerclé » et « L'homme aux sandales de caoutchouc » notamment, furent mises en scène et furent produites par le directeur du TNA d'alors, M Mustapha Kateb.

Cependant, le plus grand mérite du théâtre algérien durant cette phase fut



Chercher les causes de l'immobilisme.

incontestablement la création de l'institut des arts dramatiques et de la danse à Bordj-El-Kiffan.

Ce dernier a en l'occurrence procédé à la formation de trois promotions d'acteurs de théâtre groupant quelques 30 artistes, aujourd'hui répartis entre les différents théâtres du pays.

Il a également vu la sortie de deux promotions de danseurs qui forment actuellement l'ossature de la troupe de ballet dépendant du TNA. Le TNA a

par ailleurs, patronné, durant cette décennie, l'organisation du festival du théâtre amateur, qui réunissait pour « sa générale » en 1971, de nombreux jeunes talents.

En conclusion, nous pouvons dire que durant cette première phase l'activité théâtrale du pays se résumait dans le TNA d'Alger. Celui-ci jouissait bien sûr des meilleurs moyens humains et matériels, disponibles. Cependant, il sut être à la hauteur du relatif privilège qui lui échût, en présentant des œuvres très respectables.

Tout comme il s'acquittait avec honneur de la lourde tâche de représenter l'Algérie aux festivals internationaux.

Cependant, l'unique grief qu'on pourrait lui (le TNA) porter est celui d'avoir limité involontairement peut-être ses activités aux grandes villes.

LA DEUXIÈME PHASE 1972-80

La seconde phase de l'évolution du théâtre algérien a débuté en novembre 1972, avec l'adoption de la résolution portant sur la décentralisation de cette institution qui entreprenait la création de théâtres régionaux à Oran, Constantine, Annaba et Bel-Abbès.

Cette politique de décentralisation a nécessité beaucoup d'efforts et suscitée de nombreux problèmes. Elle a nécessité de la direction de l'institution la répartition des capacités humaines et matérielles déjà limitées sur les théâtres régionaux nouvellement créés. Car, il fallait doter ces derniers des équipements « organiques » (véhicules, installations) et d'un encadrement leur permettant d'amorcer leur démarrage dans de bonnes conditions. Toutefois et selon l'avis des responsables du TNA que nous avons rencontrés, ces moyens étaient objectivement insuffisants pour assurer le plein succès d'une telle entreprise.

Et leur partage a conduit naturellement à un retrecissement de l'activité théâtrale. Ceci s'est surtout fait sentir dans les premières années de la décentralisation par la baisse de la production nationale tant quantitativement que qualitativement.

Il est à noter ici que cette politique de décentralisation du théâtre qui va dans le sens du processus général de l'élimination des disparités régionales enclenché dans tous les domaines de l'activité nationale (comme cela est le cas notamment pour l'économie et l'agriculture), n'a pas connu l'issue favorable souhaitée. Ainsi, après leur lancement, les théâtres régionaux essayèrent de leur côté de créer une certaine activité. A cet effet, leur ex-

périence de diffusion de pièces théâtrales à travers la campagne algérienne était très intéressante.

Malheureusement elle ne fut pas soutenue et s'essouffait très vite du fait de l'insuffisance des moyens humains et matériels qu'on lui accordait.

Ce problème de l'infrastructure pèse lourdement dans la balance et fit que la décentralisation ne donna pas les résultats escomptés.

En dépit de toute ces difficultés le théâtre algérien aura quand même enregistré, avec satisfaction, la naissance de nombreuses formations et troupes provinciales. Cet important investissement contribuera sans aucun doute à insuffire à ce secteur une dynamique nouvelle qui ne manquera pas de porter ses fruits dans un proche avenir.

Après cette revue du théâtre national à travers ses deux phases d'évolution, il nous reste à connaître les méthodes de travail de cette institution.

Connaître précisément les conditions du choix des textes ainsi que leur présentation. En premier lieu, il s'agit de savoir qui se charge de la sélection des pièces que monte par la suite le TNA. Il convient également de savoir quels sont les critères qui entrent en ligne de compte pour le choix des textes et aussi où se situe la critique par rapport à tout cela ?

En réalité, il n'existe pas de critères précis définissant le niveau artistique d'une œuvre, ni de norme pour attester ou contester son utilité.

La commission de lecture dépendant du TNA est actuellement le seul organisme chargé de la sélection des textes. Elle est composée de quelques hommes de théâtre au sujet desquels on se demande s'ils sont réellement habilités pour assumer une telle responsabilité.

Aussi, comment peut-on objectivement confier une telle mission de décision à des hommes qui, il faut le dire, sont loin de réunir les critères requis pour l'assumer ?

D'autre part, le théâtre national ne s'est pas limité à la présentation d'œuvres algériennes. Celles-ci étaient et sont au demeurant très insuffisantes. En effet, il dépend grandement de la traduction et de l'adaptation de pièces étrangères. Le choix d'un tel expédient comme nous l'avons souligné, s'explique par la rareté des textes locaux due elle-même à l'absence d'hommes de théâtre (auteurs) ayant une culture théâtrale sérieuse.

De ce fait, l'adaptation qui aurait dû constituer un palliatif temporaire ou une étape transitoire s'est érigée en

un phénomène dont le TNA n'arrive pas à se défaire totalement. Il est grand temps de comprendre que l'adaptation ne doit s'inscrire que dans le contexte de l'ouverture sur le monde, non une issue de secours qui confine le théâtre nationale dans son attitude d'improductivité.

Le théâtre officiel, en Algérie, souffre également de nombreux autres maux qui seraient en pure logique superflus. Parmi ceux-ci, la routine et l'irresponsabilité de son administration bureaucratique qui écœure l'artiste et l'auteur les plus dévoués. Celle-ci, en effet, s'ingère de façon outrageante dans le travail technique des artistes qui n'est nullement de son ressort. Tout cela entraîne, par conséquent, les retards de production que l'on sait. Le théâtre nationale se doit d'amorcer un grand virage et de résoudre tous ces problèmes au plus tôt. Ceci en utilisant, de la manière la plus judicieuse et la plus rationnelle possible ses moyens existants afin de jouer pleinement son rôle qu'on attend de lui. D'autre part, la réalité quotidienne, se chargera de lui offrir gratuitement les thèmes nombreux qui remédieront à son manque d'imagination.

L'HOMME DE THEATRE ET LA CULTURE

La culture de l'homme de théâtre est actuellement le plus important problème auquel fait face le monde des tréteaux en Algérie. Car, il n'est plus possible, voire utopique, qu'un artiste de théâtre se remette à ses seuls dons innés aussi grands soient-ils. Les dons et le talent, sans la culture, ne suffisent pas.

De même, que l'illusion de l'art pour l'art n'a plus aucune raison d'être surtout dans un pays qui connaît une phase de transition radicale. L'art véritable naît de la vie quotidienne et de la réalité vécue. Aussi, l'artiste sincère est celui qui prêche la sincérité dans tous les domaines et exprime les préoccupations et les espoirs de la société, de laquelle il est issu. L'artiste doit faire refléter dans son œuvre le spectacle de la rue. Il doit connaître l'histoire de son peuple pour pouvoir « psychanalyser » sa société. Il doit également définir clairement sa position vis-à-vis de cette dernière.

Aussi, c'est cette culture qui alimente son œuvre et représente l'élément fondamental de sa personnalité. Grâce à elle, l'artiste (de théâtre), peut participer pleinement à l'édification de cette société et dans le même temps promouvoir son art (le théâtre).

L'expérience fructueuse des pays socialistes est en ce sens assez signifi-

ficative.

Pour la mettre en relief nous donneront quelques chiffres qui démontrent l'ampleur de la tâche accomplie dans ce domaine.

Ainsi, la Bulgarie possède actuellement quelques 55 salles de théâtre d'une grande capacité, dont 36 pour l'art dramatique, 9 pour l'opéra et 11 pour les jeux de marionnettes.

La Hongrie, pour sa part, compte plus de 30 salles de théâtre. En Roumanie, nous trouvons quelques 8.237 maisons de la culture et de foyers culturels.

Les chiffres témoignent de façon claire de l'intérêt porté par ces pays à la culture et à la promotion de l'art qu'ils mettent au service de leurs peuples. Tout comme il montre l'effort qui doit être déployé par notre institution théâtrale afin d'accéder à ce niveau.

Il convient avant de terminer de dire que la presse nationale et autres médias d'information attaquent actuellement le théâtre de manière très violente.

Il s'agit aussi de définir le rôle de cette critique. Car, une critique permanente ne peut pas tout changer à elle seule. Surtout lorsqu'elle est franchement négative et que ses auteurs l'utilisent dans le seul but d'accabler le théâtre. Par contre, nous souhaitons qu'elle souleive – de manière objective – les problèmes de fond. Les véritables problèmes de cette institution afin de l'orienter et de concourir à son développement. Cette question doit pour cela être examinée sous tous ses aspects. La critique doit soulever par exemple le divorce du théâtre et des intellectuels.

En d'autres termes s'inquiéter de la position franchement négative de ces intellectuels vis-à-vis du théâtre.

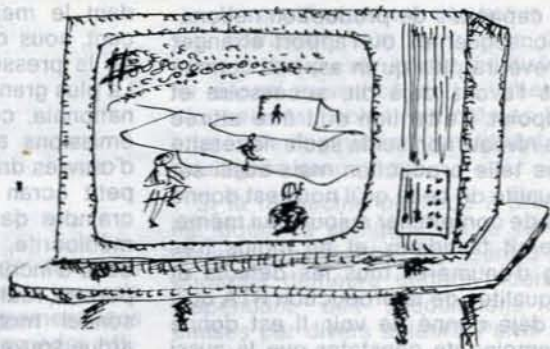
Il faudrait prendre conscience de cette situation au plus tôt afin d'ouvrir devant le théâtre les plus larges horizons. La presse et tous les moyens d'information se doivent de sensibiliser le plus large auditoire possible, dans les villes comme dans les campagnes.

Le théâtre national pour sa part doit s'ouvrir sur le théâtre mondial et tirer des leçons, des expériences de ce dernier et bénéficier de ses techniques. Comme il encouragera les écrivains nationaux à présenter plus de textes de base.

Enfin, il doit tenir compte du rôle de la planification qui est la condition sine-qua-non du développement de ce secteur.

Texte traduit de l'arabe par :
H. T.

Le jeu en vaut-il la chandelle ?



L'Algérie s'est engagée de plein pied dans l'ère de la télévision. Elle s'est dotée d'un réseau complexe et coûteux permettant de couvrir la presque totalité du territoire national. La demande en postes téléviseurs s'en est trouvée considérablement accrue. Ceux-ci n'ont pas tardé à être relégués au rang des produits rares, la pénurie n'ayant pas manqué de se manifester, ils se vendent à des prix prohibitifs; de même, leur entretien et leur réparation coûtent cher, très cher. Il faut ajouter que la frénésie de la couleur a gagné de larges couches de la population: en matière de télévision, tout le monde est-il devenu esthète ou bien cherche-t-il seulement à apaiser le goût du luxe ?

DES FONCTIONS VITALES

Mais là, ne se situe pas le problème. La télévision remplit de nos jours, il est vrai, une fonction vitale. Au delà de l'aspect récréatif, de l'engouement qu'elle suscite, elle contribue fondamentalement dans la société, à modeler les esprits. Elle inculque une véritable éducation aux générations montantes. Il serait faux de croire que c'est un instrument privilégié de la communication. Elle ne sert de communication qu'à sens unique. Elle représente, en fait, un outil de propagande. Elle peut figurer parmi les moyens du bien-être si l'on admet que toute distraction constitue un moyen de bien-être. Il faudrait alors placer tous les motifs de bien-être au même rang: par exemple, course à pied, à cheval, la drogue, la cigarette qu'on aspire avec volupté, l'évasion dans le rêve, etc... Cette notion de bien-être, on peut le constater recouvre une dimension extrêmement réduite où le regard de l'homme ne dépasse pas son être, son corps, pris individuellement à l'abri de tous les sursauts qui agitent le monde. Le bien-être peut être lié toutefois à la pleine connaissance de ses capacités, à la prise de conscience claire des motifs de sa lutte pour améliorer les conditions matérielles et morales de son existence. Il existe donc ce bien-être basé sur l'illusion, une sorte de ferveur

mystique, qui projette à l'intérieur d'un monde imaginaire les craintes et les angoisses des individus. Et bien sûr, à l'opposé, l'individu ayant conscience de soi, rejettera cette attitude qui consiste à ne pas vouloir s'intégrer au monde bien réel celui-là, à ne pas le vivre de l'intérieur, s'absorber dans un fétichisme, un ordre de valeurs tout à fait figé où la moindre critique ou libre pensée s'avérerait un sacrilège. De nombreux auteurs ont décrit, parfois violemment les conséquences anti-humanitaires auxquelles donnent lieu les grands moyens de communication ou de diffusion, ou encore les mass-médias modernes. Notre pays a importé la télévision et les multiples procédés qui l'accompagnent dans le cadre de la mise en œuvre d'une grande politique de bien-être social. Cependant, la question qui se pose est-ce que le jeu en vaut la chandelle ?

Les budgets consacrés aux autres secteurs de la culture font pâle figure devant celui de la télévision et ce, depuis plus d'une dizaine d'années. Une usine de fabrication de téléviseurs a même vu le jour après les stations d'émetteurs, de réémetteurs et les satellites. Comparée aux autres moyens de la culture, la télévision peut apparaître comme un monstre. Un monstre qui ressent malheureusement le besoin impérieux de se nourrir quotidiennement, à heures fixes, et dont 49% de l'alimentation provient et ne peut provenir que des marchés internationaux de films, feuilletons et divers. Avec 51% de son programme, connu, et élaboré essentiellement à base d'informations et d'émissions éducatives. La production nationale ne pourrait dépasser ce seuil sans tomber dans la saturation totale. C'est-à-dire tuer tout à fait l'attrait des téléspectateurs pour le petit écran. Il est à noter que depuis deux années, la production dramatique de la télévision a doublé, ce qui réduit le pourcentage cité plus haut des programmes importés de 5 points environ. L'écrasante majorité des films et des feuilletons disponibles sur le marché mondial relève de la production des

formes multinationales des pays occidentaux. Il n'est pas utile de s'étendre sur le contenu de cette production. L'observation que l'on porte généralement est connue de tous c'est que comme nous l'avions indiqué plus haut, elle relève tantôt de l'extase, de l'évasion... Quand bien même, elle ne rejoindrait pas en certains endroits les dimensions exactes de tous ses attributs, il est clair qu'elle ne revêt aucun rapport avec les options socialistes du pays.

L'adage « on n'est jamais mieux servi que par soi-même », s'applique ici parfaitement. Ceci est dit sans aucunement porter la moindre marque de xénophobie. Il est utile et indispensable que ce développement de la communication entre les peuples et partant, que des échanges aient lieu en matière de films et de feuilletons comme de musique ou de tourisme, etc... La liste pourrait être fort longue. Mais il est inadmissible que nos programmes, ou que la bonne marche d'un secteur d'activité qui s'avère, tel que la télévision, un domaine stratégique, soit conditionné par l'apport étranger. Or, le film véhicule privilégié de l'idéologie et de la culture continue après des dizaines d'années d'être fourni par l'impérialisme. La question qui se pose alors: « Qu'a-t-on à faire d'une télévision qui *contrarie fortement les options du pays en matière d'éducation et de loisirs* ? ». La Charte nationale préconise à ce sujet précieusement « la réalisation des grandes tâches nationales et la participation collective au développement et à l'essor de la société algérienne, exigent que tous les citoyens soient bien informés, éclairés et motivés par les moyens dont nous disposons... Cet aspect pratique et opérationnel devra être accentué davantage... comme seront mieux définis et consacrés par la loi, le rôle de la presse et de la radio-télévision... ».

LEVER TOUTES LES EQUIVOQUES

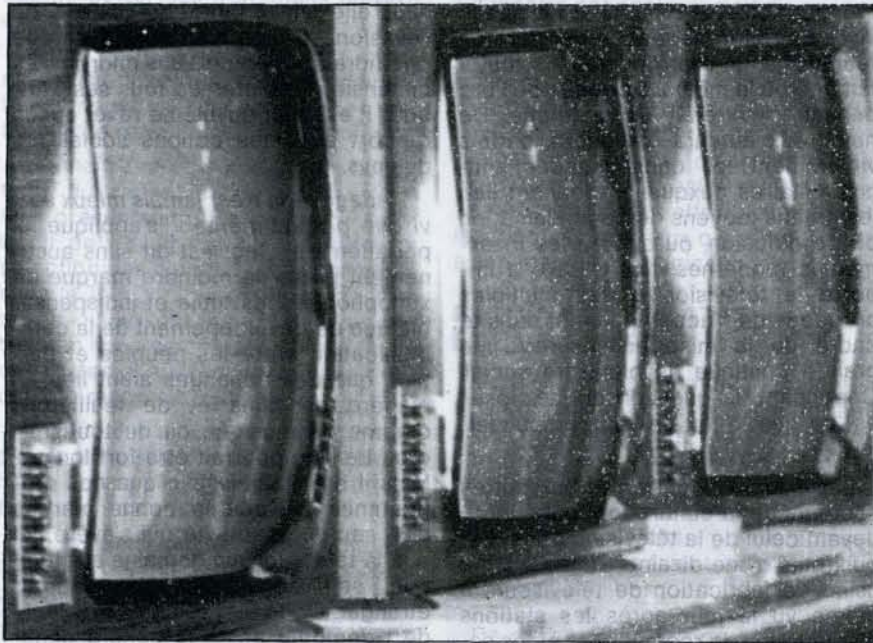
La mise en œuvre d'une telle politique visant de tels objectifs suppose

des capacités de production nationale conséquentes où l'apport étranger ne revêtira plus qu'un aspect, comme nous l'avons déjà dit, accessoire et d'appoint. L'attention doit être attirée à ce niveau, non sur la seule nécessité d'une telle production mais aussi sur la qualité de celle qu'il nous est donné déjà de contempler aujourd'hui même. Il serait fastidieux et au moins très long d'énumérer tous les défauts et les qualités de la production RTA qu'il est déjà donné de voir. Il est donné néanmoins de constater que là aussi les déclarations politiques suivent de loin les faits et vice et versa. Il s'avère en effet, que la pratique politique en

danant, le message très peu convaincant, sous cette forme que le jargon de la presse dénomme « indigeste ». La plus grande partie de la production nationale, ces 51% d'informations et émissions ainsi, qu'en plus, ces 5% d'œuvres dramatiques diffusées sur le petit écran inspirent, il ne faut pas craindre de l'avouer franchement, la médiocrité, notre intention n'est pas celle d'incriminer tous les artistes, reporters, réalisateurs enfin, tout ce personnel mobilisé dans cette tâche ardue souvent au prix de mille difficultés, d'hostilités, de tensions et d'obstacles de toute nature. La responsabilité de cette médiocrité échoit à l'obli-

pourrait pas amorcer sur ce terrain une concurrence qui s'avère au départ favoriser l'impérialisme et les pays les plus développés. Le danger serait de voir ces pays recourir sérieusement à la guerre des ondes, menace qui stagne depuis de nombreuses années sur le Tiers-Monde. Cette menace consiste à violer les frontières nationales en diffusant grâce aux satellites des programmes de télévision capables de toucher absolument tous les points de la planète. Cela se fait déjà en matière radiophonique. Quelle que soit sa position dans la planète, il suffit de tourner un bouton de récepteur pour se retrouver au contact de la voix de l'Amérique par exemple. L'impact serait infiniment plus bouleversant s'il s'agissait de chaîne télévisée. Les normes internationales actuellement en vigueur prescrivent, cependant le recours à une telle utilisation. Il existe des systèmes de brouillage qui rendraient impossible une telle utilisation, ceci dans le cas où des pays seraient conduits à se défendre. L'argument qui tend à soutenir qu'il s'agit de présenter le programme le plus long à la télévision pour éviter qu'une telle menace ne se concrétise, ne jouit donc d'aucun fondement sérieux. Une tendance frénétique s'est dessinée ces dernières années en faveur d'une deuxième chaîne de télévision. Selon certaines sources à la RTA, on annonce que le programme télévisé commencera à partir de 12 heures 30 minutes dès le mois prochain or, un programme de télévision pose le problème d'un contenu qui reflète la dynamique d'un mode de pensée. Il est nécessaire de donner à la télévision un contenu qui milite pour l'approfondissement et la concrétisation des grands objectifs contenus dans la Charte nationale. Ce postulat ne peut être que contrarié si l'on allonge les heures d'émissions pour la simple raison que le mode culturel qui l'entoure devra nécessairement être comblé grâce à des programmes en complète contradiction avec nos options et qui porteront à coup sûr la marque de la médiocrité. La solution la plus avantageuse, pourrait consister à réduire le temps d'antennes aux strictes possibilités de l'Algérie, quatre heures au lieu de huit heures par exemple journalièrement et supprimer par là même, ce tissu de contradictions dans lequel s'empêtre la télévision. Cette solution revêtirait tout son sens si elle est entretenu conjointement à une politique de loisirs pour toutes les catégories d'individus, à des mesures concrètes pour appuyer les productions littéraires, artistiques et autres...

Hicham Abdessamed



La promotion d'une production nationale est nécessaire.

matière de production télévisuelle contredit la théorie. La télévision se présente comme un « prisme » à travers lequel se reflètent tous les courants qui traversent la société. Ceux-ci, bien que parfois fortement ancrés ne convergent pas tous vers le même but. Il est inutile de chercher à confronter cette dernière remarque à la lettre. Ce petit jeu auquel se livre une certaine tendance est quelque peu subtil. Il s'attache à dénaturer le sens profond du socialisme en s'attaquant aux méthodes par lequel celui-ci s'instaure.

La réaction se garde bien d'affronter ouvertement le socialisme lui-même. Une émission peut prétendre par exemple expliquer la Révolution agraire ou la gestion socialiste à l'intérieur des entreprises tout en ren-

gation qui leur est faite de se surpasser, en fait, vainement ; de faire miroiter devant leurs yeux des objectifs que l'on sait impossibles à atteindre à moins de miracle, or, l'on n'a pas encore constaté de miracle dans la branche, jusqu'à présent, dans tous les pays du monde. La pratique devrait donc se nourrir à l'avenir de moins de prétention et davantage de réalisme. Elle aboutirait à une production amoindrie certes, mais de qualité meilleure en attendant de plus beaux jours.

L'impérialisme culturel détenteur des moyens puissants de la diffusion moderne parvient donc sans grande peine à inonder le marché mondial de production; de son crû. La plupart des pays du Tiers-Monde dont l'Algérie, ne

Le cancer est-il invaincu ?

Thucydide, historien grec, avait décrit l'épidémie décimant la population d'Athènes en 430 avant J.-C.

La peste a fait, au Moyen-Âge, des centaines de milliers de victimes.

Grâce aux travaux de Pasteur, la rage qui causa autant sinon plus de victimes au siècle dernier, est enrayerée presque totalement de notre existence actuellement.

Cette courte rétrospective de l'histoire de l'homme sur le plan médical présente un double volet. D'une part, aussi loin que l'on puisse remonter dans l'histoire et quelque soit le milieu écologique dans lequel il vivait l'homme n'était pas épargné par la maladie; d'autre part, quels que soient ses progrès à travers l'histoire, il n'arrive pas à se doter de défenses lui permettant de résister aux agressions externes, pis encore de son propre corps.

La seule différence est que si dans les anciens temps, faute de médecine en tant que science, on avait surtout, recours aux processions religieuses.

Aujourd'hui, grâce à l'essor concomitant des sciences exactes et biologiques, la médecine est devenue l'art « miraculeux » qui répond concrètement aux angoisses des désespérés et qui soulage efficacement les souffrants.

Cependant, guérir peut paraître pour le profane un acte mineur, mais en réalité cela dérive d'un effort, autant intellectuel que matériel, considérable. En effet, guérir de nos jours un tuberculeux, épargner la vie à une personne atteinte de typhoïde, ou encore prévenir la poliomyélite chez un enfant ne relèvent plus de l'impossible, au contraire on peut dire très aisément, lorsque l'intervention thérapeutique ou prophylactique intervient en des phases propices, ceci constitue un acquis incommensurable pour le bien-être et la prospérité de l'humanité. Gagné au prix d'énormes sacrifices consentis par des milliers d'illustres chercheurs et savants dont l'unique objectif est de répondre aux affres de leurs semblables, l'on doit croire de nos temps au pouvoir de la médecine pour enrayer le mal qui risque de nous ronger.

L'essor de la médecine, surtout au vingtième siècle, a permis de prolonger la vie des hommes d'une façon

considérable; mais la longévité révéla d'autres écueils contre lesquels l'homme lutte avec acharnement sans pour autant trouver des remèdes efficaces. L'exemple type en est le « cancer ». Alors, de nouveau les processions réapparaissent.

Notre but ici est de démystifier la maladie dite « incurable » et de lutter contre la psychose née de cet état de choses qui exhortent les gens à trouver refuge dans le charlatanisme qui exploite la crédulité des masses. Loin de notre intention d'incriminer les gens dans leur comportement. Nous croyons humblement qu'une grande part de responsabilité incombe aux médias qui véhiculent l'information. La reconversion de l'individu aux sciences occultes est la traduction de son ignorance vis-à-vis d'un phénomène donné.

LE CANCER : MALADIE DU SIECLE

Le vingtième siècle vit le cancer taxé de maladie du siècle. Il est presque certain qu'une personne au courant des facteurs déclenchant une maladie réagit beaucoup plus favorablement qu'une autre qui ignore.

Le cancer provient de l'appellation ancienne « crabe ». Elle est donnée d'après certaines tumeurs du sein qui se ramifient dans les tissus en donnant un dessin de crabe. Le cancer n'est pas un pur produit de la civilisation comme on pourrait le croire. Il est connu depuis plus de deux mille ans chez les Egyptiens et les Indiens. En effet, certains cancers de l'os ont été retrouvés chez les momies égyptiennes.

Le cancer frappe aussi bien les plantes que les animaux. Sur mille hommes, six environ d'entre eux meurent de cancer. Les sujets atteints sont surtout les personnes âgées.

Le cancer ou tumeur maligne est une prolifération cellulaire de croissance indéfinie et anormale échappant au contrôle de l'organisme détruisant les tissus sur lesquels elle se développe et pouvant constituer des colonies à distance dans le reste de l'organisme. Les caractéristiques de la cellule cancéreuse sont :

- Une prolifération anarchique;
- Une multiplication active;

- Un envahissement des tissus voisins entraînant leur destruction, conservant tout ou une partie du tissu qui lui donne naissance et transmettant aux cellules faibles, les mêmes propriétés de destruction constituant ainsi la lignée cancéreuse.

Si la médecine possède à présent les données cliniques de la tumeur maligne en général, par contre son étiologie demeure encore inconnue. Cependant, des spéculations sont émises par divers auteurs. Parmi celles-ci nous citons :

- La théorie d'excitation : c'est la théorie irritative de Virchow. En effet, on a remarqué que les régions chroniquement irritées présentent des carcinomes (tumeurs épithéliales).

- La théorie de la dispersion des cellules embryonnaires : théorie de Cohnheim. Les carcinomes se constituent souvent là où, au cours du développement embryonnaire, sont demeurés des éléments germinaux échappés et restés à un stade précoce de leur croissance.

- La théorie de radiation : l'utilisation abusive de rayonnements X peut provoquer un cancer.

- La théorie chimique : l'usage excessif du tabac entraîne un cancer.

- La théorie de la mutation : le cancer dérive d'un changement brutal du patrimoine héréditaire.

- La théorie virale : on accuse certains virus comme étant les promoteurs du cancer (sarcome de Burkitt).

LA PREVENTION

On pourrait s'étaler sur les théories qui ont été émises sur le cancer. Cela ne fera qu'accroître l'incertitude qui caractérise cette maladie. Cependant, on est à peu près certain de certaines causes. Les statistiques nous le démontrent : « Dix cigarettes par jour pendant dix ans déclenchent un cancer des poumons ». Il est donc établi que l'homme peut être l'agent de sa destruction.

L'action de la médecine doit être beaucoup plus prophylactique que curative, et pour cela il faudrait le concours de l'ensemble des institutions relevant du cadre de l'éducation et de l'information. La prévention doit être l'orientation majeure de la politique médicale au sein de toute société dont la préoccupation première est l'homme. Elle s'aliénera alors, les masses et les délivrera de l'emprise séculaire qui les a plongés dans des croyances qui ne doivent plus exister de nos jours.

Entretien avec le lieutenant-colonel Abdenour Bekka

Considérée comme l'un des plus importants secteurs de l'activité nationale sur lequel s'appuie le mouvement sportif national, l'Armée Nationale Populaire, dont les structures sportives se renforcent chaque jour davantage, joue d'ores et déjà le rôle qui lui est dévolu, conformément aux orientations du code de l'Education Physique et sportive.

Dans l'entretien qu'il a accordé à « El-Djeich », le lieutenant-colonel Abdenour Bekka, Directeur central des sports militaires, au Ministère de la Défense Nationale, a donné un aperçu sur l'organisation de ce secteur et ses différentes missions tant en matière de sport de compétition que de sport de masse, et tant au niveau national que sur le plan international.

Quel est le sens des activités sportives au sein de l'ANP et quel est l'apport de ces activités au développement du mouvement sportif national ?

« Nous avons une mission bien déterminée qui consiste à promouvoir et à développer le sport de masse et de compétition au sein de l'ANP. Il va de soi que cette mission exige des moyens pour la mener à bien. Ces derniers sont d'ordres matériel et humain. Donc, il nous a fallu former un encadrement pour prodiguer les leçons d'éducation physique à tout militaire, et réaliser un nombre important d'installations sportives dans les écoles et les centres d'instruction militaire. Si la première tâche relève de l'Ecole Militaire de l'Education Physique et des Sports, la seconde, quand à elle, est du ressort du Service Central des Sports Militaires en matière de planification et du commandement en matière de réalisation.

« Pour ce qui est de notre apport au mouvement sportif national, nous dirons qu'il tend à se consolider chaque jour davantage. Cet apport se traduit par :

- La formation (éléments contractuels ou du contingent) d'un nombre considérable de moniteurs d'éducation physique qui, une fois leurs engagements vis-à-vis de l'armée arrivés à terme, pourront renforcer l'encadrement sportif national.

- La découverte à travers nos championnats (inter-unités, inter-régionaux et nationaux) d'éléments de

valeur, les crossmen en sont l'exemple vivant. Ils représentent aussi bien la sélection militaire que l'équipe nationale civile. Et tous nos athlètes sont à la disposition de toutes les fédérations dont les disciplines sont pratiquées au sein de l'Armée.



Le lieutenant-colonel Abdenour Bekka.

- Le regroupement à l'EMEPS des athlètes qui ont déjà certaines qualités ou titres pour se perfectionner et améliorer leurs performances personnelles durant les dix-huit mois qu'ils passent dans le cadre du Service national.

- L'assistance dans l'organisation des manifestations internationales telles que les Jeux méditerranéens ou les Jeux africains, etc... où la présence

de l'Armée était pratiquement indispensable pour l'encadrement de ces jeux ».

L'aspect organisationnel des activités sportives au sein de l'ANP demeure quelque peu inconnu. Pouvez-vous nous donner un aperçu sur cette organisation ?

« Il y a deux organes à l'échelon central. Le premier étant le Service Central des Sports Militaires, il a pour mission principale de promouvoir et développer le sport de masse et de compétition. Le second étant l'EMEPS, elle a pour charge la formation des cadres et le regroupement de tous les athlètes de valeur nationale.

« Au niveau de la région militaire, il existe une section sport rattachée au bureau d'instruction et opération. Elle est chargée de la programmation de l'EPS (animation, compétition, etc...) à travers les unités se trouvant sur son territoire.

« Dans les unités, écoles et centres d'instruction, nous trouvons également un service sport ayant les mêmes missions que celles qui sont confiées à la section de la région.

« Outre son caractère de formation et de regroupement, l'EMEPS participe à tous les championnats nationaux civils à l'exception des disciplines collectives. Considérée comme ASP, les athlètes qui la constituent ne peuvent cependant pas prétendre aux mêmes avantages accordés à ceux des autres ASP.

« Le centre sportif d'Oran et certains de nos écoles, grâce à leurs installations sont aussi considérés comme clubs omnisports et à ce titre l'autorisation leur est accordée pour participer aux championnats civils scolaires et universitaires ».

Quelles sont les disciplines sportives qui existent actuellement et quelles sont celles que vous envisagez développer ?

« Les disciplines développées actuellement au niveau de toutes les régions sont celles dont les championnats nationaux existent comme le cross, la marche, le judo, le foot-ball, le tir, le pentathlon militaire, etc... soit au total onze disciplines.

« Nous avons d'autres disciplines telles que la boxe, la lutte, l'escrime, le cyclisme, le parachutisme, le basket, l'équitation et l'aviron, qui ne sont pratiquées qu'au niveau de l'EMEPS ou des unités spécialisées.

« En marge de ces activités sportives classiques, il existe dans tous les centres d'instruction ou unités, un programme de pratique sportive. Celui-ci consiste en un « bol d'air » de

dix à vingt minutes tous les matins au réveil, en cinq heures d'éducation physique par semaine et en une demi-journée sportive hebdomadaire.

« Les cinq heures d'EPS consacrées aux épreuves purement militaires (parcours du combattant close combat, natation, etc...) permettront à la troupe d'être constamment en bonne condition physique.

« La demi journée, est par contre, réservée aux sports de loisirs (football, sports collectifs, etc...).

« La mise en place de cadres com-

pas uniquement les athlètes, mais également le travail des entraîneurs, nous ne sommes nullement étonnés des résultats obtenus. Notre programme d'action à long terme devait obligatoirement se concrétiser par ces performances.

« Nous nous sommes occupés sérieusement du cross depuis 1971. Nous suivons chaque année l'évolution de notre équipe et nous avons constaté sa progression. Par conséquent, sa concrétisation était attendue. De même que pour les médailles remportées en athlétisme, puisque

quatre mois en raison des libérations des jeunes du Service national.

« Cela ne nous empêche pas de continuer avec d'autres jeunes en leur donnant la formation nécessaire. Par ailleurs, nous vous signalons que nous avons quand même une ossature formée des militaires d'active notamment en athlétisme, en escrime et dans l'ensemble des disciplines à caractère militaire.

« Certes, les changements qui interviennent au niveau des équipes formées par des jeunes du Service national donnent quelques fois des résultats aléatoires, mais nous ne visons pas uniquement les résultats. Ce qui nous intéresse le plus c'est de mettre à la disposition de l'athlète tous les moyens pour continuer de pratiquer et améliorer ses performances.

« Le seul regret est d'avoir à constater que certains athlètes militaires de performances n'aient pas trouvé de structure d'accueil à l'issue de la période du Service national, ce qui se traduit par une perte de valeurs sûres pour notre mouvement national sportif. Draoui, Naïm, Ferguene, Attalahah, Chaabane en sont les exemples les plus frappants. »

Vous avez assisté récemment à l'assemblée générale du CISM tenue à Pékin. Quelles sont les résultats auxquels a abouti cette rencontre et quel est le rôle que joue l'Algérie au sein du CISM ?

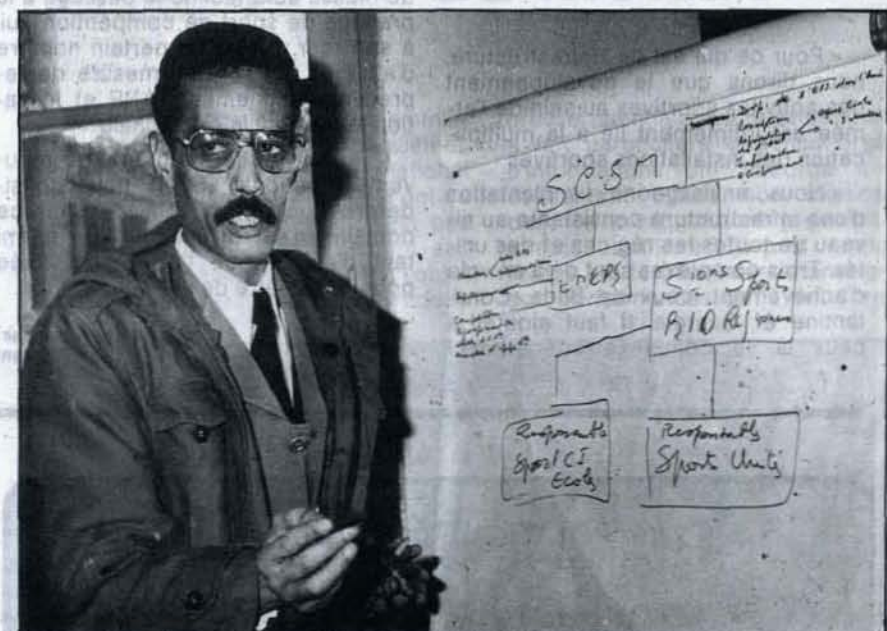
« Parlons d'abord de l'Algérie au Conseil international du sport militaire. Elle est membre de cet organisme depuis 1965, et réellement active depuis 1971, et ce, en dépit de quelques participations sur le plan de la compétition.

« Notre rôle depuis 1971, a été celui d'abord d'observation, ensuite de participation et enfin d'organisation et d'animation.

« Observation : Certains cadres de l'ANP ont été envoyés à titre d'observateurs au niveau des championnats organisés par le CISM. (En Europe, au Moyen-Orient). Leurs observations nous ont permis de connaître les procédures d'invitation, d'accueil et d'organisation de manifestations sportives.

« Participation : Depuis 1971, l'ANP participe annuellement à un minimum de 10 championnats qui ont permis à nos athlètes de se situer et de faire en sorte qu'ils s'améliorent d'année en année pour arriver aux résultats que tout le monde connaît.

« Organisation : Notre présence aux Assemblées générales et aux championnats en tant qu'observateurs



pétents ainsi que la réalisation d'installations sportives nous ont permis de revoir les programmes en vue d'une pratique de l'EPS selon les missions des unités.

« C'est ainsi qu'en 1980, nous verrons l'introduction de disciplines nouvelles adaptées à l'aviation et à la marine ».

La saison qui vient de s'écouler a été marquée par de nombreuses performances enregistrées par nos militaires sur le plan internationale. Ces résultats ont-ils répondu à vos espérances ? Comment comptez-vous les confirmer dans la mesure où les sélections subissent de perpétuels changements avec les athlètes du Service national ?

« Bien sûr, les résultats enregistrés par nos jeunes sur la scène internationale ont répondu à nos espérances. Celui qui ne vit pas au sein de cet organe chargé du développement de l'EPS dans l'Armée, croit peut-être au miracle. Pour nous, qui suivons non

après Rio de Janeiro (Brésil) et Mikely (Finlande) où nous avons obtenu quelques médailles, nous étions certains que l'Algérie n'allait pas jouer le rôle de figurant dans les championnats organisés à Alger. Même constatation pour la boxe. Nous n'espérons pas peut-être autant de médailles d'or, mais le sacre de Caracas n'a fait que confirmer les bons résultats obtenus auparavant dans les mêmes manifestations.

« Les résultats probants obtenus dans le cadre du CISM ou lors des meetings à l'étranger ne sont en définitive, que les signes révélateurs du sérieux et de la permanence au travail.

« Bien entendu, notre désir à tous – commandement, entraîneurs et athlètes – est la confirmation de ces résultats tout en sachant que dans les autres pays les objectifs sont identiques à ceux que nous nous sommes tracés. La tâche s'avère tant soit peu difficile puisque les équipes nationales militaires sont appelées à varier tous les

et participants, nous ont amené à l'organisation de manifestations sportives - cyclisme (1974), cross-country (1975) et athlétisme (1979) - où les résultats tant techniques qu'organisationnels ont démontré tout notre sérieux.

« Animation : C'est à partir de 1973 que l'Algérie commençait à jouer en rôle réellement important au sein de cette organisation où nous avons beaucoup œuvré pour que ce comité exécutif soit une représentation géographique ou tout au moins continentale. Les résultats ne tardaient pas à venir. En effet, en 1974, L'Assemblée générale a approuvé une proposition du comité exécutif, proposition qui consistait à élargir celui-ci de huit à onze membres. L'élection en 1975 de l'Algérie au sein de ce comité n'était pas une faveur mais elle était la consécration du travail fourni par la représentation de l'ANP au sein du CISM.

« Par ailleurs, l'Algérie préside la Commission permanente des règlements sportifs et deux de ses cadres sont respectivement président du Comité technique permanent pour l'athlétisme et cross, et secrétaire d'une section de l'académie du CISM.

« Pour en revenir à la dernière Assemblée qui s'est déroulée à Pékin, nous dirons qu'elle était importante, d'abord parce qu'elle se tenait dans un pays nouvellement affilié au CISM et ensuite elle devait procéder au renouvellement de certains postes notamment celui du président qui est revenu pour la première fois à une nation du Tiers-Monde. C'est un Tunisien, le général Mokadem, qui préside désormais aux destinées du CISM en remplacement de l'Italien l'amiral Massarini. Au sein du comité exécutif, nous trouvons un vice-président africain (Cameroun) et de deux membres arabes : l'Algérie et la Syrie.

« Le calendrier de 1980, arrêté et approuvé par l'Assemblée générale de Pékin fait ressortir que très peu de manifestations ont trouvé des pays organisateurs, bien que le CISM compte actuellement 78 pays. Il fut un temps, où avec très peu d'adhérents, il y avait jusqu'à 20 manifestations annuelles ».

L'Algérie compte-elle organiser prochainement une manifestation du CISM ?

« Peut-être en 1981 ou 1982, mais en fonction des moyens dont nous disposons, mais aussi en fonction des possibilités de nos athlètes de représenter dignement le pays. Outre la possibilité qu'on donne à nos athlètes de mieux s'exprimer, organiser est

également une occasion offerte aux fédérations d'éprouver leurs capacités techniques et d'encadrement ».

Quelles sont les perspectives du sport militaire tant sur le plan organisationnel qu'infrastructural ?

« Il ne se passe pas d'année sans que nous apportions un changement et une amélioration à notre organisation en vue de progresser davantage. A chaque fin de saison, nous tirons un certain nombre d'enseignements et de là, nous introduisons les correctifs nécessaires avec le concours de tous les officiers de sports que nous réunissons à l'école.

« Pour ce qui est de l'infrastructure, nous dirons que le développement des activités sportives au sein de l'armée est intimement lié à la multiplication des installations sportives.

« Nous envisageons l'implantation d'une infrastructure consistante au niveau de toutes les régions et des unités. Trois complexes sont déjà en voie d'achèvement, ceux de Blida, Constantine et Ouargla. Il faut ajouter à ceux là, le complexe opérationnel

d'Oran et de Cherchell. Nous n'oublions pas, la nouvelle école de Delly-Brahim qui est en réalisation. Cette dernière permettra à coup sûr de donner un nouvel essor au sport militaire algérien ».

Le mot de la fin.

« Chargés de promouvoir et de développer le sport, au sein de l'ANP, le SCISM et l'EMEPS, grâce aux moyens mis à leurs dispositions par le commandement auront tout au long des dix dernières années, répondu en partie à leur mission.

« La pratique quotidienne d'une EPS de masse aura facilité le passage à la pratique de sport de compétition qui, à son tour, révélé un certain nombre d'athlètes qui sont en mesure de représenter dignement l'ANP et la nation sur le plan internationale.

« Faisant partie intégrante du mouvement national sportif, nous considérons que l'effort consenti dans ce domaine n'est qu'une mission parmi tant d'autres que l'ANP s'est fixée pour le bien être de la Nation ».

Interview réalisée par :
A. Selhani

POLITIQUE DE SPORT OU SPORT DE POLITIQUE ?

« Ne mêlez pas le sport à la politique » nous disaient les maîtres penseurs occidentaux. Ce sont deux lignes parallèles qui ne se rencontrent jamais (sauf par la volonté de la toute puissante Amérique). Que ceux qui tentent à pervertir le sport soient sévèrement punis.

1972, Munich. A la suite de l'opération d'un commandos palestinien dans le village olympique, les Arabes... tous les Arabes, sont au banc des accusés. L'Occident... tout l'Occident se dresse contre « ces ascètes du désert qui ne comprennent rien au sport ».

1976, Montréal. Au tour des Africains de se voir condamnés pour avoir boycotté les Jeux olympiques en protestant contre la participation de la Nouvelle-Zélande qui entretient des relations sportives avec les racistes sud-africains. La condamnation est des plus sévères pour « ces nègres qui mélangent sport et politique ».

1978, Washington s'oppose au boycottage de la World cup qui devait se dérouler en Argentine. « Ne mêlons pas le sport à la politique » (encore !).

1980, volte face. Le mot « boycottage » jusque là tabou, est ces derniers temps sur toutes les bouches. On appelle même à l'annulation pure et simple des olympiades de Moscou. Appel sans précédent.

C'est le numéro 1 américain et du « monde libre » qui mêle le sport à la politique.

« Politique et sport vont de paire » nous apprend-on. Aujourd'hui, le sport sert aux règlements de comptes politiques. Il sert de moyen de chantage et de pression. On en use selon l'humeur et l'intérêt du moment. Et quoi encore ?

A. Hicham

29èmes Championnats du CISM de cross

Abdenouz champion du monde

La participation de la sélection militaire de cross aux vingt-neuvièmes championnats du Conseil international des sports militaires (CISM) qui ont eu lieu à Fontainbleau (Paris) n'est pas passée inaperçue. Contrairement aux éditions précédentes, elle a fait l'objet d'une large couverture de la part de la

presse nationale. Cette attention tout à fait particulière que nos organes d'informations ont accordé à cet événement trouve son explication dans le prestige dont jouissent les athlètes militaires depuis quelques temps sur le plan international grâce aux performances qu'ils ont enregis-

trés dans les différentes manifestations du CISM; les dernières en date, le titre mondial et la médaille de bronze obtenus l'an passé en Irlande.

C'est avec un sentiment de fierté, tout à fait justifié que nos crossmen, considérés à juste titre, comme les plus grands favoris de cette 29ème édition, ont « débarqué » à Fontainbleau. Ce sentiment devait être encore plus grand, lorsque deux athlètes portant le maillot vert frappé du drapeau algérien franchissaient les premiers, la ligne d'arrivée.

El Hachemi Abdenouz suivi de son camarade Rachid Habchaoui, venait en effet de donner un nouveau titre mondial à l'Algérie, « au peuple algérien » comme il a tenu à le dire le nouveau champion du monde.

Cette victoire a non seulement été saluée par les nombreux spectateurs, elle a également forcé le respect et l'admiration de tous les présents parmi eux d'anciens célèbres athlètes comme le Tunisien Gamoudi et le Français Michel Jazy. Les deux étaient unanimes pour dire que les Algériens sont bien les meilleurs.

En plus de la victoire qu'ils ont acquise, les Algériens ont étalés toutes les facettes du cross, et ont assuré à eux seuls, tout le spectacle; démarrage et trombe, faux train, changement d'accélération... Ils ont émerveillé les nombreux techniciens par leur courage, leur classe et leur aisance.

Après que Abdenouz ait franchi la ligne, deux cents mètres plus loin, Habchaoui, se jouait une dernière fois du Marocain Aouiat, qui le talonnait, en lui imposant une fin de course époustouflante que son adversaire ne pouvait supporter.

Le spectacle devait encore se prolonger avec le retour incroyable de Aidet qui avait, à cent mètres de l'arrivée, dépassé plus de dix concurrents pour s'adjuger la sixième place.

Cependant, ces dignes représentants de l'Algérie, ne pouvaient prétendre à eux seuls, au titre par équipes dont il était au départ l'objectif essentiel de l'entraîneur national Ahcène Amri. Ceci s'explique surtout par l'indisponibilité de Settouh (troisième homme de la sélection), et les blessures de Bougherara et Boudjenane. Par conséquent, la sélection algérienne ne pouvait rééditer le succès de Gork. De même pour la formation du cross court qui a décalé de deux places par rapport à l'édition précédente où elle avait remporté la médaille de bronze. Toutefois, l'Algérie est le seul pays à se distinguer sur les deux tableaux à la fois.



Abdenouz, Habchaoui et Aidet : Dignes représentants de l'athlétisme algérien.

4èmes championnats nationaux militaires de judo

Durant deux jours, les 7 et 8 février dernier, la salle des sports de l'Ecole nationale des ingénieurs et des techniciens d'Algérie (ENITA) a été le théâtre des quatrièmes championnats nationaux militaires de judo. La cérémonie d'ouverture s'est déroulée en présence du colonel Kasdi Merbah, membre du Bureau politique, Secrétaire général du ministère de la Défense nationale, du colonel Mohamed Alleg, membre du Comité central, Directeur du Commissariat politique, du colonel Ali Bouhadja, membre du Comité central, Commandant de la 7ème

tionaux militaires de judo. L'intérêt de cette manifestation, devait encore dire, revêt une importance particulière dans la formation des éléments de l'ANP. Elle permet d'une part, un épanouissement physique et moral, et d'autre part, le développement des relations entre tous les sportifs de l'ANP. Juste après le défilé organisé sur le stade de football, les 117 combattants issus des sept régions militaires ainsi que de l'ENITA, l'EMIA (Cherchell), de l'EMEPS et du Haras-El-Djemhour, se sont retrouvés dans la salle pour dis-



région militaire, du lieutenant-colonel Larbi Belkheir, membre du Comité central et commandant de l'ENITA, du lieutenant-colonel, Abdenour Bekka, Directeur central des sports militaires ainsi que de plusieurs officiers supérieurs de l'ANP.

Au cours de cette cérémonie, le capitaine Larbi Nefla, responsable de l'organisation de cette compétition, a déclaré dans le discours de bienvenue : « **La septième région militaire est honorée par la confiance mise en elle par la direction centrale des sports militaires pour l'organisation des quatrièmes championnats na-**

puter les épreuves éliminatoires.

Dès la première journée, les finalistes que ce soit dans les épreuves individuelles ou par équipe étaient connus. Dans cette dernière épreuve, bien que surclassée par l'EMEPS, la quatrième région militaire s'est adjugée du titre officiel. En effet, la participation de l'EMEPS était considérée en hors concours, du fait qu'elle constituait une formation regroupant les meilleurs judokas militaires jouissant d'entraînements et de préparations plus consistants par rapport à ceux des autres unités.

Si les Emepsiens n'ont pas rencontré de grosses difficultés face à des adversaires encore inexpérimentés, il n'en demeure pas moins que ces quatrièmes championnats, leur ont permis de préparer les prochaines compétitions du CISM prévues au mois de juin en Autriche.

En individuelles, la suprématie de l'EMEPS n'a pas été totale comme elle a été dans les épreuves par équipe où elle avait remporté les cinq matches sur cinq avec un impressionnant 50 points à zéro, puisque Guesmia de la 4ème RM (catégorie - 75 kg) a réussi à monter sur la plus haute marche du podium, laissant la seconde à son adversaire de la finale Madani Boulelem, sociétaire de l'EMEPS. Il y a eu une autre catégorie où le sigle de l'EMEPS n'était pas du tout mentionné parmi les médaillés, c'est celle des moins de 95 kg, mais cette fois-ci.

PRÉPARATION DE LA SÉLECTION DE BOXE

En prévision des prochains championnats du CISM de boxe qui auront lieu du 7 au 17 mai 1980, en Irak, l'entraîneur national, Lounes Lhiani, a établi le programme spécial de préparation. A cet effet, dix-sept boxeurs ont été retenus dans la sélection, pour y subir plusieurs stages bloqués dont l'un est prévu dans la deuxième quinzaine du mois de mars en Italie.

Celui-ci sera précédé d'un regroupement identique à Oran, avec au programme trois rencontres face à la sélection de l'Ouest. Le mois d'avril sera également réservé à un regroupement permanent à l'EMEPS avec des week-end « d'aération » sur les hauteurs de Chréa.

Parmi les boxeurs sélectionnés, nous retrouvons tous les médaillés des derniers championnats de Caracas, Mohamed Tayeb, Chebli, Ouadahi et Bengadi. Les deux premiers qui font partie de la sélection nationale civile, se sont bien distingués au tournoi de Djakarta où ils ont remporté respectivement une médaille d'or et une autre en bronze.

Par ailleurs, l'entraîneur Lounes Lhiani, sera aidé dans cette tâche par le médaillé d'or des Jeux africains, Mourad Ferguène, qui devient dorénavant l'entraîneur adjoint de l'équipe nationale militaire à partir de ce mois.

l'école des sports n'avait pas de concurrents dans ce « poids » où la palme

est revenue à Louail Yacine, de la septième région militaire.

Résultats

Par équipes

- 1) 4ème RM
- 2) 5ème RM.
- 3) 1ère RM.
- 4) 2ème RM.
- 5) 6ème RM.
- 6) Haras-El-Djemhour.
- 7) 3ème RM.
- 8) 7ème RM.

Individuel

- 60 kg Slimani Louci (EMEPS).
- 65 kg Akib Houari (EMEPS).
- 71 kg Guesmia Ahmed (4ème RM).
- 78 kg Saad Layachi (EMEPS).
- 86 kg Boubaça Djamel (EMEPS).
- 95 kg Louail Yacine (7ème RM).

Le judo : une discipline à encourager

Comment conserver ses chances sur le champ de bataille dans un affrontement de corps à corps lorsque l'adversaire est matériellement supérieur et surtout lorsqu'un homme désarmé lui arrive de se trouver face à son ennemi muni d'une arme blanche ?

Si cette situation se produit même dans l'époque moderne caractérisée par l'invention des armes de destruction les plus sophistiquées, d'ou l'intervention de l'homme devient de plus en plus rare, par contre elle se présentait assez souvent aux hommes des anciens de temps, surtout avant l'apparition des armes à feu.

Ces circonstances ont amené l'homme à inventer des moyens et des techniques de défense et d'attaque à mains nues. C'est au Japon que ces techniques ont été étudiées systématiquement et améliorées pendant des siècles. Cette nouvelle méthode de combat sans armes s'est développée d'une façon prodigieuse, au Moyen Age pendant les longues périodes des guerres civiles qui ravageaient le Japon. Elle se développait surtout, dans le plus grand secret, dans les divers clans militaires. Et de là, sont nés les différents sports de combats parmi eux le judo.

Celui-ci avait pour but à cette époque de jeter au sol ou de tuer l'adversaire. Mais c'est à partir de la fin du siècle précédant que les règles et les

tondements du judo moderne ont été mises au point et élaborés par le Japonais Jigoro Kano. Sa diffusion et son développement hors du Japon n'a commencé qu'après la Deuxième Guerre mondiale.

Il s'est introduit d'abord en Europe, ensuite en Amérique puis en Asie et



en Océanie et enfin en Afrique où l'Algérie était le premier pays à faire connaissance avec cette discipline.

De peur que cette « arme » pourrait se retourner un jour contre eux, les colonisateurs empêchaient tout simplement les Algériens de s'adonner au judo.

Au lendemain de l'indépendance, le nombre d'Algériens qui avaient des connaissances sur cette activité se comptaient sur le bout des doigts.

Quinze ans après, le nombre de pratiquants avait atteint les 15.000 licenciés, un chiffre qui avait placé le judo en deuxième position derrière le football. Mais ce nombre avait baissé par la suite et ce, en raison de la fermeture de nombreuses salles détenues par des « privés », consécutivement aux mesures de démocratisation de la pratique sportive en Algérie après la promulgation du code de l'EPS qui avait mis fin aux activités des associations privées.

Le judo est l'une des disciplines qui n'avaient pas accusé « le coup » des changements intervenus au niveau des structures sportives énoncés par le code de l'EPS du fait qu'il était plus un objet commercial qu'une activité sportive éducative.

Pris en charge directement par le ministère des Sports et regroupés d'une manière permanente au CNEPS, les judokas de la sélection nationale ont été placés loin de ces bouleversements. Ce qui leur a permis de se distinguer d'une manière éclatante aux Jeux africains, organisés une année après les premières mesures d'application de la réforme sportive, en remportant le grand nombre de médailles par rapport aux autres pays participants. Fort heureusement, ces résultats n'avaient pas dissimulé les problèmes auxquels se confrontait cette discipline dont les conséquences se sont manifestées au niveau des structures fédérales qui ont connu en une année trois bureaux de fédération. Le dernier a été mis en place, en novembre dernier et présidé par le commandant Boubekeur. « L'assainissement de la situation » est le leitmotiv du nouveau président, comme il a été d'ailleurs le but de ses prédécesseurs mais en vain. M. Boubekeur, que nous avons rencontré au cours des championnats nationaux militaires semble être décidé à aller de l'avant. Il a obtenu déjà une satisfaction. Elle vient du secteur militaire dans lequel le judo connaît une ampleur considérable, et dont les responsables comptent donner à cette discipline une place de choix parmi les activités sportives développées au sein de l'ANP. Considérant le judo comme étant une activité complémentaire à la formation militaire, le service central des sports militaires envisage dans l'avenir d'accorder plus d'attention aux disciplines sportives à caractère militaire ou liées avec la formation militaire.

Le judo n'est-il pas en fait né dans un milieu militaire ? C'est en quelque sorte le retour à la source.

A. Selhani

Rallye Paris - Alger - Dakar

Le camion « M 210 » un concurrent de taille

C'est au complexe de véhicules industriels de Rouiba, que nous nous sommes rencontrés avec eux. Leurs sourires exprimaient leurs pensées. Le sentiment de fierté est à remarquer par tous ceux qui ont eu l'occasion de leur parler. Il s'agit bien sûr du groupe de chauffeurs des camions SONACOME, qui a remporté le rallye Paris - Dakar.

Le chauffeur Mouloud Attaout, réussissant de prendre la première place, affirmait : « Ce rallye n'était pas avant tout une question de faire de la course sans plus, mais une question de relever les défis. Et cette victoire est celle de l'industrie algérienne ».

La distance parcourue par les véhicules entre Paris et Dakar s'évalue à

11.000 km, dont 9.000 km constituent des zones dépourvues de routes goudronnées (pistes). Cette distance fut répartie en dix-huit étapes de course.

Dix camions provenant de la production de différentes firmes internationales célèbres, on pris part à cette course :

- 3 véhicules SONACOME « M 210 » ;
- 2 véhicules « Renault SM 8 » 4 x 4 ;
- 1 véhicule Leyland Marathon 6 x 4 ;
- 1 véhicule MAN 6 x 6 ;
- 1 véhicule MAN 4 x 4 ;
- 1 véhicules Mercedes 4 x 2 ;
- 1 véhicule Unimog.

Lors du rallye Paris - Alger - Dakar, le sergent-chef Hacène Tir (sortant de l'école supérieure de la logistique), a été présent parmi l'équipe qui a apporté son assistance technique à tous les participants. Cette équipe a eu d'ailleurs le mérite d'être récompensée.

Un entretien avec le sergent-chef Hacène Tir, s'est déroulé dans son bureau à l'établissement de réserves générales du matériel auto-engin. L'interview se présente comme suit :

- Sergent-chef Hacène, comment ont apprécié les concurrents étrangers, la victoire de nos véhicules ?

- « Au début, ils ont dit « Vous connaissez la route ? », mais par la suite, ils ont accordé une importance plus grande à nos véhicules ».

- Et les Africains ?

- « Là, par où nous sommes passés,

Dès le départ, les camions SONACOME ont accusé un retard significatif, s'expliquant par l'inexpérience de l'organisation dans une telle participation et par l'inexpérience, également, de la conduite en Europe.

Cependant, dans la boucle du Mali : Gao, Mopti, Niono, Tombouctou, Gao, réputée très dangereuse, les véhicules SONACOME ont occupé les 1ère, 2ème et 4ème places. Or, ces résultats confirment nettement la supériorité et la compétitivité des « M 210 ».

A Dakar (dernière étape du parcours), le classement s'est présenté comme suit :

- 1er) SONACOME,
- 2ème) MAN,
- 3ème) SONACOME,
- 4ème) SONACOME

Après ce rallye, quelles seront les perspectives nouvelles, que devra réaliser la SONACOME dans l'avenir ? Quels sont les problèmes auxquels ont été confrontés les véhicules ?

Lors d'une conférence de presse qui s'est déroulée au complexe de véhicules industriels et ce, à l'occasion de la brillante victoire remportée

Entretien avec un sergent-chef de l'Armée Nationale Populaire





Le M 210 de la SONACOME : solide et compétitif.

par les camions SONACOME, le responsable du département « Réseau - équipement industriel » avançait : « Le but réel de la participation de nos concurrents à ce rallye, était de mettre à l'épreuve et d'approfondir les expériences techniques, qui ont débuté à la fin du mois de novembre de l'an-

né 1979 »
 A propos d'une question posée par un des journalistes présents, à savoir si ce rallye ouvre de nouvelles perspectives à la société, surtout dans le domaine du commerce extérieur, le responsable a répondu que l'objectif

un nombre important d'autorités et de populations africaines, venaient à notre rencontre pour observer nos camions. Comme, ils ont également encouragé et salué notre participation et ce, tout en considérant la victoire algérienne comme étant celle de l'Afrique. A cet égard, le maire de la ville de Dakar s'est félicité du succès, tout en déclarant que c'était là « une preuve que l'Afrique était en mesure de relever les défis tant sportifs que technologiques ».

- Pouvez-vous nous indiquer une initiative, à laquelle vous y avez pris part ?
 - « Tout ce que nous avons fait, consiste en des activités collectives et non personnelles. Notre assistance a été apportée non seulement aux véhicules de la SONACOME, mais également à tous les autres participants qui étaient dans un état délicat, lors de la course. D'ailleurs, c'est pour cette raison que nous avons obtenu la

Coupe du fair play. Tout comme nous étions remerciés par tous nos concurrents ».

- A propos des conducteurs, qu'avez-vous à dire ?

- « Ils se sont montrés très audacieux et très volontaires. Ainsi, ils ont pu achever la course victorieusement et ce, malgré toutes les contraintes et la fatigue ».

- Et des avantages de la course ?

- « Dans quel domaine ? ».

- Dans le domaine technique bien sûr ?

- « Nous n'avons bénéficié de rien et ce, du fait que nos véhicules n'ont connu aucune difficulté mécanique d'une grande importance. L'Algérie doit cependant être fière de ses véhicules, car les 9.000 km non asphaltés et parcourus par les camions SONACOME, suffisent pour confirmer leur

actuel de la société et ce, jusqu'à l'année 1985, est de satisfaire avant tout, les besoins nationaux.

Concernant la traversée, le conducteur Abdelkader Bouzid, qui se trouve en possession d'un permis de conduire datant de 1958, et qui a conduit sans problème et seul son véhicule de Paris à Dakar, a souligné que : « La route a été très difficile. Au début, notre but était d'arriver sans difficultés à Dakar. Or, après Ain-Salah, nous avons mis tout le poids dans la compétition et nous avons gagné malgré la somme d'expérience dont bénéficiaient nos adversaires et qui constitue un avantage important ».

Le chauffeur Daoud Boukerif, ayant dix-huit ans d'ancienneté de conduite, avance pour sa part : « Lorsque j'ai aperçu les véhicules de marque Renault et MAN, je n'ai pas pensé à ce que nous réaliserons une telle performance. Cependant, la volonté, la fiabilité et l'endurance des « M 210 », ont prouvé le contraire ».

De son côté, Mouloud Attaoua, a précisé : « qu'il ne fallait pas oublier le soutien que nous ont apporté nos frères africains. En outre, notre participation a été dans toutes les villes d'Afrique chaleureusement saluée. Enfin, les vainqueurs algériens sont prêts à participer à nouveau à toutes autres compétitions de ce genre.

fiabilité et leur endurance ».

- Quels étaient les mauvais souvenirs du rallye ?

- « La nuit que nous avons passé à Djelfa et où la température était de 4 degrés en dessous de zéro ».

- Et les meilleurs souvenirs ?

- « Notre arrivée à Dakar, la fête de la distribution des prix, au moment où tout le monde applaudissait et prononçait le nom de SONACOME ».

- Pour terminer, quelle était votre impression, au moment où le véhicule algérien a pris la tête du classement ?

- « En toute franchise, nous avons tous (mes copains et moi), pleuré de joie, car c'est pour la première fois que nous prenons part à une course d'une aussi grande envergure et remporter la première place. Vraiment, c'est quelque chose d'honorable ! ».

Traduit de l'arabe par :
 F. Labdi



Ce gardien semble avoir pris toutes ses précautions. Il n'en est pas de même pour notre dessinateur qui a fait sept erreurs en recopiant le dessin.

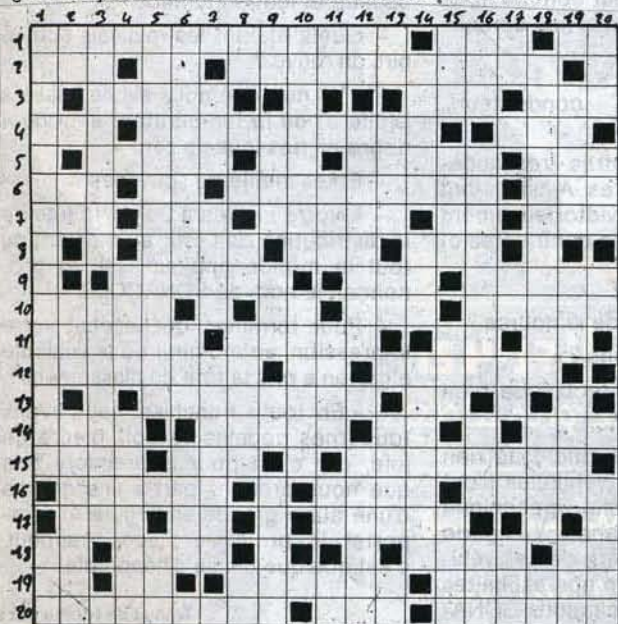
SOLUTION :

- 1) Le filet du montant droit.
- 2) Dans l'angle droit.
- 3) La coulère gauche.
- 4) Un crampon en moins sous le pied gauche.
- 5) Genouillère droite.
- 6) Manche du bras droit.
- 7) Gant de la main droite.

MOTS CROISÉS No 6

Horizontalement :

1) Programme économique. Epaulé de cheval. Négation. 2) Uni. Drame japonais. Ne sert à rien. 3) Effet de retour. Ville d'Algérie. Enleva. 4) Refuta. Brillantes. Ignorant. 5) Poussée. Adverbe de lieu. Empereur mongol. Marchera. 6) Lié. Région militaire. Révolte. Choisit. 7) Grand carnaval. Nouveau inversé. Fade. Infinitif. Désert. 8) Coup. Brame. Petit chant d'oiseaux. 9) Ion de charge positive. Oued étranger. Forme d'auxiliaire. 10) Exercice physique. Voyelles. Monarque. Religieuse. 11) Nettoye. Arrêt de fonctionnement. A l'intérieur d'une mine. Pronom. 12) Os temporal. Voyelles. Recevoir favorablement. 13) Relatif à l'Europe du nord. Tire la charrue. 14) L'addition. Difficile. Démonstratif. Auxiliaire. 15) Objet sans nom précis. Club oranais. Falsifiées. 16) Raillerie. Agis. Individus. 17) Métal. Soleil. Objet de moquerie. 18) Note. Mignon. Ville de l'Inde. Affirmation. 19) Vieille langue. Interjection. Sous l'autorité. Dialecte de l'ancienne



Grèce. 20) Instrument de communication. Trois fois. Pays d'Europe.

Verticalement :

1) Abondance. Ensemble de lettre. 2) Mesure chinoise. Négation. Pari sportif algérien. Ouverture. 3) Ventilation. Structure. 4) Goba. Dépouillé de sa peau. 5) Question. Interjection. 6) Par une conséquence obligatoire. Palmipède inversé. Peintre français. 7) Interjection espagnole. Couleur. Etendard. 8) Adverbe de lieu. Drame japonais. Prénom latin. Symbole chimique. 9) Révolution. Adverbe de quantité. Refuta. Identique. Surveillée. 10) Renseigner. Seul. 11) Bout du lit. Colère. Lie. Symbole chimique. Note. 12) Cœur du doigt. Eclat. Dimension. 13) Nouvelle lune. Partie de la Méditerranée. 14) Développement. Silencieux. Mendiantes. 15) Camarade. L'Éternel. Colère. Matière noire et épaisse. 16) Désert de pierre. Se passe dans l'air. Rue. Pierre dure. 17) Service national. Début d'un tout. Posséda. Conjonction. Dieu Babylonien. 18) Comme le tonnerre. Ventilateur. Dans la tour de Pise. 19) Sol. Cœur d'un minus. Pointe. Possessif. 20) Marchera. Partie d'un aigle. Pronom. Pure.

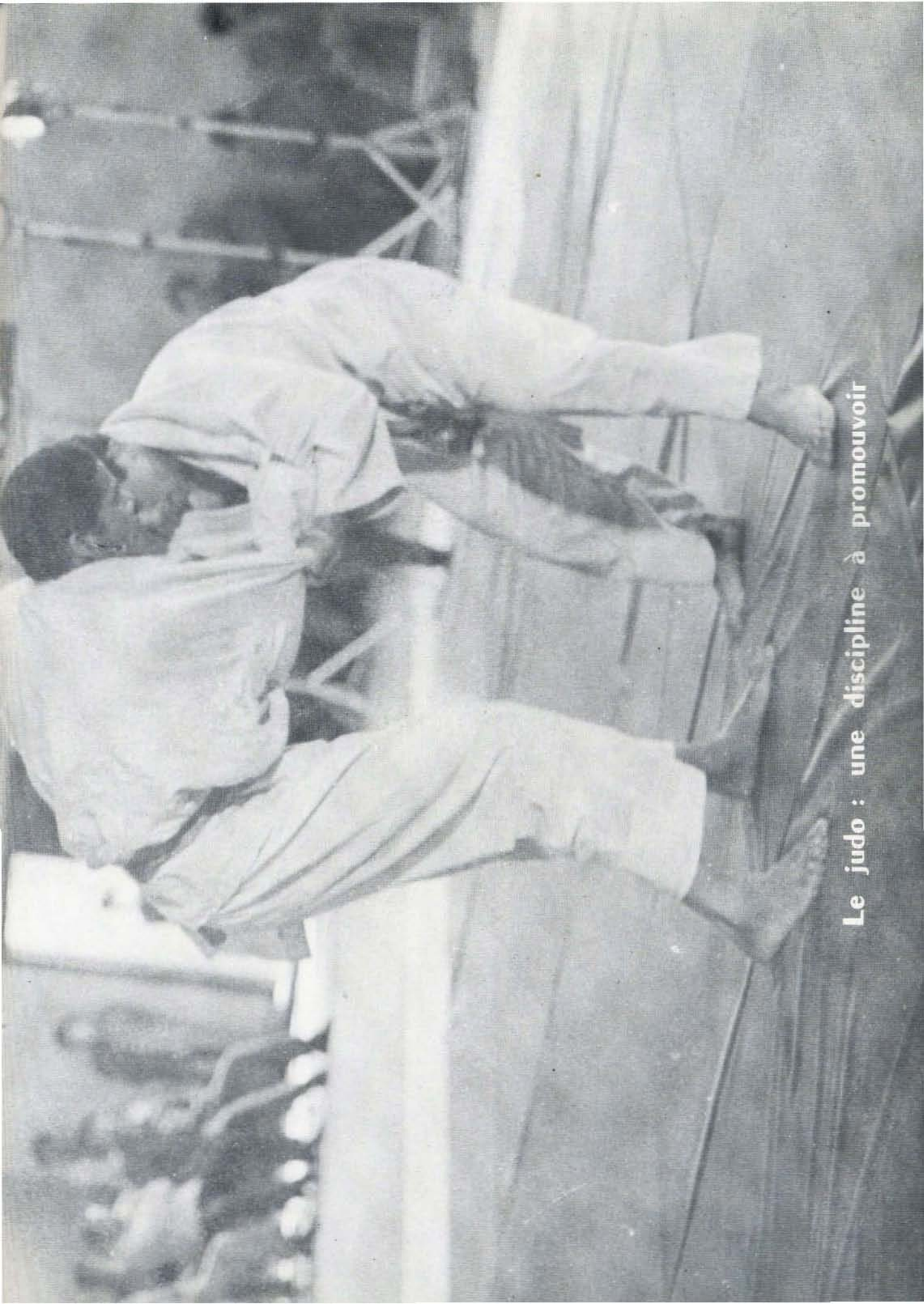
SOLUTIONS DES MOTS CROISÉS No 5

Horizontalement :

1) Libraires. Enseignant. 2) Eva. Flairée. 3) Buchettes. On. Rage. 4) Er. Us. Uns. La. Renie. 5) Ri. Etre. Lu. Sa. Esn. 6) Ale. Hèle. Ute. Mette. 7) Telle. Te. Lacérées. 8) Lessé. Os. Nir. 9) Olé. lules. Nait. Teint. 10) Négation. Ve. Tas. Ter. Sen. 11) Este. Or. Set. Sel. 12) Peur. Asp. Es. Ver. 13) Relis. Il. Révolutions. 14) Tard. De. Etres. 15) Sureté nationale. Ire. 16) Asisr. Terne. Nefs. 17) Des. Riant. Vat. 18) Élémentaire. Pose. Te. 19) Nu. le. Liens. CEuf. 20) Tsars. Enjoué. Terre.

Verticalement :

1) Libération. Président. 2) Utile. Lésée. Elus. 3) Bec. Elle. Ul. Rase. 4) Hué. Le. Vérités. Mer. 5) Anesthésistes. Satire. 6) Ré. Suite. Résine. 7) Rituel. El. Id. Rat. 8) En. Et. Et. Al. Nain. 9) Ss. Essais. Dattier. 10) Lu. Prété. 11) Evolution. Ir. Elu. 12) Nana. Sa. Révisions. le. 13) It. So. Ne. Pe. 14) Effrayantes. Lia. Vont. 15) Il. Revu. Liasse. 16) Garnement. Tétée. Te. 17) Niaiseries. Rit. Or. 18) Argenterie. Orientée. 19) Née. Té. Nne. Nerf. Eu. 20) Te. Ides. Lasses. Fe.



Le judo : une discipline à promouvoir

